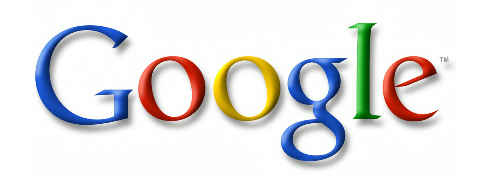
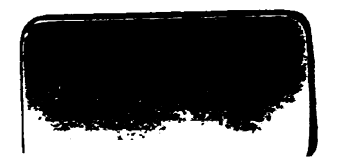
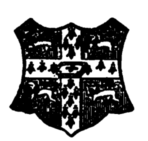




BERTRAND DU GUESCLIN.

London: C. J. CLAY AND SONS,
CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS WAREHOUSE,
AVE MARIA LANE.
Glasgow: 263, ARGYLE STREET.



Leipzig: F. A. BROCKHAUS.
New York: MACMILLAN AND CO.
Bombay: GEORGE BELL AND SONS.

Pitt Press Series.

BERTRAND DU GUESCLIN

CONNÉTABLE DE FRANCE ET DE CASTILLE

PAR

ÉMILE DE BONNECHOSE

EDITED

WITH INTRODUCTION, COMMENTARY AND MAP

BY

STANLEY M. LEATHES, M.A.
FELLOW AND LECTURER OF TRINITY COLLEGE, CAMBRIDGE.

CAMBRIDGE:
AT THE UNIVERSITY PRESS.
1895

Cambridge:
PRINTED BY J. & C. F. CLAY,
AT THE UNIVERSITY PRESS.

PREFACE.

THE French of this book is so easy, that little elucidation is required. The notes which I have supplied are chiefly designed on the one hand to call the attention of the student to points of French idiom, and on the other hand to assist him to an intelligent reading of the history. In comments upon syntax I have referred constantly to Eve and de Baudiss' Wellington College French Grammar. Here and there I should have been inclined to depart from the classification or nomenclature adopted in that Grammar. Thus it seems to me misleading to classify all the uses of *à* under the head of dative, and all the uses of *de* under the head of genitive. I should prefer a treatment, which would shew how all the meanings of *à* are derived from an original adlative meaning, and those of *de* from an ablative sense, and lay down boldly that there are no cases in French, except a few pronominal forms. But the plan adopted by Mr Eve and Mr de Baudiss is sanctioned by usage, and is not open to any serious practical objections, while the value of the Wellington College Grammar in school use for reference and illustration is universally acknowledged.

In dealing with the history I have confined myself to the task of supplementing the narrative of de Bonnechose with such details of events, geography, and personal history as seemed to me required, and a few notes upon manners, and social history. The map of France at the end of the volume is intended to contain all the places mentioned in the history with a few necessary additional landmarks. The Spanish history can be easily followed in an ordinary school atlas.

STANLEY M. LEATHES.

TRINITY COLLEGE,
Dec. 1895.

CONTENTS.

	PAGE
INTRODUCTION	ix–xvii
TABLE OF EVENTS	xviii–xx
TEXT	
Part I.	1–48
Part II.	49–106
NOTES	107–182
INDEX	183–188
MAP	*at end*

INTRODUCTION.

THE author of this sketch, François-Paul-Émile Boisnormand de Bonnechose, was born in 1801, and served under the restored monarchy as an officer in the army. In 1829 he resigned, and became royal Librarian, first at St Cloud and afterwards at Versailles. His historical works include a history of France, a history of England, a sketch of the pioneers of the Reformation in the fifteenth century, and a life of Lazare Hoche. He was also the author of a tragedy, *Rosemonde*, and of a poem, *La Mort de Bailly*, which obtained the prize of the French Academy. He died in 1875.

As an historian his merits are not of the highest order. Neither in critical investigation, nor in brilliancy of exposition, nor in imaginative insight does he rank among the great masters of the art. But he possesses, as will be seen in this work, considerable power of lucid, orderly, and well-proportioned narrative. His style is that of a well-educated Frenchman, in itself no slight praise, and the *Life of du Guesclin* may well be taken as an introduction to the history of one of the most stirring periods of English and French history.

For further study of the period Longman's *Life and times of Edward III* may be recommended. The prose poem of Michelet, the powerful history of Sismondi, and the careful work of Henri Martin need no recommendation. But it is to be hoped that some readers of *Bertrand du Guesclin* may be led to the pages of Froissard, where they will find a one-sided and incomplete, but yet a living and contemporary picture of the times. A thoroughly critical and scientific history of the Hundred Years War is yet to be written.

The life of du Guesclin[1] covers a whole epoch in the history of France. Born about 1320 he was approaching manhood when the Hundred Years War began. His youth saw the startling success of the English at Sluys (1340) and Crécy (1346). His apprenticeship in arms was served in the local war of Britanny, and his fame was hardly known outside that province, when the hazard of Poitiers (1356) turned in favour of the English. His first employment in the service of the king was in the petty civil war against the king of Navarre. The peace of Bretigny (1360), when the English successes were crowned by possession, apparently permanent, of a third of France, saw him still no more than governor of Pontorson. His good service at Mantes, Meulan, and Cocherel (1364) was eclipsed by the decisive failure of his party at Auray.

But from that time forward his star is in the ascendant, while that of the English declines. His victories in Spain were soon it is true effaced by the defeat of Navarrète, but that campaign, which seemed so propitious to England, was in truth the cause of her most disastrous losses. The expenses of the war in Castile led to the unfortunate attempt to levy *fouage* in Gascony, and thus to the defection of the most important princes of Aquitaine, while in Spain du Guesclin once more elevated his patron, Henry, to the throne of Castile, and the friend of the English, Don Pedro, was removed from a world which he had too long troubled. In the new war with the English, du Guesclin, created constable in 1370, was the principal instrument of the policy of Charles V, and the English, though allowed more than once to march through France unresisted, were gradually deprived of the territory they had won, until at the death of du Guesclin in 1380, they retained only Bordeaux, Bayonne, and the immediate neighbourhood of each.

The career of du Guesclin thus coincides very nearly with the period of the first French *revanche*, as the second *revanche* is associated with the glories of the *Pucelle d'Orléans*. His

[1] The variants of this name, which centre round the form Gleaquin, seem to shew that the *s* in Guesclin should not be pronounced.

fame is in large measure dependent upon legend. We cannot safely place any reliance on the chronicles of du Guesclin in verse and prose, which M. de Bonnechose follows with too implicit faith. These authorities are full of inconsistencies, and deal in the vaguest manner with times and places. Individual exploits of our hero are difficult to substantiate. And we may even doubt whether the general policy of the constable, to avoid pitched battles, and wear out the enemy by skirmish and siege, was due to him or to his master, Charles the Wise. But from the whole of the literature on the subject we seem to get a picture of our man: a hard man, a strong man, delighting in the fierce swordplay of the battle: full of energy and courage, for no other would have been so readily followed by men far above him in birth and renown: and at the same time a cool and a cautious head, who at Navarrète was willing to advise delay, with the certainty that the English must starve if they did not fight, whose counsel at Auray might have secured the victory, if it had been followed. The stories of his consideration for the poor we can hardly reject, for such stories are too alien to the general spirit of the time to attach themselves to a hero who did not deserve them. Faithless in war he was no doubt, and cruel on occasion, but liberal to his friends and followers he must have been, for this is a persistent feature in all the legends. The ugliest man from Nantes to Dinan, he had a noble and a valiant soul. Bred in the coarse school of the *compagnons d'armes*, he shared in a degree their vices and their prejudices, but virtues and excellences he had, which few of the princes of his time could equal.

The time in which he lived was the end of an old order, the beginning of a new. The term 'feudal,' which M. de Bonnechose applies to it, is hardly apposite. Monarchic it was, for the reforms of Louis the Saint, and Philip the Fair, had curbed the power of the feudal autocrats. No feudal prince was left who could hold out against the royal power. The king's taxes were levied alike on the dependants of the princes, except in the south-west, and on the king's own men.. In war the king relied more on the service of paid

soldiers, than on the swords of his military tenants. The military tenants make a great show, it is true, at Crécy and at Poitiers, but their undisciplined valour is of no avail against the arrows of Edward's plebeian archers. The Great Companies, at whose head du Guesclin won his most notable successes, were composed perhaps in large measure of gentlemen, but of gentlemen arrayed in no feudal order, and serving merely in the hope of pay, and in the certainty of booty. Even the knights and bannerets, whom Philippe VI and Jean called out, expected to be paid for their services. The feudal order has not yet passed, but it is breaking down, and the successes on both sides are due to humbler agencies.

The power of the monarchy is the main fact in France. But for a time monarchy seems likely to give way to anarchy. The English victories destroyed for the time the power of the king. But they left nothing in its place. Pillage was the order of the day. The troops of warriors, whom the necessities of the time had called into being, pursued their vocation of marauding in times of so-called peace, until one is surprised that anything was left to pillage. It is the chief merit of Charles and du Guesclin that they saw the remedy, and attempted to apply it. Regular pay and discipline would tame these wild adventurers, and bring them to serve the ends of government. But the time was not yet come when this could be accomplished.

While war and havock were doing their worst in France, until even the patient peasants followed the example of their masters, and gathered in bands to destroy and be destroyed, another scourge hardly less disastrous fell upon the hapless country. In 1347 the great plague began in Provence: and gradually spread over the whole country. The first visitation was the most severe, but other attacks followed at intervals, and in 1367, on a numeration of hearths for the tax, we find that the number of taxable units has decreased, through the united effects of war and pestilence, by one third in more favoured districts and even, in some, by two thirds.

Though feudalism still existed and although its forms were

still kept up, this was not a feudal age. The central power had sufficient resources to dispense, when the king chose, with all the cumbrous machinery of feudal service. In the sphere of local government the feudal princes had still much power for good and evil. But all the machinery existed for a rigorous control of local authorities, as soon as a strong king was on the throne. The first kings of the house of Valois were weak, and intoxicated with the sense of the power which they were unable to wield. Their immense wealth was squandered idly, their magnificent fighting material dissipated in purposeless feats of heroism or in internecine war. Charles V was a new type of king. No warrior, but a scholar and a statesman, he gathered up the loose reins of authority, and directed the remaining forces of the kingdom to ends chosen by his will. Without victories, without display, the English were driven back. Without revolution, almost without new legislation, the government was put in order, and anarchy repressed. In du Guesclin, a humble gentleman of Britanny, he had an effective and a fitting instrument.

In the countries which saw the most notable events of our period feudalism had its last strongholds. No prince in the kingdom was so independent as the duke of Britanny; among lesser lords, there were none so free as the lords of Armagnac and Albret. But we look in vain through the rest of France for any prince or lord who was capable in a like degree by character and position of individual initiative. The chief among the other princes, the duke of Anjou, the duke of Berry, the duke of Bourbon, were scions of the royal house, and had hardly yet learnt to pursue in France an independent policy. The fatal gift of Burgundy to Philippe le Hardi by Jean, with the accidents of marriage and inheritance, raised up in the East a branch of the royal house who were to prove in the fifteenth century the most dangerous enemies of the French king. But these and similar manifestations were the last efforts of the old spirit of local independence, and partook, for the most part, rather of the nature of family quarrels than of the real feudal character.

Though feudalism was moribund, the fourteenth century was

the golden age of chivalry. Both alike are the products of chronic warfare. But while feudalism was a sober and serious attempt to make a class of governors out of a caste of warriors, we denote by chivalry the code of manners and of social conduct adopted by the ruling militant class, when its members had partly forgotten the serious duties of their position. Chivalry makes war a game, conducted according to fixed rules intended to give predominant value to the personal prowess and skill of the combatants. The ideal of chivalric warfare is a battle fought on an even plain affording no advantage to either side by an equal number of fully armed knights. The prisoners are put to ransom by an equitable scale, and, released on their parole, they may be trusted not to fail in bringing the appointed sum on the appointed day. So conducted the warfare differs as little as possible from the mimic warfare of the lists. But the swords are sharpened, the lances are pointed, and the stakes are no longer only honour and the favour of fair ladies, but in addition, princedoms and kingdoms for the leaders, and for the followers, life and wealth and liberty. The code devised to suit the tournament breaks down in the death-struggle of two nations. In serious war the combatants cannot be expected to deny themselves any advantage that chance may put in their way. The English were the first to break the rules, to which sentiment rather than custom gave sanction. The tournament knew nothing of dismounted horsemen, of defensive tactics, or of yeoman archers. And the English success taught the French to imitate their conquerors.

While chivalric warfare was little more than an ideal, the code of personal courtesy in all relations between belligerents leaves little to be desired, so far as the knightly class is concerned. But this superficial polish is but a courtly virtue. It is the virtue of a class of petty princes, who have for the most part forgotten all duty to their subjects, and learnt, instead, the art of behaviour towards their equals. The knights and barons spend their life and their means at the courts of princes, or in distant warfare. They have lost all local sympathy: they have hardly begun to acquire national feeling. In good manners and

knightly prowess, their ideal begins and ends. The classes who are not knightly, burgesses, and peasants, are outside their range of fellow-feeling. Wanton pillage and destruction excites neither condemnation nor commiseration. The heavy ransoms and the costly splendour are paid for by exactions from the subjects. And from the offscourings of the gentle caste, mixed with adventurers of humbler origin, a parasitic order is built up, the order of the professional man-at-arms.

The romances of chivalry, so abundantly produced in this age, depict the ideal, such as it was, by which the best of knights and barons endeavoured to guide their life. In the pages of Froissard the reality of things can be studied. The courtly chronicler is chiefly concerned to tell of the knightly achievements of his heroes, but he cannot avoid the portrayal of the gloomy background. By inference we learn the system of pillage and oppression by which this order was maintained. And the calm indifference with which he relates the blackest deeds does more than rhetoric and righteous indignation could to make clear to us the profound corruption of the times.

To sweep away such abuses the Hundred Years War did much both in England and in France. In England, where the effects of the long war were not so direct, the wars of the Roses were needed as an additional remedy. In both countries to chaos succeeded a stern despotism, which repressed with stern impartiality the excesses of gentleman and churl alike. But even in this age we see the commencement of a new order. Commerce is beginning to be important. The claim of Edward to the throne of France was suggested by the necessity to be on good terms with the great towns of Flanders, who wrought the wool that was grown in England. But commerce in France was crippled, not more by the chances of war than by the monetary policy of Jean and Philippe, who debased the coinage when they had much to pay, and raised its value when they had much to receive. It is not the least of the claims of Charles V to our respect that he abandoned this fatal policy.

In France the growing power of the king's lawyers, in England the growing power of the Parliament, were forces

working in the direction of good government. Unfortunately we cannot say that the influence of the Church, so powerful in earlier ages for good, was used in this age with much effect either for good or for evil. The papacy was crippled, first by the Avignon captivity, afterwards by the great schism. And apart from the papacy the Church both in England and in France was too much in the power of the kings to exercise much independent authority.

In the incessant warfare of the time, it is impossible that the art of war should not have improved. The English introduced the chief improvements in tactics. From the English commons were drawn the hardy and skilful archers to whom we owe the chief of our successes. The depressed peasantry of France were not in a position to afford a similar class of infantry. And the militia of the towns, who sometimes appear in the field, were not sufficiently robust to stand the fatigue of a long campaign. The custom of dismounting men-at-arms, so successfully introduced by the English when at bay, proved more than once the destruction of the French when used for attack. Of the use of artillery we cannot say much with certainty. It appears to have been used with some effect in sieges, and with little, if with any, effect in battles. The gentleman, who served by reason of his tenure, was beginning to be displaced by the professional heavy armed horseman. The man-at-arms was generally attended by two or more mounted followers, less completely armed, and the party were reckoned together as one *lance garnie*. The custom of fighting in three main bodies, or battles, one ranged behind the other, was still preserved, but the English shewed great skill in marshalling their archers to support their men-at-arms, and in taking advantage of the accidents of the country. The use a reserve was adopted with signal success by Chandos at uray. Du Guesclin appears to have used fortified camps, but e evidence on this point is not conclusive.

The chief improvements in tactics were introduced by the English. But their strategy was lamentably deficient. The nglish armies were hurled into the midst of the enemy's

country without care for supplies or communications, and with no certain objective. At Crécy, at Poitiers, and at Navarrète, the English army must have been destroyed, had the French abstained from attack, and contented themselves with cutting off supplies. In du Guesclin's campaigns one merit at least is conspicuous. He rarely attacks if not certain of victory: and allows the army of Knolles or of Lancaster to melt away, consumed by its own efforts. The exploits of the campaign of Pont-Valain (1370) have been largely amplified by myth, to which de Bonnechose gives too much credit, but they shew at least that du Guesclin was careful to risk nothing, and that he kept himself well informed of the movements and position of the enemy. And the period of du Guesclin's command may be summed up in one phrase, which is in itself a considerable tribute to his genius. The English were defeated and driven back, without one single general engagement.

At the end of our period Charles V, who survived his great servant by only a few months, was once more in possession of his ancestral territories. France was weakened and exhausted, but she was at peace within herself, and was already shewing those powers of recuperation which have always been the wonder of the world. The powers of the monarchy were not diminished. The brief attempt to win political liberty had ended with the estates of 1357, and Étienne Marcel. The king was more than ever absolute, though over a weaker people. The aristocracy had borne the chief losses of the war. Henceforward the chief dangers of the monarchy arise from its own imperfect control over its own resources, and from the jealousies and ambitions of rival members of the royal house. These dangers reach their height under Charles VI, at first an infant, afterwards an imbecile. In the next century the exploits of Edward were to be repeated by Henry V, and his failures under Henry VI, until at length in 1453 the last alien force was expelled, and the French king was left without a rival, and without a constitutional check.

TABLE OF EVENTS.

1320 (?). Birth of Bertrand du Guesclin.
1327. Accession of Edward III.
1328. Accession of Philippe de Valois.
1329. Homage of Edward III to the French king at Amiens.
1332–6. Edward at war with Scotland. Philippe aids the Scots.
1336. Philippe invades Gascony.
1337. Edward, to gain the support of the Flemings, who were bound to the pope not to make war against the king of France, assumes the title of king of France. War declared.
1338–9. Edward in Flanders: unsuccessful invasion of France.
1340. Battle of Sluys. Armistice.
1341. Death of Jean III of Britanny. The duchy in dispute between Charles de Blois and Jean de Montfort. Edward supports Montfort. The court of the French king decides in favour of Charles de Blois. War in Britanny.
1342. Siege of Hennebon. Edward in Britanny.
1343. Truce.
1344. Charles de Blois seizes Quimper during the truce.
1345. War between England and France renewed. Successes of the English in Guyenne. Death of Jean de Montfort.
1346. Campaign of Crécy. Siege of Calais begun. Nevile's Cross. David II of Scotland a prisoner.
1347. Capture of Charles de Blois near La Roche Darien. Capture of Calais. Plague begins in Provence.
1348. Plague begins in France.
9. Plague begins in England.

1350. Death of Philippe VI. Succession of Jean.

1348–1355. Truce between England and France, imperfectly observed.

1351. Battle of the Thirties in Britanny.

1353. Troubles with Charles of Navarre begin.

1355. Campaign of Edward III in Artois, and of the Black Prince in Languedoc.

1356. Treacherous arrest by Jean of the king of Navarre. March of the Black Prince through Rouergue, Auvergne, and Limousin. Battle of Poitiers. Jean a prisoner. Charles, the Dauphin, regent. Meeting of the estates. Siege of Rennes. Capture of Fougeray by Bertrand du Guesclin.

1357. Jacquerie. Estates demand reform, headed by Étienne Marcel, the provost of the Parisian merchants. Siege of Rennes raised. Truce of Bordeaux. The king of Navarre set free.

1358. Étienne Marcel, supreme at Paris, tyrannises over the Dauphin. The Dauphin leaves Paris. Death of Étienne Marcel, while endeavouring to introduce the king of Navarre into Paris. War between the king of Navarre and the king of France.

1359. Treaty of London rejected. Lancaster lays siege to Dinan. Melun captured.

1360. Peace of Bretigny. Marriage of du Guesclin.

1363. Treaty of the Landes d'Evran in Britanny. Burgundy conferred on Philippe le Hardi, fourth son of Jean.

1364. Death of Jean. Accession of Charles V. Capture of Mantes and Meulan. Battle of Cocherel. Battle of Auray. Death of Charles de Blois. Capture of du Guesclin.

1365. Treaty of Guérande. Peace in Britanny. Preparations for campaign of Castile.

1366. Success of Henry of Transtamare. Pedro takes refuge in Aquitaine.

1367. The Black Prince in Castile. Navarrète. Bertrand a prisoner.

1368. Release of du Guesclin. Success of Don Henry. Discontent in Guyenne.

1369. Montiel. Death of Don Pedro. War breaks out between England and France.

1370. French successes in Guyenne. Bertrand constable. March of Robert Knolles to Paris. Sack of Limoges by the Black Prince. Campaign of Pont-Valain.

1371. The Black Prince leaves Guyenne.

1372. Defeat of the English fleet by the Castilians before La Rochelle. Revolt of Poitiers.

1373. The English defeated at Chizay, and expelled from Poitou. March of Lancaster from Calais to Bordeaux. Du Guesclin in Britanny. Flight of Duke Jean.

1374. Lancaster leaves Guyenne.

1375. Truce between England and France.

1376. Death of the Black Prince.

1377. Death of Edward III. Defeat of Sir Robert Felton.

1378. The great schism of the Church. Declaration of Confiscation of Britanny.

1379. The Duke Jean called back. Du Guesclin in Britanny.

1380. Du Guesclin dies at the siege of Châteauneuf-Randon.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Naissance de Bertrand.—Premières années.

L'ancienne et noble famille du Guesclin habitait au quatorzième siècle le manoir de la Motte-Broons, situé à quelques lieues de Rennes, au cœur de la Bretagne, qui formait alors un État indépendant, gouverné par ses ducs, sous la suzeraineté de la couronne de France. Cette famille ne possédait ni illustration ni richesse : elle eut pour chef, au commencement du siècle, le sire Renaud du Guesclin, possesseur du fief de la Motte-Broons et chevalier : il avait épousé une demoiselle de famille normande, Jeanne de Malmains, vantée pour sa beauté dans les chroniques du temps. De ce mariage naquirent dix enfants, six fils et quatre filles, dont l'aîné fut le célèbre Bertrand.

Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de sa naissance. L'opinion la plus générale est qu'elle eut lieu en 1320, tandis que le duc Jean II régnait en Bretagne, et que Philippe V, dit le Long, petit-fils de saint Louis, occupait le trône de France. On dit qu'avant de le mettre au monde, sa mère eut un songe qui promettait de grandes destinées à l'enfant qu'elle portait dans son sein. Rien cependant ne parut d'abord confirmer ce présage. L'enfant

était fort laid : il avait le nez court et relevé, la tête énorme et le corps trapu[1]. Ses manières, lorsqu'il vint à grandir, étaient sauvages et brusques, son humeur irascible et son caractère intraitable ; aussi se voyait-il haï de ses parents, craint de ses frères et de ses sœurs, repoussé de chacun et en butte même aux plaisanteries et aux sarcasmes des domestiques de la maison.

Son père et sa mère, profondément affligés de ses façons rudes et grossières, le souffraient avec peine en leur présence ; ils ne permettaient point qu'il s'assît à la table de famille ; il prenait ses repas seul, relégué dans un coin. Mais sous cet extérieur laid, repoussant et dur, l'enfant cachait une âme ardente et sensible, aussi fière que généreuse ; il dévorait ses larmes, et il lui arrivait parfois de se révolter contre les traitements dont il était l'objet.

On raconte qu'un jour, à l'heure du repas de la famille, comme il mangeait seul dans son coin, le petit Bertrand, âgé de dix ans à peine, fut provoqué par quelques railleries. Outré de fureur, il se leva, s'élança vers la table où étaient assis sa mère avec ses frères et ses sœurs, et, s'adressant à ceux-ci d'un ton de maître, il leur commanda de lui faire place à côté d'eux, et au haut bout, comme à leur aîné. Intimidés par sa voix et son geste, ses frères obéirent. Bertrand prit place auprès d'eux sans que sa mère s'y opposât. A peine cependant fut-il assis, qu'il se comporta d'une façon si grossière et si malpropre, que sa mère indignée lui ordonna de se lever et de sortir. L'enfant obéit ; mais dans le transport de sa colère, il secoua de sa petite main la massive table de chêne d'une telle force, qu'il renversa table, service et tous les mets sur les convives.

[1] L'enfant dont je dis et dont je vais parlant,
Je crois qu'il n'est si laid de Rennes à Dinan.
(*Chronique de du Guesclin par Cuvelier.*)

Au milieu du désordre et de l'émotion d'une telle scène, on vit entrer une sœur converse, amie de la famille, et, tandis que la dame châtelaine, exaspérée à son tour, se répandait contre son fils en reproches et en menaces, la religieuse aperçut Bertrand, frémissant de rage, sombre et farouche, seul au fond de la salle. Elle se dirigea vers l'enfant, lui adressa quelques douces paroles, et parvint, non sans peine, à le calmer et à lui inspirer confiance.

Sur l'invitation qui lui fut faite, elle s'assit pour dîner, et, comme le maître d'hôtel se disposait à la servir, Bertrand lui arracha le plat des mains, et, se saisissant d'un gobelet, il voulut servir lui-même celle qui lui avait donné, dans ses paroles, des marques d'intérêt et de bonté qu'il ne recevait de personne.

La religieuse, fille d'un médecin juif converti au christianisme, appartenait à une race très-adonnée aux arts de l'astrologie et de la magie, et passait pour initiée elle-même aux sciences occultes, fort en vogue au moyen âge. Frappée de l'air franc et martial de l'enfant, elle le fit approcher, examina attentivement les traits de son visage et les lignes de sa main, et, prenant à l'écart sa mère, encore tout émue et courroucée, elle lui dit qu'elle avait lieu de s'enorgueillir d'avoir mis au monde ce garçon, qu'il serait un jour l'honneur de sa maison et la gloire de son pays. A cette parole, le cœur de la dame du Guesclin, bien que doutant encore, tressaillit de joie : elle regarda son fils d'un autre œil ; elle remplaça sa garde-robe en guenilles par des vêtements plus convenables à son rang, et commanda à tous ses domestiques de respecter désormais en Bertrand le fils aîné de leur seigneur[1].

[1] J'ai rapporté cette anecdote sans aucun commentaire. Quelque extraordinaire qu'elle paraisse, elle n'a jamais été démentie et se trouve confirmée par tous les contemporains.

II.

Éducation.—Première jeunesse.

L'humeur belliqueuse du jeune Bertrand se développa rapidement avec ses forces. Chaque jour, dans ses courses vagabondes autour du manoir paternel, il se prenait de querelle avec les enfants du voisinage, ou les conviait à des jeux militaires, à des combats simulés. Il les partageait en deux camps, commandait l'un et livrait à l'autre des assauts qui dégénéraient fréquemment en attaques sérieuses et en combats dangereux. A neuf ou dix ans, il luttait avec avantage seul contre plusieurs, et terrassait presque tous les enfants de son âge. Ceux-ci rentraient souvent chez eux endoloris ou écloppés, et Bertrand lui-même revenait presque toujours au logis les habits déchirés, le visage en sang et les yeux meurtris. Les défenses de ses parents et les punitions répétées étaient impuissantes. Sa mère surtout se désolait; elle l'accablait de reproches et l'enfermait dans sa chambre. Mais l'enfant, dès le lendemain, recommençait de plus belle à jouer des mains ou du bâton, et de tous côtés s'élevaient contre lui des clameurs et des plaintes. Son père prit enfin le parti de le mettre sous clef, entre quatre murs, dans le donjon du château, et là le jeune Bertrand, âgé d'environ douze ans, fut plusieurs mois retenu prisonnier. Mais un jour, la chambrière, qui lui portait sa nourriture, ayant laissé derrière elle la porte entr'ouverte, Bertrand s'élança dehors, enferma la servante en tirant le verrou, et s'échappa du château, sans être aperçu, courant à toutes jambes. Il trouva, dans un champ, une mauvaise jument de son père, sans selle ni bride, attachée par un simple licou. Il s'en saisit, l'enfourcha, et, l'excitant de la

main et du talon, il s'enfuit, au galop, par la route de Rennes. Il arriva ainsi dans cette ville, où il avait un oncle, son parrain, frère de son père, marié à une dame riche et très-dévote. Celle-ci, le voyant venir en pareil équipage, le sermonna rudement, lui dit qu'il était un petit drôle, la désolation de sa mère et la honte de sa famille. L'oncle survint, examina l'enfant, et, voyant sa contenance intrépide et le feu de son regard: "Ne parlez point ainsi," dit-il à sa femme; "il faut que jeunesse se passe. C'est un enfant, et il n'a rien fait contre l'honneur: il aura du cœur et du courage. Nous sommes amplement pourvus, et il ne manquera de rien au logis."

Il reçut donc le petit Bertrand chez lui, et, ayant gagné par ses bons procédés le cœur de son neveu, qui se montra reconnaissant et docile, il prit soin de l'instruire. Bertrand ne fit aucun progrès avec les livres, et, comme la plupart des gentilshommes de ce temps, il n'apprit rien par eux, pas même à lire: mais autant la lecture le rebutait, autant il prêtait une oreille avide à son oncle lorsque celui-ci l'entretenait des sièges et des batailles, des exploits des grands capitaines et des faits d'armes de la chevalerie: il battait des mains à ces récits, ne rêvait que combats et aspirait tout enfant à la gloire des héros.

Son oncle le formait en outre à tous les exercices du corps, dans lesquels Bertrand fut bientôt passé maître: il l'instruisait aussi avec soin des coutumes, des lois et des devoirs de la chevalerie, au premier rang desquels étaient le respect pour les femmes, la fidélité aux serments, la courtoisie et la politesse du langage et des manières. Le jeune homme fit effort sur lui-même: son naturel sauvage s'adoucit, et, quoique toujours très-prompt à la colère, il se montra doux, civil et poli dans ses rapports sociaux. Sa générosité, d'ailleurs, égalait son courage; il avait l'âme

compatissante : jamais sa main n'était fermée aux malheureux, et, à court d'argent, il lui arrivait souvent d'ôter ce qu'il avait sur lui pour en vêtir les pauvres.

Quelquefois, il faut le dire, entraîné par ses instincts batailleurs, Bertrand retombait dans ses vieux péchés. Il arriva qu'un jour une joute populaire, un de ces combats de lutteurs dont la coutume s'est perpétuée en Bretagne, fut annoncée comme devant avoir lieu sur la place du marché à Rennes. C'était un dimanche. Redoutant, pour le jeune Bertrand, une tentation trop forte, sa tante crut s'assurer de lui en le menant au sermon avec elle. Bertrand s'y laissa conduire[1] : mais, à l'endroit pathétique, voyant la bonne dame tout absorbée dans l'éloquence du prédicateur, il s'esquiva doucement, sortit de l'église inaperçu, et courut sur la place du marché au lieu du combat. Il voit là un jeune paysan, robuste gaillard, qui, après avoir terrassé une douzaine de champions, se pavanait dans l'orgueil de sa victoire, prêt à saisir un magnifique chapeau galonné d'argent et orné de plumes, prix du combat. Bertrand s'avance fièrement en face du jeune triomphateur et le provoque. Ils se prennent corps à corps et luttent quelque temps avec des chances égales, enfin Bertrand, par un prodigieux effort, enlève de terre son adversaire, le renverse et tombe avec lui, mais sur lui, et est proclamé vainqueur.

Bertrand demeura jusqu'à l'âge de seize ans chez son oncle. Les chroniques de l'époque nous le représentent, à cet âge, la tête grosse et ronde, le nez très-court, les arcs des sourcils fortement dessinés et encadrant des yeux saillants, vifs et pleins de feu : il était de taille moyenne, avait les épaules larges, les membres très-forts, les poings carrés, quoique petits, et déjà sa vigueur était surprenante.

[1] Bertrand voulût ou non avec sa tante alla,
Pour le sermon ouïr.... (*Même chronique.*)

Satisfait de sa conduite et de ses progrès, son oncle le fit rentrer en grâce auprès de son père, qui le rappela chez lui, dans le vieux castel féodal de la Motte-Broons. Il fut charmé de l'heureux changement survenu dans son caractère ; il lui rendit son affection, acheva de l'instruire dans la science des armes, et lui fit présent d'un roussin ou petit cheval, sur lequel Bertrand parcourait les environs et visitait les seigneurs du voisinage, pour assister aux joutes et aux tournois qu'ils donnaient dans leurs châteaux.

Les tournois étaient les grandes fêtes de cette époque. Ils consistaient en combats simulés dans des lices ou arènes, où les chevaliers, armés de toutes pièces et montés sur leurs chevaux de bataille richement caparaçonnés, luttaient les uns contre les autres, en l'honneur des dames qui donnaient le prix au vainqueur. Ces combats se livraient, la plupart du temps, à armes courtoises, sans fer au bout des lances, et avec des épées dont on émoussait le tranchant ; quelquefois, ils étaient plus sérieux et le sang coulait. Les rois et les princes tenaient à honneur de présider à ces fêtes annoncées longtemps à l'avance et auxquelles, dans les grandes occasions, tout le peuple de la contrée était convié comme à un spectacle.

Le jeune Bertrand, témoin assidu de ces jeux guerriers, brûlait d'y prendre part ; mais l'équipement d'un jeune gentilhomme, varlet ou écuyer, coûtait fort cher, et le bien de son père était très-médiocre : le sire du Guesclin jugeait son fils trop jeune encore pour qu'il fût nécessaire de lui donner l'équipage convenable à son rang. Bertrand assistait donc en simple spectateur à ces fêtes : il se lamentait en se voyant si mal monté, si pauvrement vêtu, et soupirait aussi bien tristement en songeant à la fâcheuse irrégularité de ses traits. "Hélas !" se disait-il, "je suis si laid que jamais je ne serai ni aimé ni convié par les belles et nobles

dames," et c'était pour lui un nouveau motif d'aspirer à la gloire.

Tel était le jeune Bertrand, lorsqu'un magnifique tournoi fut annoncé dans la ville de Rennes, à l'occasion du mariage de Jeanne de Penthièvre, héritière du duché de Bretagne, avec messire Charles de Châtillon, comte de Blois, neveu du roi de France. Toute la noblesse de la province fut invitée à assister à cette fête. Le sire Renaud du Guesclin s'y rendit, n'épargnant rien pour y faire bonne figure, et menant à sa suite un grand nombre de ses vassaux.

Bertrand suivit aussi son père, toujours monté sur son pauvre roussin, et en si mince équipage qu'il faisait pitié aux passants[1]. Réduit, comme toujours, par sa détresse, au rôle de spectateur, témoin enthousiaste des joutes et sentant sa force, il était dévoré du désir de se mêler aux combattants: que n'eût-il donné pour un bon cheval et des armes! Enfin, n'y tenant plus, et voyant un chevalier, son parent, le sire de Bizien, se retirer de la lice après avoir rompu plusieurs lances, il le suivit jusqu'en son logis. Là, se jetant à ses pieds, il le conjura de lui prêter pour trois courses seulement son armure et son cheval. Touché des instances du jeune homme, le chevalier lui accorda sa demande de bon cœur; il lui donna un cheval frais, et voulut l'armer lui-même. Ivre de joie et d'orgueil, Bertrand court au tournois, entre fièrement dans la lice et sans se nommer défie un chevalier au combat. Au signal donné, ils fondent l'un sur l'autre: Bertrand enlève, par un coup adroit, la visière de son antagoniste, et le heurte si rudement que cheval et cavalier

[1] L'un à l'autre disaient: fils est de chevalier
Et s'en va chevauchant le cheval d'un meunier!

(*Chronique de du Guesclin.*)

roulent sur le sable, le cheval tué du coup et son maître évanoui.

Un chevalier se présenta pour venger le vaincu : c'était le sire Renaud du Guesclin ; il tenait sa visière baissée, et Bertrand ne le reconnut pas d'abord. Il s'élança donc pour le combattre, mais ayant distingué les armoiries de son père et son chiffre brodés sur sa cotte d'armes, il releva sa lance, en passant près de lui, et s'inclina sur ses arçons en signe de respect, au grand étonnement des spectateurs. Puis il défia successivement quinze autres chevaliers, et les renversa tous dans l'arène sans être ébranlé.

La surprise et l'admiration étaient au comble, et de toutes parts on demandait le nom du vainqueur, dont la visière demeurait baissée. Les plus belles dames l'applaudissaient avec transport, et brûlaient de le connaître. L'une d'elles enfin supplie un chevalier normand, célèbre par son adresse et sa force, de descendre dans l'arène et d'enlever, s'il peut, la visière du champion inconnu. Le Normand entre donc en lice à son tour, et ajuste si bien son adversaire avec sa lance qu'il lui emporte son casque : mais Bertrand l'enlace de son bras gauche, l'enlève de dessus son cheval et le jette dans la poussière aux acclamations frénétiques des assistants. Renaud du Guesclin reconnaît son fils, il accourt, l'embrasse dans le transport de sa joie, et révèle ainsi son nom à l'assemblée. Bertrand est proclamé vainqueur des joutes au son des fanfares, aux cris enthousiastes de la foule, et reçoit le prix du tournoi ; c'était un beau cygne d'argent massif de grandeur naturelle : Bertrand courut l'offrir au chevalier qui lui avait si généreusement prêté son cheval et ses armes. Ce jour, dit la vieille chronique, fut le plus heureux de sa vie.

Son père, depuis lors, lui montra autant d'estime que d'affection : il crut au brillant avenir qui lui avait été prédit ;

il l'équipa militairement et le mit en état de paraître dans le monde avec honneur. Le moment n'était pas loin où le jeune Bertrand allait donner libre carrière dans la Bretagne, sa patrie, à ses instincts belliqueux.

III.

Origines de la guerre de succession en Bretagne, et de la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre.—La féodalité au quatorzième siècle.—Débuts de du Guesclin.—Il est fait chevalier.

Le duc Jean III mourut sans enfant en 1341, trois ans seulement après le célèbre tournoi de Rennes. Des passions longtemps contenues se déchaînèrent à sa mort et l'on vit naître à cette époque une guerre civile qui désola vingt-trois ans la Bretagne et qui fut la sanglante école où se formèrent quelques-uns des plus grands capitaines de l'époque et entre autres Bertrand du Guesclin.

Il est indispensable de faire ici connaître les causes de cette guerre effroyable et aussi les origines de la guerre de succession qui arma durant un siècle l'une contre l'autre l'Angleterre et la France.

Jean III laissait une nièce nommée Jeanne, fille de son frère puîné le duc de Penthièvre, et mariée, comme il a été dit, à Charles comte de Blois, neveu du roi de France. Les femmes étaient aptes à succéder en Bretagne : l'héritage du feu duc appartenait donc, d'après la coutume du pays, à sa nièce Jeanne de Penthièvre, comtesse de Blois, surnommée la Boiteuse. Jean III cependant avait aussi un autre frère qui lui survécut, c'était le comte de Montfort, né d'un second mariage ; et à peine eut-il expiré que Montfort prétendit à

sa succession: il prit le titre de duc de Bretagne, mit la main sur le trésor ducal, et s'empara de plusieurs places fortes, entre autres de Rennes et de Nantes, les deux principales villes du duché.

Charles de Blois, surpris et prévenu par l'impétuosité de son rival, ne put lui opposer d'abord aucune résistance; mais, invoquant les droits de Jeanne de Penthièvre sa femme, il demanda justice à son oncle, le roi de France, contre l'usurpation de Montfort. Philippe de Valois, suzerain des ducs de Bretagne, évoqua la cause, citant Montfort à comparaître dans le plus bref délai devant la Cour des pairs à Paris pour rendre compte de sa conduite.

Montfort n'osa désobéir: il vint, plaida sa cause et fut condamné: la Cour prononça contre lui; elle adjugea le duché à Charles de Blois, qu'elle reconnut pour duc de Bretagne du chef de Jeanne de Penthièvre sa femme. Montfort n'attendit pas la sentence: il quitta Paris secrètement, courut en Bretagne, où il rallia ses partisans et appela les Anglais. La Bretagne fut alors un nouveau champ de bataille, où se heurtèrent les deux grandes nations qu'une autre guerre de succession avait récemment armées l'une contre l'autre.

Le roi d'Angleterre Édouard III, héritier direct de Philippe le Bel par les femmes, avait été exclu de la succession à la couronne des princes en vertu de la loi *Salique*, qui régissait le royaume et n'admettait que les mâles à succéder. Il ne tint pas compte de la décision du Parlement, prit le titre de roi de France et disputa le trône à Philippe de Valois, qui avait été élu comme le plus proche héritier collatéral dans la ligne masculine. Une guerre qui dura plus de cent ans éclata pour cette cause entre les deux peuples, et la France avait perdu en 1340 la sanglante bataille navale de l'Écluse, lorsque Montfort appela les

Anglais en Bretagne et leur ouvrit la ville de Rennes, capitale du pays, et plusieurs autres places.

Philippe de Valois, d'autre part, fit soutenir par une armée le verdict de la Cour des pairs, qui avait reconnu pour duchesse de Bretagne Jeanne de Penthièvre, femme du comte de Blois son neveu. Celui-ci entra en Bretagne à la tête de l'armée française; il assiégea Nantes, s'en empara, et fit Montfort prisonnier.

Charles de Blois prit ensuite Rennes et Vannes: il se trouva ainsi maître de trois principales villes du duché et de la personne de son rival, qui fut enfermé dans la grosse tour du Louvre à Paris; et la guerre eût été finie si la comtesse de Montfort, Jeanne de Flandre, ne l'eût continuée, prenant en main avec une audace toute virile la cause de son mari et de son fils encore enfant, et combattant elle-même en héroïne à la tête de ses partisans[1].

La famille du Guesclin embrassa la cause opposée, celle de Jeanne de Penthièvre, et le jeune Bertrand fit ses premières armes sous la bannière de son mari le comte de Blois. Les exploits qui lui ont été attribués au début de cette guerre par quelques historiens ne reposent sur aucun témoignage authentique. La carrière militaire du futur connétable n'a laissé aucune trace sérieuse dans les chroniques contemporaines, et elle peut être comparée à ces

[1] L'historien contemporain Froissard lui rend ce témoignage, qu'elle avait courage d'homme et cœur de lion. "La comtesse," dit-il, "ayant appris la captivité de son mari, elle en fut dolente et courroucée, et, combien qu'elle eût grand deuil au cœur, elle ne perdit pas courage, mais, comme homme fier et hardi, reconfortant ses amis et soldats, et leur montrant un petit fils qu'elle avait et qu'on appelait Jean ainsi que son père, elle leur disait: Oh! seigneurs, ne me déconfortez ni ébahissez pour monseigneur que nous avons perdu: ce n'était qu'un seul homme, mais voici un petit enfant qui sera, si à Dieu plait, son vengeur, et qui vous fera des biens assez."

fleuves qui creusent longtemps leur chemin sous terre dans les ténèbres et qui sont déjà forts et puissants, lorsqu'ils apparaissent enfin, à ciel ouvert, à nos regards.

Cette période fut marquée pour la France, en 1346, par la fatale journée de Crécy, où les forces militaires du royaume succombèrent devant la fortune d'Édouard III. L'année suivante (1347), Charles de Blois perdit contre les Anglais et le parti du jeune Montfort la bataille de la Roche-Darien, et fut amené captif à Londres, où il demeura plusieurs années jusqu'à ce qu'il eût acquitté sa rançon. La guerre continua en Bretagne, souvent suspendue par de courtes trèves: c'était une guerre de partisans et toute féodale comme on la faisait au moyen âge. Tout seigneur en état d'entretenir une troupe armée levait à ses frais un certain nombre de ses vassaux et les amenait sous la bannière de son souzerain. Les nobles ou gentilshommes[1], comtes, barons, chevaliers, écuyers et varlets combattaient à cheval, couverts ainsi que leurs chevaux d'impénétrables armures de fer, et formaient, sous le nom général de chevalerie, la force principale des armées. Le quatorzième siècle fut la dernière et la plus brillante période de la chevalerie; celle-ci avait des principes, des maximes et des coutumes qui furent avec raison considérés comme un grand progrès et qui firent avancer la civilisation au moyen âge. Le sentiment religieux exalté par les croisades[2], le culte de l'honneur, le respect pour les femmes, des formes polies puisées dans les

[1] On appelait ainsi la plupart de ceux à qui des terres avaient été données en fief. Pour de plus amples détails voyez mon HISTOIRE DE FRANCE, tome I, un chapitre intitulé: *Du système féodal.*

[2] On appela *croisades* des expéditions guerrières entreprises par les diverses nations chrétiennes de l'Europe, au treizième et au quatorzième siècle, pour enlever en Asie, aux Sarrasins, disciples de Mahomet, la possession du tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ et des lieux témoins de sa passion.

demeures des princes et des hauts barons, où les enfants des nobles étaient admis dès le bas âge à remplir des offices domestiques, tout cela caractérisait la chevalerie; c'était le meilleur côté des mœurs sociales dans les classes supérieures, où se rencontraient confondus avec l'orgueil du sang et de la force, l'humeur indépendante, la passion des combats, une foi vive et aussi beaucoup d'ignorance, de superstition et d'emportement aveugle et souvent barbare. De ce mélange de qualités et de défauts dans une société, sur laquelle une civilisation très-avancée n'avait point, comme de nos jours, étendu son niveau, résultait une très-grande expansion des instincts primitifs et des forces individuelles, et beaucoup d'originalité et de diversité dans le caractère. De là tant d'aventures merveilleuses, et à côté d'actes de fanatisme et de violence cruelle, des traits d'héroïsme surhumain, d'incomparable dévouement aux lois sacrées de l'honneur, de respect à la foi jurée, de courtoisie et de magnanimité qui étonnent, et qui ont laissé leur trace impérissable dans l'histoire.

La guerre se faisait alors d'une manière bien différente de celle des temps modernes. Les armées, moins nombreuses que de nos jours, se rencontraient rarement en rase campagne. La stratégie, ou l'art de combiner les grandes opérations militaires, était à peu près inconnue: l'artillerie, enfin, d'invention toute récente au quatorzième siècle, employée quelquefois dans les batailles, n'était pas en usage pour les sièges; ceux-ci formaient la principale occupation des armées, auxquelles la moindre place opposait souvent une longue résistance. Il n'y avait de sécurité, à cette époque, que dans l'enceinte des villes et dans les châteaux fortifiés où vivait la noblesse, et autour desquels se groupait la population misérable et opprimée des campagnes. Ces châteaux, bâtis pour la plupart dans des lieux peu acces-

sibles, étaient défendus par d'épaisses murailles flanquées de tours et protégées par des fossés larges et profonds. Le plus souvent, à l'intérieur de la forteresse, il y avait une grosse tour appelée *donjon;* elle servait de prison aux captifs et d'asile ou de dernier refuge à la garnison, lorsque celle-ci était chassée par l'ennemi des remparts extérieurs. Là vivaient avec leurs familles les seigneurs châtelains, entretenant dans leurs châteaux une petite troupe d'hommes d'armes et d'archers.

La Bretagne était hérissée de ces forteresses: son sol, couvert de landes incultes et de forêts, était très-favorable aux opérations de la guerre d'aventure, de surprises et de coups de main où Bertrand du Guesclin se forma et se prépara lentement à ses glorieuses destinées. C'est ainsi qu'il developpa cette force herculéenne, cette activité merveilleuse, ce coup d'œil sûr et rapide, cet esprit d'invention fecond en ruses et en stratagèmes, toutes les qualités guerrières enfin qui le rendaient si redoutable à ses ennemis. Il parcourut dix ans les genêts et les bois de la Bretagne avant de laisser des traces dans l'histoire, combattant pour la cause de Jeanne de Penthièvre et de Charles de Blois, ralliant autour de lui une petite troupe de partisans dévoués à sa fortune, battant la campagne, terrible à ses ennemis, généreux envers les siens, prodigue pour eux de son bien, souvent aussi de celui des autres. On raconte qu'un jour manquant du nécessaire, et n'ayant plus rien à donner à ses compagnons, il prit les joyaux de sa mère et les leur distribua: méfait dont la noble dame, dit la chronique, fut affreusement courroucée. Peu de temps après cependant il sollicita son pardon à deux genoux, mettant aux pieds de sa mère un riche butin, récente dépouille d'ennemis qu'il avait vaincus.

Son nom est cité pour la première fois d'une manière

authentique en 1353, pour un brillant fait d'armes. Les Anglais répandus dans la Bretagne en occupaient plusieurs places, et les hostilités, suspendues durant l'hiver, avaient recommencé au printemps, lorsqu'un brave chevalier anglais, Hüe de Caverley, que nous reverrons souvent dans cette histoire, forma le projet de surprendre le château de Montmuran possédé par Jeanne de Combourg, dame de Tintiniac et douairière de Laval. Cette dame donnait une fête à un guerrier célèbre, au maréchal Arnould d'Anderham : elle y avait invité les gentilshommes du voisinage, et Bertrand du Guesclin était au nombre des conviés. Le bruit se répand tout à coup qu'une troupe anglaise marche sur le château. Du Guesclin, à la tête de trente hommes résolus, va soudain se porter en embuscade près de la route. Les Anglais approchent sans défiance : ils croyaient surprendre et sont surpris : du Guesclin fond sur eux, les taille en pièces et ramène leur chef prisonnier. On le combla de louanges, et l'historien d'Argentré assure qu'il fut, à cette occasion, armé chevalier dans la chapelle du château par un seigneur normand, le sire Elâtre du Marest. Du Guesclin réussit alors à enrôler une compagnie de soixante hommes d'armes sous sa bannière, qui portait pour blason un aigle à deux têtes et aux ailes déployées. Elle fut bientôt connue sous le nom d'aigle bretonne et lorsqu'on la voyait apparaître dans la mêlée au cri terrible de *Saint-Yves et Notre-Dame Guesclin*, l'effroi s'emparait des plus braves.

IV.

Exploits de Bertrand du Guesclin en Bretagne.—Sièges de Rennes et de Dinan.

Le roi Jean avait succédé depuis quelques années sur le trône à son père, Philippe de Valois, et la guerre, provoquée par ses fautes et ses violences, recommença avec fureur sous son règne entre les couronnes de France et d'Angleterre. La France fut envahie en 1355 par trois armées anglaises, en Normandie, en Bretagne et en Guyenne, et elle perdit l'année suivante (sept. 1356) la sanglante bataille de Poitiers. Ce fut un affreux désastre: l'armée française avait péri presque tout entière. Le roi Jean, après des prodiges d'héroïsme, s'était rendu à son vainqueur, le célèbre prince de Galles, plus connu sous le nom de *Prince Noir*, fils aîné du roi d'Angleterre[1], et il avait été conduit captif à Londres. Son fils, le dauphin Charles, était régent du royaume.

La France n'avait plus d'armée; les discordes civiles agitaient Paris, et les Anglais, depuis longtemps possesseurs de la Guyenne ou Aquitaine, profitèrent de leur grande victoire de Poitiers pour s'assujettir les plus belles provinces au sud de la Loire. Ils poursuivirent aussi la guerre en Bretagne pour la cause du jeune Montfort, et un prince du sang royal d'Angleterre, le duc de Lancastre, assiégeait, en 1356, la ville de Rennes, vaillamment défendue par un chef expérimenté, le sire de Penhoën, surnommé *le Tort-Boiteux*, qui lui opposait une résistance opiniâtre.

[1] Le fils du roi d'Angleterre recevait le titre de prince de Galles. Cette coutume s'est conservée de nos jours.

Bertrand du Guesclin tenait la campagne aux environs avec la vaillante troupe qui l'avait choisi pour chef, et se rendit célèbre durant ce siège mémorable par une suite de brillants exploits. Les Anglais tenaient la ville étroitement investie: Lancastre, après avoir inutilement livré plusieurs assauts meurtriers, voulut la réduire par la famine. Mais du Guesclin donnait aux Anglais de perpétuelles alertes; il harcelait leur camp sans relâche et tentait de pénétrer dans la place.

L'ennemi occupait, aux environs de Rennes et dans la forêt de Trullé, le château de Fougeray, où commandait le capitaine anglais Bembro, renommé pour sa bravoure. Le château était très-fort et avait deux cents hommes de garnison, tandis que du Guesclin réunissait à peine une centaine de partisans sous sa bannière. Il résolut néanmoins de s'emparer de la forteresse, et voici à peu près en quels termes un des meilleurs historiens du héros breton raconte cette aventure:

"Comme il était impossible à du Guesclin de prendre de vive force le château, il eut recours à une ruse de guerre. Ayant appris un jour que le capitaine Bembro en était sorti à la tête de la garnison pour butiner, le moment lui parut favorable. Il s'approcha avec soixante hommes à portée de la place, et les tint cachés dans les broussailles. On était alors dans l'hiver rigoureux de 1356: Bertrand et deux des siens se déguisèrent en bûcherons; cachant leurs armes sous leurs vêtements et se chargeant chacun d'un gros faix de fagots, ils s'avancèrent jusqu'à la porte du château, appelèrent le portier, et lui demandèrent si l'on n'avait pas besoin de bois de chauffage. Celui-ci répondit que certes on en avait grand besoin par le froid qu'il faisait. Accompagné de trois soldats, il vint lever la herse. Les faux bûcherons, entrant sous le portail, y déchargèrent leurs

fagots de manière à empêcher que la herse ne pût retomber, et tout d'un temps Bertrand, tirant la hache d'armes qu'il portait cachée sous sa casaque, assomma le portier en poussant son cri de guerre: *Notre-Dame Guesclin!*

"Ses compagnons l'imitant tuèrent deux des soldats qui étaient venus pour aider le portier à loger le bois; mais le troisième, quoique grièvement blessé, sonna la cloche d'alarme et aussitôt cent Anglais tombèrent sur les faux bûcherons. Les soldats, que du Guesclin avait embusqués près du château, accoururent au bruit et un combat acharné s'engagea dans la cour. Sept Anglais attaquèrent ensemble du Guesclin, qui les fit reculer plus d'une fois sous les coups de sa terrible hache. Il en tua deux et blessa les autres; mais blessé lui-même au visage et très-incommodé par le sang qui lui coulait sur les yeux et l'aveuglait, il eût succombé si les siens ne fussent venus le dégager. La victoire enfin leur demeura; ils firent un massacre affreux des Anglais qui ne mirent point bas les armes, et ils se rendirent entièrement maîtres du château, où ils trouvèrent le dîner tout apprêté et où ils se firent servir les mets préparés pour leurs ennemis. Bertrand ayant fait mettre à la hâte un appareil sur sa blessure, visita la place et eut lieu de se féliciter de sa capture en la trouvant abondamment pourvue de vivres et de munitions de toute espèce[1]."

Il fallait conserver le château après l'avoir pris, et le capitaine Bembro pouvait y revenir à tout instant. Du Guesclin laissa donc dix de ses hommes dans la forteresse, et fut se mettre en embuscade avec le reste de sa troupe dans un taillis qui bordait l'avenue du château. Vers le soir il voit revenir Bembro et ses soldats chargés de butin, marchant en désordre et sans défiance. Il tombe sur eux à

[1] De Fréminville: *Histoire de Bertrand du Guesclin.*

l'improviste et tüe Bembro de sa main. Les Anglais surpris peuvent à peine se mettre en défense; ils rendent les armes et sont amenés prisonniers au château de Fougeray.

Libre alors d'inquiétude du côté de la campagne et maître d'une excellente place, du Guesclin harcela plus activement encore le camp de Lancastre et redoubla d'efforts pour secourir la ville assiégée en y pénétrant avec sa troupe. Dans une de ses nombreuses rencontres avec les Anglais, il fit prisonnier un des premiers seigneurs d'Angleterre, le baron de la Poole, qui portait une *poule* dans ses armoiries. Il le traita avec les plus grands égards, et lui ayant rendu la liberté moyennant rançon, ses soldats dirent plaisamment que l'*aigle bretonne* avait plumé la *poule anglaise*.

Le siège de Rennes traînait en longueur, et le duc de Lancastre avait juré de ne point désemparer qu'il n'eût planté l'étendard d'Angleterre sur les remparts de la place. Ne pouvant l'emporter d'assaut, il eut recours à la sape et à la mine, et ordonna de creuser un souterrain qui, passant sous les murailles, eût son débouché au cœur même de la ville assiégée. Mais le sire de Penhoën était trop fin et trop expérimenté pour se laisser ainsi surprendre. Voyant les Anglais plus inactifs que de coutume, il entra en défiance et soupçonna la vérité; puis, afin de connaître la direction du travail souterrain, il donna l'ordre à tous les habitants logés près des remparts de suspendre dans leurs caves de petits bassins de cuivre chargés d'une ou deux boules de métal et leur dit de l'avertir aussitôt qu'ils les verraient en mouvement. Il découvrit ainsi la direction de la mine et faisant sur-le-champ contre-miner, il surprit l'ennemi à peu de distance du sol, et le refoula dans le souterrain où il mit le feu. Les travailleurs anglais périrent égorgés ou écrasés sous les poutres brûlantes de leur galerie incendiée.

Une autre invention du duc de Lancastre n'eut pas plus de succès. Sachant bien que la disette de vivres était extrême dans la place étroitement bloquée, il fit rassembler un grand troupeau de porcs dans de vastes prairies attenantes à la ville. Il pensait que la garnison affamée ferait une sortie pour s'en emparer, qu'il lui serait facile alors de tenter du côté opposé l'escalade de la ville, privée d'une partie de ses défenseurs. Mais le Tort-Boiteux n'était pas homme à se laisser prendre à ce stratagème qu'il fit tourner à l'avantage de la ville, et il en imagina un autre dont quelques historiens attribuent l'invention à du Guesclin. On attacha une truie à l'entrée de la poterne qui donnait sur les prairies et qu'on eut soin de tenir ouverte; puis on tenailla les oreilles de l'animal dont les cris perçants attirèrent le troupeau de porcs. Ils se jetèrent tous dans la rivière qui baignait de ce côté le pied des murs, la passèrent à la nage et entrèrent dans la poterne qu'on referma derrière eux. La corde qui retenait la truie fut aussitôt coupée, et elle s'enfuit dans la place avec tous les porcs à sa suite. Ils étaient, dit-on, plus de mille et furent d'un grand secours aux habitants qui, debout sur leurs murailles, se moquèrent des Anglais, les appelant beaux gardeurs de cochons et les remerciant de la bonne chère qu'ils allaient faire à leurs dépens.

Mais ce secours s'épuisa, et la garnison fut de nouveau réduite à l'extrémité. Un courageux bourgeois, se dévouant alors et confiant le sort de sa famille au gouverneur et à ses concitoyens pour le cas où il périrait dans son entreprise, offrit de passer à travers le camp anglais et d'aller avertir Charles de Blois de la détresse de sa capitale, qui serait contrainte à se rendre par la famine si elle n'était promptement ravitaillée et secourue. Il sort de la ville, se donne pour déserteur, et conduit au duc de Lancastre, il se prétend

victime des violences du sire de Penhoën et affirme que celui-ci ne résiste encore que parce qu'il attend un renfort de 4000 hommes en marche pour forcer les lignes anglaises et pénétrer dans la ville. Lancastre ajoute foi à ses paroles, et prenant avec lui l'élite de ses forces, il sort de son camp et marche dans la direction indiquée.

Le bourgeois s'échappe pendant la nuit et tombe au milieu de la troupe de du Guesclin. Celui-ci le prend d'abord pour un espion, et menace de le pendre s'il ne dit vrai: il apprend de lui que Lancastre s'est mis en campagne à la rencontre d'un ennemi imaginaire, et que l'armée assiégeante est ainsi fort affaiblie. Il saisit avec joie l'occasion qui se présente, et fond sur le camp anglais, où il sème l'épouvante. En peu d'instants, tout est pris, saccagé ou incendié. Cent chariots chargés de vivres arrivaient alors au camp: du Guesclin s'en empare, et force les conducteurs à se diriger vers la ville où il entre à leur suite avec son riche butin, aux acclamations de la garnison et des habitants. Les paysans, conducteurs des chariots, se jettent à ses pieds, pensant déjà, dit un vieux chroniqueur, sentir la corde autour de leur cou; mais du Guesclin, compatissant aux pauvres et aux laboureurs, au lieu de les punir les rassure, et leur dit cette parole remarquable dans un temps de déprédation et de violence du fort sur le faible: "Vous n'y perdrez pas un denier, ni cheval, ni jument, mais serez payés de vos denrées à leur prix. Retournez dans le camp ennemi et me recommandez au duc de Lancastre, et dites-lui que nous avons des biens assez pour vivre au plaisir de Dieu jusqu'au temps où secours nous sera venu."

Lancastre, quoique furieux d'avoir été ainsi joué, admira l'héroïsme et la générosité de du Guesclin, et exprima le désir de connaître personnellement un si vaillant chevalier. Il l'engagea donc à venir le visiter sous sa tente, et un héraut

fut envoyé pour lui porter l'invitation du prince avec un sauf-conduit.

Introduit, avec le cérémonial d'usage et au son des trompettes, dans la ville, et en présence du gouverneur et des principaux chefs, le héraut demanda du Guesclin, et comme on le lui montrait à peu de distance, très-simplement accoutré selon sa coutume, en jupon noir et la hache au cou, le héraut dit naïvement qu'il croyait plutôt voir un brigand qu'un chevalier; puis il s'acquitta de son message. Bertrand accepta l'invitation du prince et, malgré sa propre pénurie, il traita magnifiquement le héraut, qui reçut de lui une belle robe et cent florins d'or.

Bertrand fut reçu du prince anglais et de sa cour avec la plus grande distinction: chacun se fit honneur de lui faire l'accueil dû à son mérite. Cependant, un chevalier anglais, très-renommé pour sa force et sa bravoure, osa le provoquer et lui adressa un cartel au mépris des convenances de l'hospitalité, et au grand déplaisir de Lancastre. Du Guesclin accepta le combat, qui eut lieu le lendemain en champ clos, en présence de la garnison et de l'armée assiégeante. L'Anglais fut renversé dans la poussière; le vainqueur lui laissa la vie et rentra dans la ville au cri enthousiaste de: "Vive Guesclin!" mille fois répété par le peuple, qui voyait en lui son libérateur et son héros.

Tous les efforts des Anglais avaient échoué pour s'emparer de la ville soit par ruse, soit à force ouverte. Lancastre eut alors recours à un moyen extrême, toujours très-redouté d'une place assiégée. Il fit construire à grands frais une de ces énormes tours en bois appelées au moyen âge *garrots* ou *beffrois*, montées sur des rouleaux mobiles et qu'on élevait plus haut que les remparts, au pied desquels on l'approchait. Ces tours étaient remplies d'hommes armés; elles avaient, à la hauteur des murs, une plate-forme

d'où l'on abaissait sur les remparts un pont-levis à l'aide duquel les assiégeants se précipitaient dans la place. Dans la partie la plus élevée de la tour, on pratiquait des ouvertures ou meurtrières par où on lançait sur les assiégés une grêle de traits et de projectiles. Ces sortes de machines étaient aussi coûteuses que redoutables, et l'on n'y avait recours qu'à la dernière extrémité.

A l'aspect de cette formidable tour, les Rennois, déjà décimés et épuisés par les combats, les privations et les fatigues, sentirent faiblir leur courage. Ils repoussèrent cependant une première attaque, mais avec de si grandes pertes, que la ville, presque réduite à sa propre milice, semblait hors d'état de résister à un autre assaut.

Du Guesclin ranima le courage des habitants et s'offrit au gouverneur pour conduire une attaque à la tête de la milice urbaine contre le beffroi des Anglais. L'entreprise fut résolue. Bertrand, au point du jour, sort avec cinq cents hommes: chacun d'eux, armé de l'épée et de l'arc, portait en outre une fascine soufrée. Un corps d'élite de huit cents hommes gardait le pied du beffroi que remplissait une troupe vaillante et nombreuse. Du Guesclin fond avec tant d'impétuosité sur l'ennemi que trois cents Anglais sont mis hors de combat au premier choc. Parvenus jusqu'au pied de la redoutable machine, les Bretons y lancent leurs fascines enflammées et un combat furieux s'engage à l'entour. Mais déjà, de toutes parts, le feu éclate et bientôt la tour de bois s'écroule avec un horrible fracas engloutissant une multitude de ses défenseurs sous ses débris.

L'armée anglaise était sortie de son camp et accourait au secours des siens. Du Guesclin ordonna la retraite: les Bretons se retirèrent en bon ordre, soutenus par un nouveau corps de milice et rentrèrent triomphants dans la place.

Lancastre perdit alors l'espoir de s'emparer de Rennes par la force. Il avait déjà reçu avis d'une trêve signée à Bordeaux entre les rois de France et d'Angleterre, et son souverain, le roi Édouard, lui ordonnait de lever le siège. Mais Lancastre avait juré de ne point s'éloigner de la ville qu'il n'eût planté sa bannière sur les murailles, et il était retenu par son serment. Du Guesclin leva ses scrupules et tomba d'accord avec le sire de Penhoën pour lui faire dire qu'il était libre d'entrer dans Rennes avec dix chevaliers, et qu'il lui serait permis de planter son drapeau sur les murs de la ville, à condition qu'il en sortirait sur-le-champ et lèverait le siège.

Cette condition, très-étrange, mais qui s'explique par le respect superstitieux des vœux, même les plus téméraires, fut littéralement exécutée, et la ville de Rennes fut ainsi délivrée par du Guesclin. Le héros breton reçut de Charles de Blois, pour récompense, le don de la seigneurie de la Roche-Darrien : ce fut le commencement de sa haute fortune.

La trêve de Bordeaux dura deux ans; elle fut suivie d'un traité de paix signé en 1359, à Londres, par lequel le roi Jean, pour prix de sa rançon, abandonnait aux Anglais, en toute souveraineté, les deux tiers de la France. Les états généraux, réunis à Paris par le Dauphin, rejetèrent ce traité. Le roi Édouard fit aussitôt de nouveaux préparatifs de guerre. Lancastre rentra en Bretagne avec le jeune Montfort et assiégea Dinan, forte place où commandait ce même sire de Penhoën, dit le Tort-Boiteux, qui avait si bien défendu la ville de Rennes.

Ce siège fut, comme le précédent, fertile en incidents; nous rappellerons le plus curieux, véritable scène du moyen âge.

Bertrand du Guesclin était dans la place avec son jeune frère Olivier, et une suspension d'armes de quarante jours

ayant été signée, Olivier sortit sans défiance sur la foi de cette trêve, et s'approcha du camp anglais. Il rencontra sur son chemin un chevalier anglais, très-fort et très-vaillant, sir Thomas de Cantorbéry, qui l'arrêta, s'empara de sa personne, l'amena de force au camp et le retint captif dans sa tente. Quand la nouvelle en parvint à Bertrand, il rougit de colère, dit la chronique[1], s'enquit du nom du chevalier déloyal qui retenait son frère prisonnier, et s'écria: "Par saint Yves, il me le rendra!" Bertrand aussitôt monte à cheval, court au galop au camp des Anglais, arrive à la tente du prince et demande à être introduit. Il entre, il trouve Lancastre jouant aux échecs avec le célèbre Chandos et entouré des principaux chefs, parmi lesquels Robert Knolles et le jeune Montfort.

Le prince l'ayant reconnu, lui dit: "Soyez le bienvenu, Bertrand." Et, comme Bertrand fléchissait le genou devant lui, Lancastre quitta le jeu, lui tendit la main et le releva. Les chefs anglais lui firent bon accueil, et Chandos lui offrit à boire; mais Bertrand répondit qu'il ne porterait pas le verre à ses lèvres avant que justice lui eût été faite. Il dit alors comment son frère Olivier avait été capturé contre tout droit par Cantorbéry et demanda qu'il lui fût rendu. Lancastre fit sur-le-champ comparaître l'accusé en sa présence et le somma de répondre à l'accusation. Cantorbéry, confiant dans sa force, plein de morgue et d'arrogance, répondit que si Bertrand du Guesclin lui imputait une action indigne d'un chevalier, il fallait qu'il en donnât la preuve en soutenant son droit corps à corps, le fer en main, et il jeta à terre son gage de bataille. Du Guesclin courut le relever: "Faux chevalier," dit-il, "déloyal et traître! je te combattrai devant tous les barons; j'en jure par le vrai Dieu, je ne

[1] Et quand Bertrand l'oy s'y rougit comme charbon.
(*Chronique de du Guesclin.*)

dormirai en un lit ni ne mangerai trois soupes avant de m'être armé et d'avoir eu raison de toi par le fer."

Lancastre approuva le combat et Chandos fit don d'un cheval à Bertrand pour lui marquer son estime.

A la nouvelle de cette lutte en champ clos contre un des meilleurs champions de l'Angleterre, toute la ville de Dinan s'émut et conçut de vives alarmes pour celui en qui elle voyait son plus ferme défenseur. Grands et petits priaient Dieu pour lui, lorsqu'une noble demoiselle, nommée Typhaine Raguenel, très-renommée pour sa sagesse et sa beauté, calma leurs appréhensions. Elle était fille d'un des plus riches habitants de la ville et on la disait si instruite dans l'astrologie et les autres sciences occultes, qu'aux yeux de la foule elle passait pour une fée. "Ne vous alarmez pas," dit-elle aux bourgeois de Dinan, "ne craignez rien pour Bertrand, il sortira vainqueur de ce combat." Ces paroles furent rapportées à Bertrand; mais il était loin de prévoir alors les liens étroits qui l'uniraient un jour à cette noble demoiselle; il répondit qu'il ne fallait pas tenir compte des vaines paroles d'une femme et qu'il mettait toute sa confiance en Dieu et en son droit.

Il fut décidé que le combat aurait lieu sur la grande place du marché de Dinan, en présence du duc de Lancastre, que la ville donnerait des otages et que le prince y serait introduit avec une suite de cent barons et chevaliers à son choix. A l'approche de l'heure décisive, Cantorbéry eut peur et Robert Knolles, en son nom, tente un accommodement avec du Guesclin; mais Bertrand était trop irrité: "S'il ne veut pas combattre, qu'il se rende à moi à merci, et me présente son épée en la tenant en main par la pointe." "Il ne fera point cela," répondit Robert Knolles. "Il aura raison," dit Bertrand, "l'honneur vaut mieux que la vie."

La lice fut donc ouverte à Dinan, présidée par Lancastre

entouré de ses chevaliers, en présence du gouverneur, le sire de Penhoën, et de la foule des habitants. Les deux champions parurent armés de pied en cap, couverts de fer, eux et leurs chevaux, et au signal donné, ils s'élancèrent avec fureur, l'épée en main, et fondirent l'un sur l'autre. Le combat fut long; tous deux semblaient de force égale. Les coups qu'ils se portaient étaient terribles et le feu jaillissait sous les glaives; mais leurs armures étaient impénétrables, et le sang ne coulait pas. Ils se prirent enfin corps à corps, cherchant mutuellement à s'enlever de cheval. L'Anglais, dans cette lutte, laissa tomber son épée, Bertrand, soudain, saute à pied dans l'arène, saisit l'épée à terre et la jette, par dessus les lices, sur la foule. Cantorbéry n'avait plus que sa dague ou poignard pour toute arme; mais il était à cheval, tandis que son adversaire était à pied, et, se précipitant sur lui, il l'empêcha de remonter et le poursuivit dans l'arène, espérant l'écraser sous les pieds de sa monture. Du Guesclin l'esquivait avec peine, embarrassé par ses genouillères, il s'assit enfin pour les défaire, et comme l'Anglais fondait de nouveau sur lui, il se jeta de côté adroitement et plongea son épée au passage dans le flanc du cheval de son ennemi. L'animal bondit de douleur, se cabra et renversa son cavalier. Du Guesclin s'élance alors, saisit l'Anglais à la gorge et lui appuyant le genou sur la poitrine, il le frappe de plusieurs coups au visage. Lancastre intervint, des chevaliers accoururent et demandèrent à Bertrand d'épargner le vaincu. "Accordez sa vie au duc," dit Robert Knolles, "tout l'honneur est à vous, c'est assez." "Je l'accorde au duc," dit Bertrand, et s'avançant vers le prince: "Sire," lui dit-il, avec respect, "si ce n'eût été par obéissance pour vous, je l'aurais tué." "Il n'en vaut guère mieux," dit Lancastre; "vous avez vaillamment combattu. On vous rendra votre frère et je lui donne mille livres pour

s'équiper. Les armes et le cheval de ce félon chevalier sont à vous; je n'aime pas les traîtres et il ne reparaîtra point dans ma cour."

Lancastre et sa suite retournèrent au camp, les otages furent rendus, et la journée se termina par une grande fête que les habitants de Dinan donnèrent au vainqueur et à la belle Typhaine, qui avait prédit la victoire[1].

Peu de temps après, et avant l'expiration de la suspension d'armes, Lancastre reçut du roi Édouard l'ordre formel de rejoindre sans retard la nouvelle armée d'invasion, réunie à Calais. Il obéit, le siège de Dinan fut levé et une autre trêve de deux ans fut signée entre les partis de Blois et de Montfort.

V.

Du Guesclin au service de France.—Son mariage. —Nouveaux exploits.

La réputation de du Guesclin avait franchi les limites de son pays natal, et durant la trêve signée, après le siège de Dinan, entre les deux prétendants, il se rendit avec sa fidèle troupe de vaillants Bretons à l'appel du dauphin Charles de France.

Ce prince avait alors rétabli son autorité dans Paris; mais il se croyait menacé par la formidable invasion d'Édouard III, tandis qu'un autre ennemi de sa famille, le

[1] Le capitaine fit un souper noblement,
Et toutes les bourgeoises vinrent généralement
Et les bourgeois aussi y furent là présent,
Carolent main en main et chantent hautement.
(*Chronique de du Guesclin.*)

roi de Navarre, Charles, surnommé *le Mauvais*[1], lui faisait la guerre. Ce dernier possédait, en Normandie, en sa qualité de comte d'Évreux, de vastes territoires et s'était en outre emparé de plusieurs places importantes sur la Seine, interceptant tous les arrivages de vivres qui descendaient le fleuve : Melun était au nombre de ces places, et le Dauphin résolut de l'assiéger pendant que le roi Édouard et son armée d'invasion étaient arrêtés devant Rheims.

La reine de Navarre, Jeanne de France, commandait en personne dans Melun, très-bien approvisionné et défendu par une nombreuse garnison sous les ordres d'un capitaine renommé, le sire de Mareuil, surnommé *le Bascon* ou le Bâtard. Du Guesclin et ses compagnons bretons rejoignirent le Dauphin et l'armée française sous les murs de la place. Ils montèrent les premiers à l'assaut et furent repoussés avec perte. Le sire de Mareuil parcourait les remparts, tenant en main une arbalète dont il se servait avec une adresse merveilleuse et une foule de victimes étaient déjà tombées sous ses coups : "Visez au bâtard," crie du Guesclin aux archers français ; mais leurs flèches viennent s'émousser sur l'armure de fer du sire de Mareuil qui se transporte sur tous les points menacés, animant les siens et renversant les échelles des assiégeants, sur lesquels on précipite des fragments de rocs, des tonneaux de pierres et d'énormes poutres. Du Guesclin furieux rallie ses Bretons, applique au mur une nouvelle échelle et dit : "Par Dieu qui peina en croix et au troisième jour ressuscita, j'irai parler à la barrette du bâtard." Celui-ci lui insultait du haut des murailles, se moquant de sa taille grosse et courte et qui semblait toute boursouflée dans son armure ; il saisit

[1] Charles le Mauvais descendait de Louis, comte d'Évreux, fils cadet du roi Philippe III. Il avait hérité du royaume de Navarre par sa mère, Jeanne, fille de Louis X.

en même temps une tonne de pierres, les plus grosses qu'on ait pu ramasser ; il la roule sur l'échelle, qui rompt sous le poids. Du Guesclin tombe, la tête la première, dans le fossé plein d'eau, et s'embourbe dans la vase jusqu'aux épaules. On le retire évanoui et à demi mort, on lui ôte son casque et son armure et on l'enveloppe dans un fumier chaud. Il y reste une heure sans connaissance, puis, revenu à lui, il s'informe, il apprend que le combat continue, et, saisissant ses armes, il y court : il attaque cette fois les barrières extérieures de la porte principale, les brise à coups de hache, tue leurs défenseurs, ébranle la porte, qu'il bat en brèche avec une vigueur sans pareille et une tenacité indomptable.

La nuit sépara les combattants ; le Dauphin ordonna que l'attaque serait reprise le lendemain à la pointe du jour, sous la conduite de du Guesclin : mais la reine de Navarre et le sire de Mareuil n'attendirent pas un nouvel assaut. Témoins des prodigieux exploits du héros breton et affaiblis par la perte d'un grand nombre des leurs, ils capitulèrent, et Melun ouvrit ses portes au Dauphin.

Du Guesclin accompagna à Paris le prince et son armée victorieuse, et reçut du Dauphin, en récompense de ses services, le gouvernement de la ville de Pontorson, place frontière entre la Normandie et la Bretagne. Peu de temps après, la paix fut faite avec l'Angleterre. Les deux rois signèrent, en 1360, le traité de Bretigny par lequel Édouard III renonçait au titre de roi de France, mais acquérait en toute souveraineté le duché de Guyenne et de Gascogne et les nombreux pays au sud de la Loire, antique héritage d'Éléonore d'Aquitaine. Le roi Jean s'obligea en outre, par ce traité désastreux, à payer trois millions d'écus ou de francs d'or pour sa rançon : il donna deux de ses fils en otages pour en assurer le payement, et rentra en France

et à Paris, où il confirma du Guesclin dans son gouvernement de Pontorson. Le héros breton obtint en outre du roi le brevet d'une compagnie de cent lances ou de cinq cents hommes à cheval au service de la couronne[1].

Cette époque fut celle de son mariage. Du Guesclin n'avait pas oublié Typhaine Raguenel, la belle et noble fille de Dinan qui avait annoncé sa victoire sur l'Anglais Cantorbéry. Typhaine était riche, elle était savante, et passait même pour une fée aux yeux de beaucoup de gens. De nombreux partis s'étaient présentés pour elle. Du Guesclin demanda sa main, et l'on assure que la comtesse de Blois, sa souveraine, intervint pour la lui faire obtenir. Il épousa Typhaine, elle était digne d'un héros. Les fêtes de leur mariage furent célébrées à Pontorson, ville dont du Guesclin était gouverneur au nom du roi et où il établit sa résidence.

La réputation de du Guesclin allait sans cesse grandissant et il n'était bruit que de ses exploits dans les territoires demeurés français à l'ouest de la France et au sud de la Loire. Ces pays étaient ceux qui avaient le plus à souffrir des usurpations et des ravages commis ou du moins tolérés par les gouverneurs anglais des provinces méridionales cédées au roi Édouard à la paix de Bretigny. Un vaillant chevalier, Jean de Saintré, commandant des forces royales du bas Poitou, voyait avec douleur les odieuses conséquences d'un traité déjà si onéreux pour la France. Un corps nombreux d'Anglais avait surpris, dans cette contrée, le château d'Essay, position très-forte, d'où ils se répandaient dans les campagnes pour y commettre d'affreuses dévastations. Trop faible pour enlever ce repaire de brigandage,

[1] Chaque homme d'armes à cette époque avait une suite de quatre hommes, armés et montés, et les cinq réunis formaient ce qu'on appelait une lance.

Saintré appela du Guesclin à son aide, il lui envoya un pressant message à Pontorson, l'invitant à réunir ses forces aux siennes pour reprendre aux Anglais le formidable château d'Essay. Mais du Guesclin, après avoir purgé son propre gouvernement des bandes qui l'infestaient, fatigué de la vie de combats et d'aventures, songeait, dit-on, à quitter la carrière pour vivre de la vie de famille dans la retraite et le repos auprès de Typhaine, sa belle épouse. Celle-ci lui inspira d'autres pensées et réveilla le héros : elle le décida, dans l'intérêt de la cause royale, à se rendre à l'appel qui lui était fait.

Du Guesclin donc quitte Pontorson, et franchit la Loire avec sa compagnie bretonne à laquelle se joignent une foule d'auxiliaires empressés de servir sous ses ordres et il arrive avec trois ou quatre mille hommes au camp de Jean de Saintré devant les murs formidables du château d'Essay qu'ils investissent. Les défenses extérieures sont rapidement emportées et des échelles sont plantées au pied des remparts. Du Guesclin sous une pluie de traits y monte le premier et s'élance sur la muraille au cri terrible de *Notre-Dame Guesclin;* ses compagnons le suivent; les Anglais reculent. Ils fuient en désordre dans l'enceinte intérieure. Du Guesclin les y poursuit : mais une poutre se brise sous son poids; il tombe d'une hauteur de vingt pieds et se casse une jambe. Cinq Anglais fondent ensemble sur lui; il se relève, s'adosse à une muraille et, de sa hache d'armes, il abat trois Anglais. Mais, épuisé par la fatigue et la douleur, il allait succomber quand ses Bretons surviennent et le délivrent : il défaille alors et perd connaissance entre leurs bras. On le croit mort, et pour le venger on ne fait aucun quartier aux vaincus : tous périssent et la forteresse est incendiée.

Le héros blessé fut transporté à Nantes et y resta trois mois pour se guérir.

Durant son absence le château de Pontorson, qu'il avait laissé sous le commandement de sa femme, fut sur le point de tomber par surprise au pouvoir d'un capitaine anglais, Guillaume Felleton, que du Guesclin avait fait prisonnier dans une précédente rencontre et relâché, moyennant rançon, après l'avoir quelque temps retenu captif dans le château. Felleton en connaissait les côtés faibles et résolut de s'en emparer. Il réunit deux cents hommes, et par une nuit sombre il s'approcha de la forteresse, planta une échelle au pied du rempart et l'escalade commença, secondée à l'intérieur par une servante complice de Felleton.

Une femme avait mis le château en péril, une autre femme le sauva. Celle-ci, Jacqueline du Guesclin, sœur de Bertrand, religieuse de Saint-Sulpice de Rennes, se trouvait alors sous le toit de son frère. Elle s'éveille en sursaut, croit entendre du bruit, et pressentant une attaque nocturne, elle s'habille à la hâte, saisit une épée et un bouclier, et court du côté où le bruit se fait entendre.

Les Anglais montaient toujours et déjà touchaient aux créneaux. Jacqueline, d'une main hardie, renverse l'échelle qu'elle précipite avec les assaillants dans le fossé, puis elle sonne la cloche d'alarme et appelle aux armes la garnison. Felleton se voit découvert, il ordonne la retraite et s'éloigne de Pontorson. Mais le jour même, du Guesclin, guéri de sa blessure, revenait avec sa vaillante escorte. La troupe de Felleton rencontre la sienne. Du Guesclin l'attaque, la met en fuite, renverse Felleton, le fait pour la seconde fois prisonnier et le ramène captif dans cette même forteresse où l'Anglais s'était flatté de rentrer avec les droits du vainqueur. Le retour de Bertrand à Pontorson fut suivi d'un acte de justice sommaire et barbare. Du Guesclin avait la trahison en horreur: il fit saisir la complice de

Felleton, la femme coupable qui avait voulu livrer la place aux Anglais, et la condamna à mourir de la mort des traîtres. La malheureuse fut, par son ordre et malgré ses cris désespérés, enfermée dans un sac de cuir et noyée dans le fossé de la forteresse.

La trêve conclue pour deux années en 1359, après le siège de Dinan, entre les partis de Blois et de Montfort, était expirée et la guerre civile désolait de nouveau la Bretagne. Charles de Blois fit un appel à tous ses partisans et réunit sous sa bannière une armée de vingt-deux mille hommes, presque tous Bretons, commandée par les premiers seigneurs du pays et à laquelle il donna pour chef Bertrand du Guesclin. L'armée de Montfort était inférieure en nombre, on y voyait plusieurs corps francs, et le corps anglais, commandé par Chandos et Robert Knolles, en faisait la principale force. Les deux armées se rencontrèrent, en l'année 1363, sur les landes d'Évran; mais lorsqu'elles furent en présence et parurent prêtes à en venir aux mains, les évêques de Bretagne s'interposèrent entre elles; ils firent entendre des paroles de paix; et s'adressant aux deux prétendants, ils les conjurèrent de s'accorder ensemble et de prévenir une plus grande effusion de sang pour leur cause. Charles et Montfort consentirent l'un et l'autre à partager entre eux la Bretagne; un traité, dit des landes d'Évran, fut signé sur cette base malgré tous les efforts que fit du Guesclin pour s'y opposer. Il se croyait sûr de vaincre et il dit à Charles de Blois qu'il venait de perdre la plus belle occasion d'entrer seul en possession de son duché.

Des otages furent donnés des deux parts en garantie du traité; Montfort exigea que du Guesclin fût du nombre, mais Bertrand n'y consentit qu'à la condition formelle qu'il ne serait pas détenu en otage plus d'un mois. Ce traité qui

partageait la Bretagne entre les deux prétendants, ne reçut point son exécution. Il était nécessaire pour le valider qu'il fût ratifié par l'héritière légitime du duché, par la duchesse Jeanne de Penthièvre comtesse de Blois. Elle s'étonna que son mari eût disposé de son héritage: elle dit qu'il avait fait trop bon marché de ce qui n'était pas à lui, qu'il n'y allait rien du sien et qu'il faisait du bien d'autrui large courroie. Elle lui écrivit: "Vous ferez ce qu'il vous plaira; je ne suis qu'une femme et ne puis mieux; mais j'y perdrais plutôt la vie, et deux si je les avais, que d'avoir consenti à chose si reprochable[1]."

La guerre recommença et les otages furent rendus; mais Montfort, contre tout droit, refusa de rendre la liberté à celui qu'il redoutait le plus dans le parti opposé au sien, il retint prisonnier Bertrand du Guesclin, et en remit la garde à ce même Felleton qui était tombé deux fois entre les mains du héros breton. Celui-ci, après deux mois d'une étroite captivité, trompa la vigilance de son gardien, il s'échappa et fut accusé par Felleton d'avoir manqué, en s'évadant, aux lois de l'honneur. Le Dauphin fit instruire la cause par le Parlement de Paris, où elle fut plaidée avec éclat. Deux cents chevaliers à bannière vinrent affirmer avec serment que du Guesclin n'avait engagé sa parole que pour un mois et qu'il avait été détenu contre toute justice. Le Parlement rendit un arrêt solennel qui le lavait de toute imputation calomnieuse, déclarant qu'il n'avait point forfait à l'honneur.

Du Guesclin retourna dans son gouvernement de Pontorson, et comme il traversait pour s'y rendre la petite ville de Guingamp où il coucha, il fut surpris en voyant le lendemain la foule des habitants, de tout sexe et de tout

[1] D'Argentré.

âge, entourer son logis. Ils poussaient des cris et le suppliaient de ne point les abandonner, implorant le secours de son bras pour détruire deux repaires de brigandage, les châteaux de Pestivien et de Trogoff, dont les gouverneurs anglais menaçaient leur ville et infestaient leur territoire. Semblables aux peuples de l'antiquité qui appelaient à leur aide Hercule et divinisaient en lui le dompteur des tyrans et des monstres, ces pauvres gens croyaient du Guesclin armé par Dieu même d'une force surnaturelle pour exterminer ces tyrans étrangers, oppresseurs de leur pays.... "Vaillant Bertrand," criaient-ils, "ne nous abandonnez pas! Homme de Dieu, délivrez-nous de nos ennemis!" Du Guesclin, ému de compassion, se rendit à leur prière, il manda de Pontorson ses fidèles Bretons qu'il réunit aux compagnies de la milice bourgeoise. Celles-ci se crurent invincibles ayant à leur tête celui qu'elles acclamaient comme l'envoyé du Dieu des armées. Elles marchèrent pleines d'ardeur et d'enthousiasme à l'attaque des deux redoutables forteresses que du Guesclin emporta d'assaut avec une audace merveilleuse. Sa clémence intervint en faveur des vaincus; mais les bourgeois, exaspérés par les maux et les outrages qu'ils en avaient reçus, les massacrèrent tous impitoyablement. Le château de Trogoff fut rasé; il n'en resta qu'un informe débris dominant un limpide étang, au delà duquel verdoie encore une genétaie sauvage, nommée en dialecte breton *Bered ar zogom*, le cimetière des Anglais.

VI.

Cocherel.—Auray.

L'année 1364 venait de s'ouvrir: le roi Jean, dont la rançon n'etait pas encore payée, était retourné volontairement à Londres en apprenant l'évasion du duc d'Anjou son fils, l'un des otages qu'il avait donnés à Édouard III, lorsqu'il était rentré dans son royaume après avoir signé le traité de Bretigny. Le dauphin gouvernait et se voyait de nouveau menacé par son parent le roi Charles de Navarre, qui réclamait l'héritage du duché de Bourgogne, auquel il avait des droits légitimes, et que le roi Jean avait donné à son troisième fils Philippe, surnommé *le Hardi.* Retenu à cette époque au delà des Pyrénées par ses démêlés avec les rois d'Aragon et de Castille, le roi de Navarre avait ajourné sa vengeance sans déguiser ses projets hostiles; possesseur d'une partie de la Normandie en sa qualité de comte d'Évreux et maître du cours de la Seine en dessous de Paris, il donnait de vives inquiétudes au Dauphin, qui résolut de profiter de son absence et de le prévenir par une attaque aussi soudaine qu'imprévue.

Il se souvint du héros breton dont il avait admiré les fabuleux exploits au siège de Melun, et, appelant du Guesclin à Paris, il lui confia ses nouveaux projets et le chargea d'enlever, de concert avec le maréchal Boucicault, les trois places de Mantes, Rolleboise et Meulan, qui dominaient le cours de la Seine sous Paris. Du Guesclin obéit. Apportant dans l'exécution des ordres du prince autant de célérité que d'audace, il prit Mantes par surprise, à l'aide d'un stratagème de guerre, et emporta de vive force Rolleboise et la forte place de Meulan. Il eut recours au

canon pour réduire cette ville, et c'est la première fois que l'artillerie à feu, déjà employée en rase campagne pour les batailles, fut mise en usage en France pour l'attaque d'une place fortifiée.

La couronne venait de passer sur la tête du Dauphin; le roi Jean était mort à Londres le jour même où du Guesclin prit possession de la ville de Mantes, et son fils avait été proclamé sous le nom de Charles V. Élevé à la rude école des périls et des longues disgrâces, ce prince montra de bonne heure l'assemblage des rares qualités qui lui ont valu le nom glorieux de *Sage* confirmé par la postérité. Maître de lui-même, froid et réfléchi, doué de prudence et de sagacité, il posséda le grand art des rois qui consiste à connaître les hommes et à distinguer, en se les attachant, ceux qui sont le plus propres à servir les grands intérêts du pays. Depuis longtemps déjà il avait apprécié la valeur guerrière de du Guesclin, il avait deviné ce dont il serait capable à son service, et il lui donna pour mission d'enlever la Normandie au roi de Navarre en lui conférant le commandement des forces royales dans cette province.

L'armée navarraise se rassemblait alors à Évreux sous un des premiers capitaines du siècle, récemment débarqué à Cherbourg avec deux mille hommes; c'était Jean de Grailli, captal de Buch, seigneur gascon, célèbre par ses grands coups d'épée et ses bons mots. Il avait pris à sa solde un corps nombreux d'aventuriers anglais, commandés par le sire Jean Joël, vaillant chevalier d'Angleterre et condottière redoutable. L'armée du captal, avec ce renfort, comptait environ douze mille hommes sous l'étendard navarrais.

Du Guesclin rassembla une partie de la sienne à Rouen, puis il se rendit à Pontorson, où il fut rejoint par beaucoup de chefs bretons qui lui amenèrent environ trois mille hommes de son pays natal, fiers de servir sous lui et

confiants en sa fortune. D'autres chefs ou chevaliers picards, normands, gascons, accoururent aussi à son appel ainsi que les milices de Rouen et d'autres villes normandes. Son armée comptait environ dix mille hommes à la tête desquels étaient deux princes du sang, les comtes d'Auxerre et de Châlons.

Pour la première fois du Guesclin commandait les nobles seigneurs de France, et allait déployer sur une grande scène cette activité dévorante, ce sens droit et vigoureux, cet esprit inventif fécond en ruses de guerre et en résolutions aussi habiles que soudaines, cette fougue tenace, et en même temps cette audace incroyable, tempérée par la prudence, mélange étonnant de qualités souvent opposées et qui marquent sa place au premier rang parmi les capitaines de son siècle.

Il entra en campagne dans les premiers jours de mai 1364 et marcha rapidement, par Pont-de-l'Arche et Passy-sur-Eure, au devant de l'armée navarraise, composée elle-même d'hommes de races diverses, Espagnols, Normands, Anglais et Gascons. Les deux armées se rencontrèrent près du bourg de Cocherel, à quelques lieues d'Évreux. Avant d'en venir aux mains, les principaux chefs français et bretons délibérèrent pour savoir quel serait leur cri de guerre et de ralliement. Le comte d'Auxerre étant le premier dans l'armée par sa naissance, du Guesclin opinait pour que son nom fût adopté, mais le cri de *Notre-Dame Guesclin* fut accepté par acclamation comme le plus propre à assurer la victoire[1].

Le captal avait le commandement en chef des Anglo-Navarrais. Ceux-ci étaient supérieurs en nombre aux

[1] D'après le récit de Froissard, il y aurait lieu de croire que le commandement en chef fut alors mis en délibération et déféré à du Guesclin.

Français et avaient en outre l'avantage du terrain. Parfaitement approvisionnés, ils occupaient une hauteur boisée et dominant de vastes prairies où serpentait la rivière d'Eure. Du Guesclin, campé au-dessous dans les prairies, était trop prudent pour risquer une attaque contre une position où l'ennemi lui parut inexpugnable. Il attendit trois jours, espérant lui voir abandonner ses lignes : enfin, manquant de vivres, il eut recours à un stratagème pour l'attirer dans la plaine ; il ordonna une retraite précipitée et il feignit de fuir lui-même, se tenant à l'arrière-garde avec ses Bretons. L'Anglais Jean Joël, dupe de cet artifice, s'élance, malgré l'ordre du captal, au cri de : "En avant Saint-George, qui m'aime me suive!" Lorsqu'il le voit entraîné assez loin à sa poursuite, du Guesclin se retourne tout à coup, pousse avec les siens son terrible cri de guerre, fond avec fureur sur les Anglais et sème la mort dans leurs rangs. Le captal voit leur péril et s'élance à leur secours. "Là," dit Froissard, "messire Bertram fit maintes appertises d'armes et fut hardi chevalier durement. Donc s'épandirent ces batailles, ces chevaliers et ces écuyers sur ces plaines et commencèrent à lancer, à férir et à frapper de toutes armures, et à entrer par vaillance l'un dans l'autre et combattre de grand volonté. Là criaient les Anglais et Navarrais Saint-George, Navarre! et les Français Notre-Dame Guesclin!... et il y en eut des morts et des renversés en grand foison." Jean Joël fut mortellement blessé et le captal fut pris. Trente guerriers s'étaient conjurés pour se saisir de sa personne ; ils fondirent ensemble sur lui à travers toute la bataille, l'enveloppèrent, et malgré ses excellents coups d'épée ils l'enlevèrent et le retinrent prisonnier. Ayant perdu leurs chefs les Anglo-Navarrais perdirent courage, le plus grand nombre périt ou rendit les armes.

La victoire de Cocherel fut un événement considérable. Elle couvrit Paris et enleva au roi de Navarre une grande partie de ses possessions en Normandie. Charles V en reçut la nouvelle à Reims au milieu des fêtes de son sacre, il en comprit toute l'importance. La joie qu'il en eut fut extrême et il récompensa du Guesclin par le titre de maréchal de Normandie et par le don du comté de Longueville.

Cette brillante victoire fut le début d'une campagne dans laquelle Bertrand, par d'habiles manœuvres, soumit rapidement à Charles V toute la basse Normandie. Le château de Valogne, Carentan, Douvres, furent emportés. Cherbourg seul résistait encore lorsque d'autres événements ramenèrent du Guesclin sur l'ancien théâtre de ses exploits, en Bretagne, où la guerre recommençait avec une nouvelle fureur entre Charles de Blois et Montfort.

Le moment d'une bataille décisive était venu. Un nombreux corps auxiliaire anglais, commandé par le célèbre Chandos, l'un des premiers capitaines de son temps et le du Guesclin de l'Angleterre, assiégeait la ville d'Auray de concert avec la petite armée bretonne sous la bannière de Montfort, et la place affamée était réduite à la dernière extrémité. Trop faible pour la secourir avec ses seules forces, Charles de Blois demanda et obtint du roi de France le secours de son armée de Normandie, et Charles V donna l'ordre à du Guesclin de la conduire en Bretagne.

Du Guesclin s'empressa d'accourir et rejoignit Charles de Blois avec son armée victorieuse. Elle comptait deux mille hommes d'armes, formant une masse d'environ sept mille cavaliers, et deux mille hommes de pied. Elle avait à sa tête de vaillants capitaines, anciens compagnons de du Guesclin, attirés et retenus autour de lui par ses qualités

héroïques et magnanimes, et par le prestige de sa fortune militaire. De ce nombre étaient Olivier du Guesclin, son frère, Olivier de Mauny, son neveu, le vicomte d'Auxerre, grand maître des arbalétriers, Robert de Beaumanoir, Guillaume Boistel, le Bègue de Vilaine, le sire de Laval, le vicomte de Rohan et beaucoup d'autres.

Cette armée marchait en belle ordonnance et parfaitement équipée. Charles de Blois la passa en revue près de Josselin dans le Morbihan, et lorsqu'il vit la fière contenance de tant de braves, et toute la campagne étinceler à la lueur des casques et des cuirasses, les enseignes et les drapeaux tout fleurdelisés que le vent agitait, ce lui fut un agréable spectacle, dit un vieil historien[1], et il laissa éclater sa joie.

Auray cependant, réduit par la famine, était sur le point de capituler. Les habitants allumaient chaque nuit des feux au sommet des tours, en signe de détresse: mais Charles de Blois ne pouvait les secourir sans livrer bataille dans la plaine aux Anglais et à Montfort. Il était alors à quelques jours de marche seulement, et une lettre signée de son nom et fixée à une flèche, qu'un habile archer lança dans la ville, apprit au gouverneur que Charles et son armée étaient proches: elle l'invitait en même temps à prolonger la défense jusqu'à la Saint-Michel. Le gouverneur fit porter cette lettre à Montfort, l'engageant à suspendre son attaque et promettant de rendre la place si elle ne recevait pas, au jour marqué, les secours qui lui étaient promis.

L'armée française arriva le 27 septembre 1364 en vue d'Auray, et, du plus loin qu'elle fut aperçue à l'horizon par les défenseurs de la ville, ceux-ci, en signe de joie, pavoisèrent le sommet des tours et leurs remparts, et jetèrent des

[1] Le Fèvre.

cris d'allégresse accompagnés de fanfares qui répandirent l'alarme parmi les assiégeants et leur apprirent que l'ennemi était proche.

Jean Chandos, à qui Montfort avait cédé le commandement, prit aussitôt une position excellente entre Auray et la rivière de ce nom, protégé par elle sur son front de bataille et adossé à des collines couvertes de bois taillis.

Charles de Blois disposa lui-même son armée en ordre de bataille en face de l'ennemi, et, pour terminer d'un seul coup cette guerre qui désolait la Bretagne depuis un quart de siècle, il fut décidé des deux parts qu'il ne serait fait quartier ni à l'un ni à l'autre des deux rivaux et que le vaincu demeurerait sur la place.

La bataille d'Auray est une des plus caractéristiques du moyen âge, et il suffit de la décrire pour donner une idée de toutes celles qui ensanglantèrent cette longue période de trois siècles. Montfort avait dans son armée, outre l'illustre Chandos, plusieurs capitaines de renom, Robert Knolles, Hüe de Caverley, Gautier Huet, et le sanguinaire Olivier de Clisson, d'une force herculéenne, à qui sa cruauté dans les combats valut le surnom trop mérité de *Boucher*, et qui plus tard, au service du roi de France, devint connétable.

Chandos, après avoir ordonné, selon la coutume, ses trois corps de bataille, eut la précaution de former un corps de réserve dont il donna le commandement au vaillant chevalier Hüe de Caverley: mais ce dernier, honteux et courroucé d'une telle charge, la refusa, priant pour Dieu et à mains jointes qu'on y mît un autre, car il voulait, dit Froissard, combattre tout des premiers. Chandos, après de longs et vains efforts, lui dit les larmes aux yeux: "Messire Hüe, il faut que vous le fassiez ou que je le fasse, regardez lequel vaut mieux." A cette parole messire Hüe tout

confus se ravisa: "Certes," dit-il, "je sais bien que vous ne requerriez de moi nulle chose qui tournât à mon déshonneur." Il prit donc le commandement de l'arrière-garde et alla se mettre en ordonnance derrière le centre, sur la lisière des taillis.

Charles de Blois n'imita point la prudence de son rival; au lieu de confier le commandement suprême au plus digne, à du Guesclin, il le garda pour lui-même et il n'eut pas la précaution de former une réserve. Son premier corps de bataille, composé presque en entier de noblesse bretonne, eut pour chef du Guesclin, il donna le second au comte d'Auxerre et prit le commandement du troisième.

Des deux côtés, dans cette lutte fratricide, combattaient des Bretons et flottaient dans l'air des drapeaux semés d'hermines aux couleurs nationales. Les hermines étaient les armoiries de Bretagne avec cette noble devise: *Potius mori quam fœdari*[1], et elles étaient portées dans les deux camps par les princes rivaux. Cependant, au début de cette grande et décisive journée, Montfort se souvint d'une prédiction attribuée au fameux enchanteur Merlin, et qui semblait se rapporter à la bataille prête à s'engager. Il y était dit que le chef qui, dans ce jour, porterait les hermines, perdrait la vie. Frappé de ce souvenir, Montfort quitta sa cotte d'armes dont un de ses jeunes parents voulut se revêtir, et il en prit une autre pour lui-même sans les insignes de son rang.

Les armées demeurèrent quelque temps en présence et immobiles. "Les François," dit Froissard, "étoient tellement serrés et joints qu'on n'auroit pu jeter une pomme qu'elle ne tombât sur un bassinet ou sur une lance, et chaque homme d'armes portoit son glaive droit devant lui, retaillé à la mesure de cinq pieds, et une hache dure et bien acérée à

[1] Plutôt mourir qu'être souillé.

son côté ou sur son col, et les Anglois aussi d'autre part étoient très-bien ordonnés[1]."

Chandos avait trop d'expérience pour quitter son excellente position, défendue par la rivière d'Auray. Charles de Blois fut moins sage, et voyant que les Anglais ne bougeaient pas, il ferma l'oreille aux instantes représentations de du Guesclin et lui ordonna de franchir la rivière et d'attaquer. Bertrand obéit : ses archers, à pied devant son corps de bataille, lancent d'abord leurs traits qui s'émoussent la plupart, sans produire aucun effet sur le mur de fer que présentaient les hommes d'armes : il fond ensuite avec sa cavalerie, la lance en avant, sur le corps anglais commandé par Robert Knolles. Avec lui combattent Guillaume Boistel, le chevalier Vert et Lannoy : tous firent des prouesses merveilleuses ; du Guesclin surtout, dit la chronique, "se rua au milieu des Anglais et en abattit foison" ; mais le passage de la rivière avait mis dans les rangs une confusion qui affaiblit leur choc et dont les Anglais profitèrent : une multitude de Bretons perdirent la vie dans cette première rencontre.

Le comte d'Auxerre et Charles de Blois s'ébranlèrent à leur tour pour soutenir du Guesclin, Auxerre s'attaquant au corps de bataille commandé par Clisson, et Charles à celui de Montfort. La mêlée bientôt devint affreuse et générale. Les deux rivaux s'y comportèrent vaillamment. Avec Charles de Blois, dit Froissard, combattirent les meilleurs chevaliers de Bretagne et de Normandie : Tournemine, de Rieux, Kergorlay, les sires du Pont et de Prie. D'autre part était Chandos qui conseillait et guidait Montfort[2],

[1] Froissard, liv. I, ch. DVIII.

[2] Si conseilloit (Chandos) le comte de Montfort et entendoit à le conforter et ses gens, et lui disoit : "Faites ainsi et ainsi, et vous tirez de ce côté et de cette part." Le jeune comte de Montfort li créoit (le croyait) et ouvroit volontiers par son conseil. (FROISSARD, *ib.* ch. DIX.)

Gautier Huet, Robert Knolles et le terrible Clisson, qui assommait de sa hache tous ceux qui étaient à sa portée, sans qu'aucun jamais se relevât.

Charles de Blois, au fort de la mêlée, cherchait son rival : il aperçoit le jeune chevalier revêtu de la cotte d'armes semée d'hermines, et le prenant pour Montfort, il s'élance sur lui avec fureur, le frappe des deux mains, le renverse et le tue ; puis s'écrie : "Bretagne est à moi ! J'en suis duc désormais, il est mort celui qui faisait tort à mon droit !"

A ce cri les gens de Montfort fléchissent et reculent : instruit de leur erreur, le jeune comte accourt, il pénètre au milieu des combattants et frappe à son tour de terreur son rival qui croit voir en lui un mort ressuscité[1]. La victoire était encore incertaine, lorsqu'une habile manœuvre de Hüe de Caverley décida du sort de la journée. Il tourna avec sa réserve l'armée française et fondit à l'improviste sur ses derrières. Il y répandit l'épouvante avec la confusion. Déjà le comte d'Auxerre, dangereusement blessé, était pris, et beaucoup de ses compagnons avaient succombé. Leur chef à tous, Charles de Blois, accablé par le nombre, rendait son épée lorsqu'un soldat anglais lui enfonça son coutelas dans la gorge et le perça de part en part. Lui mort, son armée se débanda. Une foule de guerriers chefs furent égorgés ou pris. Le carnage continuait dans toute sa fureur autour de du Guesclin que vingt chevaliers anglais avaient fait vœu de prendre ou d'abattre et qui, presque seul, luttait encore contre tous. Chandos accourut, et c'est à lui que du Guesclin rendit son épée.

Telle fut la bataille d'Auray, l'une des plus sanglantes du moyen âge : elle donna le duché à Montfort et termina une guerre qui avait duré un quart de siècle. Elle fut

[1] Ah ! dieux, se dit Charlon, il est ressuscité.
(*Chronique de du Guesclin.*)

suivie du traité de Guérande, par lequel le roi Charles V accepta l'hommage de Montfort et le reconnut pour duc de Bretagne. D'après les clauses du traité, le duché devait revenir à la veuve et aux enfants de Charles de Blois si Montfort mourait sans postérité.

Un des articles du traité de Guérande portait que tous les prisonniers, et en particulier du Guesclin, seraient rendus après avoir acquitté leur rançon. Celle de Bertrand fut fixée par Chandos à la somme énorme de cent mille francs d'or; le roi Charles V en paya la moitié comptant, et du Guesclin recouvra la liberté. Ici se termine la première partie de son héroïque carrière.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Les grandes compagnies.—Du Guesclin en Espagne.—Les frères ennemis.—Couronnement de Henri de Transtamare.

Depuis la paix conclue avec l'Angleterre, un fléau aussi terrible que la guerre civile et la guerre étrangère réunies désola la France : ce fléau fut celui des *grandes compagnies.*

La France, nous l'avons vu, n'avait point d'armée permanente à cette époque. Les vassaux et les arrière-vassaux appelés par la France en temps de guerre ne lui devaient qu'un service limité à quarante jours ; et le roi était obligé, pour tenir la campagne, de leur adjoindre une multitude d'hommes dont la guerre était le seul métier et qu'il gardait à sa solde par contrat tout le temps qu'il avait besoin d'eux. La guerre finie, ils étaient licenciés ; et s'ils ne trouvaient à qui vendre de nouveau leur épée, ils étaient le plus souvent réduits à subsister aux dépens du public, et devenaient ainsi le fléau et la terreur des États qu'ils avaient naguère servis et défendus.

La France, maintenant, se voyait inondée d'une immense multitude d'hommes de tout rang et de tout pays : Anglais, Brabançons, Normands, Picards, Gascons, etc., auxquels la

paix avait fait de fâcheux loisirs. Ils se réunirent en bandes plus ou moins nombreuses, pillant les pauvres comme les riches, détruisant les récoltes, attaquant les châteaux, et détroussant sur les routes les voyageurs, d'où vint le nom de routiers, qui leur resta dans le souvenir et dans le langage populaire. Une foule d'aventuriers se joignirent à eux et même, chose étrange à dire, beaucoup d'hommes d'une origine illustre et qui s'étaient acquis un nom glorieux dans la dernière guerre ne rougirent point d'accepter des commandements dans ces bandes indisciplinées; l'on vit ainsi des chevaliers, qui en toute autre occasion se montraient susceptibles à l'excès sur les lois de l'honneur, les mettre totalement en oubli et conduire des bandits au pillage et au meurtre. A leur tête figuraient le vicomte d'Auxerre, Mathieu de Gournay, le Bègue de Vilaine, le chevalier Vert, Jean d'Évreux, et ce même Hüe de Caverley qui avait eu la plus grande part au gain de la bataille d'Auray.

Ces bandes se fondirent ensemble pour se rendre plus redoutables: elles prirent le nom de *grandes compagnies.* Elles formèrent une armée de trente mille hommes, rançonnant et dévastant les contrées où elles s'abattaient, et aucune force organisée ne semblait alors en état de leur résister.

Les grandes compagnies avaient, en 1361, battu et détruit en Bourgogne une armée française commandée par un prince du sang royal, Jacques de Bourbon, qui perdit la vie dans la bataille: elles étaient le désespoir et la terreur du roi Charles V, qui les voyait insolemment campées dans son royaume, vivant à discrétion de la substance de son peuple; et ne pouvant arrêter ni vaincre ce fléau, il résolut de s'en délivrer en le détournant.

Il jeta les yeux sur du Guesclin comme étant, à tous

égards, par son caractère, par sa renommée, et par l'immense ascendant qu'il avait sur tous les gens de guerre, l'homme le plus propre à servir ses desseins. Il l'appela auprès de lui et lui demanda s'il accepterait la mission de conduire les grandes compagnies à une croisade contre les Maures mahométans en Espagne. Cette contrée, depuis l'époque de la grande invasion musulmane, au septième siècle, était partagée entre les chrétiens et les Maures ou Sarrasins, disciples de Mahomet. Les premiers possédaient déjà, au temps de du Guesclin, les trois quarts du pays formant trois royaumes : la Navarre, l'Aragon, et le royaume de Léon et de Castille le plus considérable de tous. Les Maures occupaient encore à cette époque, au sud de l'Espagne, une partie de l'Andalousie et le royaume entier de Grenade, et c'est contre eux que devait être dirigée la *croisade* projetée par Charles V.

On appelait alors *Croisade ou guerre sainte pour la croix*, et l'on regardait comme bénie de Dieu, toute entreprise qui avait pour objet l'extermination des musulmans, ou leur expulsion des contrées qu'ils avaient envahies. Du Guesclin partageait à cet égard le sentiment général. Depuis longtemps, à la veille d'un combat périlleux, il avait fait le vœu, s'il en sortait vainqueur, de combattre en Palestine pour la délivrance du saint sépulcre, et il cherchait le moyen d'accomplir ce vœu[1], lorsque le roi lui proposa d'exécuter

[1] Selon M. de Fréminville, un motif plus puissant aurait appelé Du Guesclin en Orient, et ce serait en qualité de grand maître de l'Ordre du Temple, proscrit sous Philippe le Bel, qu'il aurait voulu combattre en Palestine pour la délivrance du saint sépulcre. M. de Fréminville, dans sa remarquable histoire de du Guesclin, cite, à l'appui de son assertion, une charte de transmission secrète de la grande maîtrise jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, document très-curieux, où l'on voit le nom de du Guesclin inscrit comme grand maître de l'Ordre, en 1357. Il avait alors au moins 37 ans et non 27, comme l'a

une entreprise non moins méritoire, puisqu'elle avait pour but de combattre les infidèles et de les rejeter, s'il était possible, hors d'Europe. Il entra donc avec ardeur dans les pensées de Charles V et accepta la mission et les nouveaux pouvoirs qu'il lui conférait, à la condition que l'entreprise serait approuvée des grandes compagnies, et qu'elles l'adopteraient de plein gré pour leur général au nom du roi.

Il envoya un héraut, porteur d'une missive adressée de sa part aux chefs des routiers; il leur demandait un sauf-conduit afin qu'il pût revoir librement ses anciens compagnons d'armes et goûter avec eux un peu de ce bon vin qu'ils buvaient sans l'avoir vendangé. Sa lettre annonçait aussi qu'il avait à leur proposer une entreprise où il y aurait à gagner autant de profit que d'honneur.

Les grandes compagnies étaient alors campées aux environs de Châlon-sur-Saône. Elles avaient ravagé toute la Bourgogne, et gorgés de butin, les routiers menaient vie joyeuse, se reposant de leurs labeurs et passant le temps en festins et en orgies. L'espérance de posséder et de voir à leur tête Bertrand du Guesclin, un chef si vaillant et si renommé, les remplit de joie et d'espérance : le sauf-conduit fut immédiatement envoyé, et au bruit de son approche, les routiers se portèrent en foule à sa rencontre et le saluèrent de leurs acclamations. Du Guesclin fit son entrée dans leur camp avec l'appareil qui convenait au général d'un grand monarque, et à la tête de deux cents hommes d'armes parfaitement équipés. Les principaux chefs des grandes compagnies, Caverley, le Bègue de Vilaine, Gournay, Jean d'Évreux et d'autres se firent honneur de l'escorter jusqu'à

dit M. de Carné qui se fonde sur la grande jeunesse de du Guesclin pour contester l'authenticité de cette charte dans ses *études sur les fondateurs de l'unité nationale en France*, tome Ier, p. 280.

son logis, que la foule des routiers environna bientôt aux cris mille fois répétés de : Vive Bertrand ! Vive Guesclin ! et exprimant le vœu de le voir et de l'entendre.

Il mit à profit cet enthousiasme pour leur communiquer son projet, et leur tint un langage dans lequel, sous l'humeur facile et le ton familier du compagnon d'armes, perçait la voix du chef de guerre et de l'honnête homme indigné. Aux brillantes perspectives d'avenir, il mêla de vifs reproches pour le passé et leur parla enfin des pardons à gagner comme à des gens qui en avaient grand besoin et qui jusqu'alors avaient mieux travaillé pour la potence que pour le Paradis.

Son discours, parfaitement approprié au caractère de l'auditoire, fut reçu avec acclamation. Tous les routiers jurèrent de suivre Bertrand et de lui obéir : il acheva de les gagner en leur promettant, au nom du roi de France, le pardon de tous leurs méfaits et cent mille écus d'or aussitôt qu'ils auraient passé la frontière. « En Espagne ! en Espagne ! » fut le cri général. Bertrand revint à Paris, accompagné des principaux chefs, que le roi Charles V reçut en grâce à sa requête et auxquels il confirma toutes les promesses qui leur avaient été faites en son nom. Charles V, avant de se séparer de du Guesclin, lui recommanda, lorsque l'armée serait dans la Castille, qu'il fallait traverser pour combattre les Maures de Grenade, de ne point passer outre, sans tirer vengeance du meurtre abominable d'une princesse du sang royal de France, Blanche de Bourbon, assassinée par le roi de Castille, don Pèdre, son époux.

A la nouvelle de cette grande croisade, entreprise sous du Guesclin contre les Maures ou Sarrasins d'Espagne, on accourut de toutes parts. Les plus illustres guerriers, Anglais, Flamands, Bretons, Normands, Picards, Gascons

tinrent à honneur de servir sous ses ordres, et le vieux maréchal d'Anderham, chargé d'années et de gloire, donna l'exemple. Enfin, en l'année 1366, l'armée des routiers se mit en marche; elle avait pour chef nominal un jeune prince du sang, Jean de Bourbon; mais le commandement effectif était dévolu par le roi à Bertrand du Guesclin.

L'armée traversa le comtat d'Avignon, où les papes résidaient à cette époque. Elle exigea du clergé une forte contribution, sous prétexte qu'elle servait la cause de l'Église en allant combattre les infidèles. Du Guesclin ne voulut pas que cette contribution fût mise à la charge des bourgeois et des pauvres gens qu'il épargnait toujours; il la leva tout entière sur la cour pontificale et sur le haut clergé d'Avignon. L'armée demanda et obtint en même temps du pape Urbain V des bénédictions pour ses drapeaux et une absolution générale pour ses crimes.

Des événements inattendus firent suspendre la croisade projetée: le châtiment du roi don Pèdre, qui, dans la pensée de du Guesclin et de ses compagnons, ne devait être qu'un rapide épisode de leur grande et pieuse entreprise au delà des monts, devint bientôt le principal objet de leurs efforts.

Ce prince est un de ceux dont la mémoire a été léguée par leur siècle à l'exécration de la postérité. Coupable de nombreux forfaits, de parjures, de viols et de meurtres, il s'était aliéné le cœur de ses sujets et il ajoutait à l'horreur qu'il inspirait par ses crimes en éloignant de lui ses nobles et les hommes les plus considérés du pays, pour donner toute sa confiance aux Juifs. Deux hommes de cette race étaient ses confidents et les principaux ministres de ses fureurs; et, lorsque, dans le transport de sa passion pour doña Joanna, femme de don Castro, il eut résolu de la séduire par l'appât d'une couronne, ce furent ces deux misérables qui lui prêtèrent leur aide exécrable pour assas-

siner, dans la tour de Seguença, la reine, sa femme, Blanche de Bourbon, arrière-petite-fille de saint Louis.

Un vengeur fut bientôt suscité à cette reine infortunée dans la personne de Henri de Transtamare, frère naturel du roi don Pèdre. Transtamare, appelé en Castille par un parti puissant que la terreur comprimait, parcourut les cours étrangères, exhortant les rois à venger une princesse du sang royal de France, assassinée par son époux. Les rois de France et d'Aragon embrassèrent sa cause et lui promirent de puissants secours; le pape Urbain bénit son entreprise, déclara don Pèdre déchu du trône pour ses crimes, et Transtamare, de retour en Espagne, marcha sans délai au devant des troupes de Castille avec l'armée aragonaise. Il débuta par des revers; sa petite armée fut battue, l'Aragon envahi, et lui-même était en fuite, lorsque du Guesclin, à la tête de ses bandes formidables, franchit les Pyrénées et opéra sa jonction avec l'armée d'Aragon.

Tout changea de face alors; jamais le héros breton n'avait montré une activité si prodigieuse. L'armée castillane battit en retraite devant lui; le château de Maguelone, réputé imprenable, fut emporté de vive force; la ville fut livrée au pillage; les Juifs et les Maures qu'elle renfermait périrent égorgés: du Guesclin réussit avec peine à sauver les chrétiens de la fureur de ses soldats; beaucoup de places furent prises d'assaut en même temps qu'assiégées; d'autres se soumirent autant par l'horreur des forfaits de don Pèdre que par la terreur du nom de du Guesclin, et de ce nombre fut la ville de Calahorra, où Henri de Transtamare s'entendit proclamer roi par l'armée victorieuse; celle-ci marcha ensuite sur Burgos, capitale du royaume.

A son approche la ville ouvrit ses portes et la population tout entière se porta au-devant de ses libérateurs. En tête de l'armée franco-aragonaise marchait Henri de Transta-

mare, resplendissant d'or et monté sur un coursier superbe : à ses côtés étaient le jeune prince Jean de Bourbon, comte de la Marche, et Bertrand du Guesclin, armé de toutes pièces et l'épée nue. Derrière eux venaient les seigneurs espagnols revêtus d'habits magnifiques ; puis les principaux chefs, imposants et terribles sous leur épaisse armure, la plupart anciens et fidèles compagnons de du Guesclin, le maréchal d'Anderham, Olivier de Mauny, Caverley, Gauthier Huet, Guillaume Boistel le sire de Beaujeu, le Bègue de Vilaine, Jean d'Évreux ; et derrière eux enfin se déroulait l'armée, enseignes déployées, au bruit des instruments de guerre.

Au devant d'elle s'avançait, sortant de la ville, au son des cloches, un immense cortège de peuple, précédé par l'archevêque et son clergé, portant croix et bannières et chantant des cantiques d'actions de grâces au Dieu qui les avait délivrés d'un tyran exécrable. Les deux cortèges marchaient ainsi au-devant l'un de l'autre. Lorsqu'ils se rencontrèrent, du Guesclin et tous les chefs descendirent de cheval et fléchirent le genou pour recevoir la bénédiction de l'archevêque. Celui-ci, au nom de tout le peuple, salua Henri de Transtamare comme roi de Castille.

Le jour de Pâques 1366 fut fixé pour le couronnement et le sacre de don Henri dans la cathédrale de Burgos. La reine, Jeanne de Transtamare, et ses trois sœurs furent appelées par lui à cette solennité. Du Guesclin et les chefs de l'armée allèrent hors des portes à leur rencontre. En approchant des princesses, ils mirent pied à terre pour saluer la reine, qui descendit de sa mule et embrassa du Guesclin. Elle entra dans Burgos escortée de Bertrand et de ses compagnons ; et les trois princesses, ses sœurs, s'émerveillaient, dit un naïf chroniqueur, et se demandaient

l'une à l'autre comment un chevalier si laid de visage pouvait accomplir de si grandes choses.

Don Henri étant couronné et sacré, du Guesclin voulut partir pour aller chasser les infidèles du royaume de Grenade, suivant la promesse qu'il avait faite à Dieu. Le roi le supplia de ne point s'éloigner avant que son trône fût suffisamment affermi. Son frère, don Pèdre, s'était retiré de ville en ville à l'approche de l'armée étrangère; il avait appris à Tolède avec des transports de rage le couronnement de Transtamare à Burgos; il méditait d'épouvantables vengeances et s'était allié avec les rois maures, attendant, pour renverser le nouveau roi de Castille, que l'armée l'eût quitté. Du Guesclin cependant résistait; mais le roi, ayant appelé, en présence de la reine, les principaux chefs dans son palais, leur montra l'œuvre héroïquement accomplie par eux bientôt détruite s'ils l'abandonnaient; il leur dit que don Pèdre s'était allié aux infidèles, aux Sarrasins, et aux Juifs, plus nombreux dans son armée que les chrétiens, et que s'ils continuaient à le servir, ils auraient bientôt l'occasion de combattre les musulmans et rempliraient ainsi leurs vœux de croisés. Du Guesclin hésitait encore, lorsque la jeune reine, tout en larmes, lui dépeignit le sort affreux de Burgos et de ses habitants si bientôt don Pèdre y rentrait implacable, et l'horreur de sa propre destinée si elle tombait, précipitée du trône, entre ses mains. La plupart des chefs furent émus de ses prières et de ses pleurs. Du Guesclin se laissa entraîner et dit qu'il ne serait pas assez déloyal chevalier pour refuser à une dame, à une reine qui l'implorait, le secours de son épée. Il marcha donc sur Tolède, d'où le roi don Pèdre s'enfuit, à Cordoue d'abord, puis à Séville, et de là en Portugal.

Transtamare se crut alors véritablement maître de son

royaume: il se montra reconnaissant envers ceux à qui il devait sa couronne, fit à du Guesclin de magnifiques présents et le nomma connétable de Castille.

II.

Navarrète. — Rétablissement du roi don Pèdre.

Le roi fugitif s'était d'abord rendu en Portugal d'où il s'embarqua pour la Guienne, possédée alors par les Anglais. Il alla à Bordeaux demander protection et vengeance à Édouard, prince de Galles, si célèbre sous le nom de *Prince Noir*[1], et souverain de cette province pour son père, le roi Édouard III.

Les forfaits de don Pèdre étaient connus du prince: toutefois, par politique, il prêta l'oreille au suppliant et ne voulut voir en lui qu'un prince malheureux, chassé de ses États par des sujets rebelles et par une armée en majeure partie française et commandée par un chef en toute rencontre fléau des Anglais. Il craignait aussi que la reconnaissance ne portât le nouveau roi de Castille, don Henri, à conclure avec Charles V une alliance permanente et qui pourrait devenir, par la suite, très-contraire au maintien de la puissance des Anglais dans le midi de la France. Ces motifs l'emportèrent: le prince dit à don Pèdre que sa cause était celle de tous les rois et des enfants de rois, et il promit au monarque fugitif le secours des armes de l'Angleterre pour le rétablir sur le trône. Don Pèdre, dans le transport de sa joie, mit aux pieds du prince la meilleure part de son trésor, et prodigue de serments qui

[1] Ainsi appelé à cause de la teinte noire de son armure.

lui coûtaient moins, il lui jura, s'il recouvrait par lui sa couronne, de lui rendre foi et hommage pour ses États comme à son seigneur suzerain et enfin de lui léguer son royaume au cas où il viendrait à mourir sans postérité légitime: il promit en outre de l'indemniser des frais de la guerre et de combler de biens et d'honneurs tous les chefs de l'armée.

Le prince Édouard fit sur-le-champ les préparatifs nécessaires pour sa grande entreprise, et en déclarant la guerre à don Henri, il donna l'ordre à Hüe de Caverley et aux autres chevaliers anglais, qui avaient combattu contre don Pèdre dans les grandes compagnies sous les ordres de du Guesclin, de les quitter et de rejoindre son armée.

Du Guesclin avait mis une telle rapidité dans ses mouvements, que la campagne mémorable qu'il venait d'achever n'avait duré que deux mois: un temps si court lui avait suffi pour traverser l'Espagne avec ses troupes pesamment armées, depuis les Pyrénées jusqu'à Séville et pour faire passer les deux Castilles et l'Andalousie sous le sceptre de Transtamare. La Galice, province dépendante du royaume de Castille, restait encore à soumettre: il en prit le chemin au commencement de l'année 1367: ce fut assez d'y paraître avec le roi Henri pour la réduire en sa puissance, et c'est là qu'ils apprirent l'un et l'autre l'orage prêt à fondre sur eux.

Le prince de Galles rassemblait son armée et de toutes parts se rendaient dans son camp les chefs anglais et gascons qui s'étaient illustrés dans la guerre précédente: le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, Guillaume Felleton, le captal de Buch furent du nombre. Le duc de Lancastre et beaucoup de seigneurs accoururent aussi à l'appel du prince, qui se vit bientôt à la tête d'une armée formidable. Celle

du roi Henri, renforcée par les nombreuses milices de toutes les grandes villes de ses États, comptait soixante-dix mille hommes castillans, aragonais, français et bretons. Elle attendit les Anglais et prit position non loin de Navarrète en avant du bourg et de la rivière de Najara sur la frontière de l'Aragon et de la Navarre.

Le prince de Galles s'étant mis en marche pénétra dans les vallées des Pyrénées, dont les défilés lui furent ouverts par le perfide Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui traitait à la fois avec les deux partis. L'armée anglaise traversa cette contrée montagneuse et infertile où elle eut beaucoup à souffrir des difficultés du sol et du défaut de vivres: elle semblait épuisée de fatigue et de faim lorsqu'elle arriva en vue de l'armée ennemie et elle s'établit en avant de Navarrète. On savait dans le camp franco-espagnol le dénûment et la détresse des Anglais; l'armée castillane, au contraire, était abondamment pourvue de toute chose: elle avait derrière elle une contrée fertile dont elle tirait ses approvisionnements; elle pouvait attendre sans aucun risque et forcer ainsi l'armée ennemie à battre en retraite ou à se disperser[1].

Du Guesclin savait que cette armée renfermait la fleur de la chevalerie anglaise, des guerriers éprouvés dans cent combats: il redoutait leur choc pour la cavalerie et les milices castillanes et il exhorta don Henri à profiter des circonstances favorables pour vaincre sans combat en se fortifiant, en formant sur place un de ces camps retranchés dont l'habitude s'était perdue depuis les Romains et qu'il remit en usage le premier dans les armées du moyen âge. Mais alors, comme auparavant, à Auray, la sagesse de ses

[1] Bien avoient les Espagnols de quoi de leurs vivres largement, et les Anglois en avoient grand défaut: Pour ce devoient-ils combattre, ou tout perdre ou tout gagner. (FROISSARD.)

conseils fut méconnue : don Tello, frère du roi Henri, et commandant de la cavalerie légère espagnole, excité par un récent avantage remporté sur l'avant-garde des Anglais, voulut combattre ; et, comme du Guesclin insistait, don Tello s'oublia jusqu'à demander s'il avait peur. A ce mot Bertrand répondit transporté de colère : "Nous verrons qui de nous deux ira plus avant au milieu des ennemis."

La bataille fut dès lors résolue et des deux côtés on s'y prépara. Chaque armée se forma en trois corps, selon la coutume. Le premier corps de l'armée franco-espagnole comptait quatre mille hommes d'armes sous les ordres de du Guesclin. Là se trouvaient les chevaliers de France et d'Aragon. Don Tello commandait le second corps formé de seize mille cavaliers espagnols et d'environ dix mille hommes de pied, archers et arbalétriers. Le roi Henri se mit à la tête du troisième, le plus considérable de tous et fort de sept mille hommes d'armes et de trente mille fantassins.

Le premier-corps de l'armée anglaise avait pour chefs le duc de Lancastre, frère du prince de Galles[1], Hüe de Caverley, et le fameux Chandos. Les deux autres étaient commandés par le Captal de Buch et par le terrible Olivier Clisson, qu'un ressentiment profond retenait encore au milieu des Anglais.

Les deux avant-gardes, l'une sous Lancastre et Chandos, l'autre sous du Guesclin et le maréchal d'Anderham se heurtèrent avec furie et furent bientôt soutenues par les autres corps. Le prince de Galles, ayant près de lui le roi don Pèdre, combattit en personne, et avec l'élite de ses chevaliers il fondit sur la cavalerie castillane de don Tello,

[1] Il ne faut pas confondre ce duc de Lancastre avec celui qui commandait, vingt ans auparavant, les armées anglaises en Bretagne.

qui, sans attendre le choc, tourna bride, s'enfuit honteusement, et décida ainsi du sort de la journée.

L'effort de la bataille tomba alors sur le roi Henri qui fit de grandes et inutiles prouesses: ses milices furent écrasées par la chevalerie d'Angleterre. Trois fois il rallia les siens, criant au milieu du carnage: "Vous qui m'avez fait roi, aidez-moi à défendre l'héritage que vous m'avez donné!" Autour de lui tout fut pris, tué ou dispersé: "Il en mourut," dit Froissard, "plus de quinze cents qui auroient pu sauver leur vie par la fuite; mais qui auroient eu honte de fuir tant qu'ils voyoient leur seigneur et roi devant eux."

Apprenant l'extrême péril où était don Henri, du Guesclin accourut, saisit la bride de son cheval et le força de fuir suivi seulement de quatre cavaliers avec lesquels ce prince gagna la frontière de l'Aragon. Après avoir tiré le roi de la mêlée, le héros breton s'y enfonça de nouveau, bien que sans espérance de vaincre. Toute la plaine de Navarrète était couverte de morts, de blessés, et de fuyards. Ceux-ci entrèrent pêle-mêle avec les vainqueurs par le pont dans la cité de Najara qui fut toute saccagée et pillée, "et la rivière au-dessous de la ville parut rouge du sang des hommes et des chevaux qui là furent morts et occis[1]." Une poignée de chevaliers français et aragonais luttèrent les derniers avec leurs gens contre une nuée d'ennemis et firent de merveilleuses prouesses; le maréchal d'Anderham arracha l'étendard d'Angleterre et le foula aux pieds; du Guesclin, le Bègue de Vilaine et d'autres, adossés à un mur, portaient encore des coups terribles: l'admiration autant que la crainte arrêta quelques temps les Anglais autour d'eux. Le prince de Galles, Lancastre et Chandos accoururent: "Vaillants chevaliers," dit le prince, "vous avez assez fait

[1] Froissard.

pour la gloire; toute résistance est vaine; rendez-vous." Il reçut leurs épées et remit du Guesclin à la garde de son ancien prisonnier de Cocherel, le Captal de Buch, en lui ordonnant de le traiter avec les plus grands égards.

Après avoir pris quelques jours de repos, l'armée anglaise entra dans la Vieille-Castille et marcha sur Burgos avec le roi don Pèdre, à qui elle rendait la couronne. Celui-ci, dans la sanguinaire ivresse de la victoire, voulait mettre à mort les principaux partisans de son frère et surtout l'archevêque qui l'avait couronné. Le prince de Galles interposa son autorité et menaça don Pèdre d'abandonner sa cause s'il la déshonorait par de nouvelles cruautés.

Aux approches de l'armée anglaise, les deux Castilles, l'Andalousie et les autres provinces du royaume reconnurent de nouveau l'autorité de don Pèdre qui se vit ainsi rétabli sans obstacle par les forces étrangères aussi rapidement qu'il avait été précipité. Les peuples se soumettaient dans l'impuissance où ils étaient d'opposer aucun obstacle aux envahisseurs après la fatale journée de Navarrète. La terreur comprimait le sentiment public, et le prince Édouard, entrant dans Burgos avec le roi don Pèdre, fut frappé du silence et de l'air consterné de la foule sur leur passage. Il le fit remarquer à don Pèdre à qui il reprocha de l'avoir trompé en lui assurant que son retour dans ses États serait reçu et acclamé comme une délivrance; il ajouta que si don Pèdre ne tenait, envers lui-même et envers tous ceux qui l'avaient rétabli au prix de tant de sacrifices, la parole qu'il leur avait donnée, il saurait le punir et lui ôterait la couronne et la vie. Le roi renouvela tous ses serments sur les reliques de saint Jacques, dans la cathédrale de Burgos, faisant vœu d'abjurer tout ressentiment envers ses sujets. Il assigna, pour séjour à l'armée anglaise, la ville de

Valladolid où elle se cantonna, et elle y attendit les indemnités de guerre et les riches récompenses qui lui avaient été promises.

Don Pèdre cependant, lorsqu'il se vit de nouveau en possession de ses États, oublia, aveuglé par sa fortune, tous ses engagements envers ceux à qui il en était redevable, et chaque jour il trouvait des prétextes pour éluder l'exécution de ses promesses. En vain les Anglais réclamaient au moins le payement des frais de leur laborieuse campagne. Les sommes promises n'arrivaient pas, et après quatre mois d'attente, cette belle armée, déjà décimée par les fatigues et la désertion, fut encore dévorée par la fièvre sous un ciel de feu dont elle n'était pas habituée à affronter les ardeurs. Le prince Édouard enfin se vit bientôt réduit même à l'impuissance de punir l'ingrat qui l'avait si odieusement trompé. Il reconnut avec douleur que, pour sauver les restes de son armée, il fallait se hâter de la dérober à un climat meurtrier : il ordonna le départ, repassa avec elle les Pyrénées et rentra dans Bordeaux, amenant à sa suite les guerriers faits prisonniers à Navarrète, au nombre desquels se trouvait Bertrand du Guesclin.

III.

Captivité de du Guesclin.

Bertrand, depuis six mois, suivait captif l'armée anglaise. Le Prince Noir, sollicité par un des plus illustres entre les chevaliers anglais de mettre le vaillant breton à la rançon, répondit qu'il n'aurait garde de remettre en liberté ce dogue, ce lion enchaîné qu'il tenait en sa puissance. Toutefois, pénétré d'admiration pour son héroïsme, il le traitait avec

beaucoup d'égards et l'avait laissé libre, dans le camp, sur parole. Mais de retour à Bordeaux du Guesclin se vit plus étroitement resserré : le roi Édouard donna l'ordre de tenir en prison un guerrier si redoutable. Le prince obéit à regret, et Bertrand fut renfermé au fort de Hâ.

Il languissait ainsi emprisonné depuis plusieurs mois, lorsqu'un jour trois pèlerins entrèrent dans Bordeaux. L'un d'eux fit secrètement savoir à du Guesclin qu'il était de son pays et un de ses compagnons d'armes, et qu'il était venu, à travers les plus grands périls, dans l'espoir de s'entretenir avec lui pour affaires importantes. Bertrand obtint du geôlier, au prix de cent florins qu'il emprunta, la permission de recevoir l'étranger qui fut introduit près de lui. Lorsqu'ils furent seuls, du Guesclin, sous la robe de l'obscur pèlerin, vit devant lui un roi fugitif, ce don Henri élevé par son secours sur le trône de Castille, qui maintenant allait de royaume en royaume chercher les moyens de rétablir sa fortune, et avait tout bravé pour venir visiter dans sa prison son défenseur et son ami. Grande fut la joie de Bertrand ; il embrassa don Henri et commanda un excellent repas pour fêter, disait-il, un compatriote et un compagnon d'armes. Ils étaient à table, lorsque le geôlier conçut des soupçons sur le personnage pour qui du Guesclin s'était mis en frais ; et bien que celui-ci l'eût payé très-largement, il espéra recevoir mieux encore du prince Édouard en lui dénonçant l'étranger suspect qu'il tenait sous clef. En vain la femme du geôlier tenta de le dissuader. N'y pouvant réussir, elle trouva moyen d'avertir en secret du Guesclin du grand danger que courait l'inconnu. Bertrand se leva de table, courut au geôlier, droit comme un lion, dit la chronique, et lui assena un rude coup de bâton sur la tête. Le geôlier tomba tout étourdi du coup, et, avant qu'il eût repris ses sens, Bertrand lui arracha de la ceinture un trousseau de

clefs, ouvrit à don Henri la porte de la tour, et l'exhortant à demander aide et secours au duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc, il le mit dehors avec ses deux compagnons. Retournant ensuite au geôlier qui reprenait connaissance, il l'accabla de nouveaux coups en punition de sa perfidie, et l'assomma de telle sorte, qu'il le mit hors d'état de remuer pour donner l'alarme avant que son hôte royal ait eu le temps de s'éloigner de Bordeaux et de se mettre en sûreté. Le duc d'Anjou, frère de Charles V, fit le meilleur accueil au roi fugitif: il le combla des plus riches présents et lui donna un petit corps de troupes avec lequel don Henri tenta de nouveau la fortune au delà des Pyrénées.

Le cruel don Pèdre, rétabli sur le trône et se croyant à l'abri de tout péril, s'abandonna encore une fois à ses penchants licencieux et pervers. La noblesse de Castille et le clergé étaient partout en butte à ses vengeances, et c'est ainsi qu'à force de violences, d'exactions, et de caprices, il souleva de nouveau ses sujets et prépara les voies à sa seconde catastrophe et au rétablissement de Transtamare.

Aussitôt que celui-ci eut paru sur la frontière d'Espagne, il vit promptement grossir sa petite troupe: son étendard rallia une foule d'Espagnols de tous rangs, et aussi les débris des grandes compagnies, une multitude de Français, de Bretons et de Flamands que le désastre de Navarète avait dispersés. À peine don Henri eut-il remis le pied en Castille, qu'il comptait déjà sous ses drapeaux 9,000 hommes, dont 3,000 cavaliers. Il avança rapidement: Burgos ouvrit ses portes et don Pèdre se retira de nouveau devant son frère jusqu'à Tolède.

Au bruit de ses succès, le vaillant chevalier le Bègue de Vilaine et plusieurs autres guerriers célèbres, pris à Navarète, obtinrent d'être mis à rançon pour partager sa nouvelle

fortune et combattre don Pèdre, dont les Anglais, cette fois, abandonnèrent la cause. Mais du Guesclin ne fut pas de ce nombre : le Prince Noir voyait en lui le plus redoutable ennemi de sa nation, le véritable fléau des Anglais : et Bertrand demeura en prison.

Un des traits les plus saillants de ce héros et qui lui est tout particulier, est le mélange des qualités propres à soumettre les hommes par la valeur unie à la force, et à les gagner, en même temps, par une bonté charitable, par une générosité sans bornes, et une magnanimité qui s'alliait en lui à la simplicité des manières et à une franche et joviale bonhomie.

Les caractères n'étaient pas comprimés, dans ces temps, par une multitude de restrictions conventionnelles, de préjugés mondains et de convenances sociales plus ou moins légitimes. La réflexion n'avait pas autant de puissance pour contenir les instincts naturels : il y avait dans les actions moins de calcul et plus de spontanéité. Les hommes, enfin, étaient prompts à se jeter dans les extrêmes opposés, passant souvent du bien au mal, selon l'aveugle impulsion du moment. Du Guesclin réunissait en sa personne d'étonnants contrastes : prompt à la colère, terrible quelquefois jusqu'à la cruauté dans ses fougueux emportements, il se montra toujours, lorsqu'il était de sang-froid, doux et compatissant : sa bonté, sa franchise, et sa générosité lui gagnaient, après la victoire, ceux même qu'il avait naguères fait trembler et qu'il avait vaincus ; il s'était fait ainsi de nombreux amis parmi les chefs de l'armée anglaise. La plupart s'étonnaient qu'un prince magnanime, comme l'était le Prince Noir, retînt si longtemps captif un héros, l'honneur de son pays et de son temps : les uns compatissaient à ses souffrances ; les autres considéraient comme un affront pour l'Angleterre, qu'on pût attribuer à la crainte que lui inspirait

un seul homme, les mesures exceptionelles et rigoureuses dont il était l'objet. Les plus illustres entre les chefs anglais et gascons, Caverley, le captal de Buch, d'Albret, Chandos, contenaient avec peine leurs sentiments à cet égard. Un soir donc, tandis que le prince s'entretenait avec sa cour de grandes expertises d'armes et de faits chevaleresques, le sire d'Albret, saisissant le moment favorable, sollicita et obtint la permission de lui faire connaître un bruit qui touchait son honneur: "Monseigneur," dit-il, "quelques-uns prétendent que vous retenez prisonnier le vaillant Bertrand par la crainte que vous avez de lui." A ce mot, la rougeur monta aux joues du prince: il s'émut, son cœur s'indigna, gonflé d'orgueil et de colère: "Amenez," dit-il, "amenez ici ce Bertrand, je veux m'entendre avec lui."

Ceux qui vinrent chercher du Guesclin le trouvèrent jouant avec les enfants de son geôlier. Lorsqu'il sut que, selon toute apparence, il allait enfin être mis à rançon, il en eut tant de joie qu'il ne prit pas même le temps nécessaire pour changer d'habits, et suivit en toute hâte ceux qui l'étaient venus quérir. Il parut vêtu au dos, dit la chronique, d'une simple cotte grise qui prêta fort à rire au prince Édouard et à sa cour, et comme il s'inclinait devant le prince: "Bertrand," dit celui-ci, "comment vous va?" "Sire," répondit Bertrand, "par Dieu qui créa tout, j'irai mieux quand vous le voudrez bien; j'entends depuis longtemps les rats et les souris qui m'ennuient fort; je n'entends plus le chant des oiseaux de mon pays; mais je l'entendrai encore quand il vous plaira." "Eh bien," dit le prince, "il ne tient qu'à vous que ce soit bientôt. Jurez-moi que vous ne combattrez ni en Espagne pour don Henri, ni plus jamais contre mon père ni contre moi, et je vous rendrai libre. Vos dépenses seront payées et je vous ferai donner dix mille francs pour

vous remonter et vous équiper; jurez donc, et à ce prix soyez libre." "Sire," repartit Bertrand, "si vous n'avez d'autre parole à me dire, renvoyez-moi en prison: j'en jure par le Seigneur, je servirai toujours ceux à qui j'ai voué de cœur mes services, le bon roi de France que j'aime et ses proches; et c'est sans raison que vous me retenez prisonnier depuis si longtemps."

Le prince, qui avait voulu l'éprouver, admira cette fière réponse: "Bertrand," dit-il, "Dieu me pardonne! vous parlez bien; mais il y a des gens qui pensent que je vous retiens en prison par la crainte que j'ai de vous. Je ferai taire ce soupçon, et, pour qu'on sache que je ne vous crains en aucun lieu, je vous mets à rançon." "Sire," dit Bertrand, "veuillez vous souvenir que je suis un pauvre chevalier, de petite lignée. Je n'ai denier ni maille, ma terre est engagée: je dois même beaucoup ici dans Bordeaux, où il m'a fallu emprunter pour vivre." "Eh bien, Bertrand," répondit le prince, "vous ne payerez que ce que vous voudrez: estimez vous-même le prix de votre rançon." A cette parole si généreuse, du Guesclin fit une réponse héroïque. Il venait de s'humilier; mais dès lors que le prince lui ordonnait de s'estimer à sa véritable valeur, il se souvint de ce que pesait son épée dans les batailles, et se rappela qu'il avait commandé en chef les armées d'un grand roi...." Par ma foi," dit-il, "sire, vous parlez habilement, et puisque vous voulez vous en rapporter à moi, je ne dois pas vous faire perdre au compte: cent mille francs d'or seront ma rançon." En entendant ce chiffre énorme, tous les chevaliers présents se regardèrent entre eux saisis d'étonnement. Le prince changea de couleur et crut que Bertrand plaisantait. "Vous moquez-vous," lui dit-il, "vous ne pourrez payer, je n'en veux pas autant et je vous tiens quitte pour la moitié." "Je vous rends grâce," dit Bertrand, "mais, puisque je l'ai dit, je

persiste." "Et comment ferez-vous pour amasser tant d'argent?" "Sire, don Henri, quoi qu'il advienne et qu'il en coûte, sera roi d'Espagne et payera moitié de ma rançon; pour l'autre moitié, j'ose dire que le roi de France l'acquittera, et, si besoin était, il n'y a femme ou fille en mon pays, sachant filer, qui ne voulût gagner avec sa quenouille de quoi me tirer de prison." "Quel homme," dit le prince émerveillé, "il ne s'ébahit de rien et parle comme s'il avait tout l'argent de France à disposition: je l'aurais bien tenu quitte pour dix mille livres."

Bertrand fut donc mis en liberté sur parole pour aller chercher finance en son pays, et jura de ne porter ni haubert ni épée jusqu'à ce qu'il eût rapporté à Bordeaux les cent mille francs d'or, qu'il s'était engagé à payer. Le bruit de cet entretien se répandit par la ville; et lorsqu'on sut à quel prix énorme du Guesclin, bien que pauvre et très-endetté, avait lui-même évalué sa rançon, chacun le voulut voir, et il ne se déroba point sans peine aux témoignages de l'admiration générale. La princesse de Galles, noble et généreuse princesse, absente alors de Bordeaux, accourut pour féliciter le héros breton; et comme il fléchissait le genou devant elle, elle le releva et l'embrassa. "Vraiment," dit-il en se redressant avec orgueil, "je pensais être le plus laid chevalier qui fût au monde; j'ai meilleure opinion de moi maintenant, puisqu'une si belle et si grande dame m'a octroyé une telle faveur." La princesse fit plus encore; elle paya de sa bourse dix mille francs pour la rançon du héros. Plusieurs chefs anglais suivirent ce noble exemple, et Chandos offrit une égale somme à du Guesclin pour solder ses dettes à Bordeaux.

Bertrand quitta cette ville monté sur un roussin de Gascogne sans casque et sans épée, tenant pour toute arme à la main une blanche [illegible] valet.

Caverley l'escorta quelque temps hors de la ville; et tandis qu'ils chevauchaient ainsi sur le chemin de France, Caverley, lui rappelant toutes les campagnes qu'ils avaient faites ensemble, souvent dans des camps opposés, le pria d'accepter de lui dix mille livres pour alléger d'autant la somme fixée pour sa rançon. "Merci," dit Bertrand, "je n'oublierai pas que nous nous sommes rencontrés en Bretagne et ailleurs, et que nous avons été compagnons d'armes au delà des monts. Je ne sais ce qui adviendra, et au besoin, je vous promets que je m'adresserai à vous." Il le quitta en l'embrassant avec effusion et continua sa route vers la Bretagne.

Il n'eut pas marché longtemps qu'il rencontra un pauvre écuyer qui avait servi sous lui en Espagne, et qui, libéré sur parole pour aller chercher sa rançon, n'avait pu la trouver, et revenait se constituer prisonnier à Bordeaux. "Combien te faut-il?" demanda Bertrand. "Il me faut cent francs." "Je t'en donne le double," dit du Guesclin, "pour te racheter et t'équiper et nous nous retrouverons en Espagne." Il rencontra, chemin faisant, beaucoup d'autres compatriotes ou compagnons d'armes aussi misérables que celui-ci: il agit de même avec eux, et avant d'avoir atteint la Bretagne il ne lui restait plus un sou de l'argent qu'il avait reçu à Bordeaux; il avait tout donné.

Enfin, il revit son pays natal et le manoir paternel, maintenant désert[1]; et il se rendit dans sa seigneurie de la Roche-Darien où résidait sa femme. Il lui conta ses aventures, et lui demanda, pour sa rançon, les revenus de leurs domaines, la priant même aussi de lui remettre ses bagues et bijoux. Mais elle répondit qu'il ne lui restait rien: une multitude de pauvres écuyers et chevaliers faits

[1] Le père de du Guesclin était mort peu de temps avant la bataille d'Auray, et avait eu la joie d'embrasser son fils déjà comblé de gloire et d'honneurs.

prisonniers à Navarète, et libérés sur parole, étaient venus, dit-elle, à la Roche-Darien, visiter la femme de leur général: leur dénûment faisait peine à voir; et la noble dame, non moins généreuse que son mari, avait donné pour les aider tout ce qu'elle possédait. Du Guesclin serra sa femme contre son cœur en la remerciant de l'avoir si bien compris; il lui dit que, n'ayant plus rien dans sa bourse pour se racheter, ses amis de Bretagne lui ouvriraient la leur.

Il ne s'abusait pas. Aussitôt que les seigneurs bretons connurent son retour et sa détresse, il y eut entre eux une émulation généreuse pour concourir à délivrer de captivité le vaillant Bertrand, leur ami, leur héros; ils se cotisèrent tous, l'évêque de Rennes, le Sire de Craon, Beaumanoir, Rohan, Charles de Dinan et une foule d'autres; le comte de Laval donna seul 40,000 francs. Tous étaient fiers de lui; ses parents, ses amis, la noblesse de Bretagne, de Normandie, et d'Anjou venaient le voir et le complimenter. Enfin, comblé de félicitations et chargé de l'argent de sa rançon, il reprit, à petites journées, le chemin de Bordeaux pour en acquitter le prix. Mais partout sur la route il retrouva encore de pauvres gens qui avaient servi sous lui en Espagne et ailleurs, des chevaliers, des simples hommes d'armes, traités avec barbarie par ceux qui les avaient capturés et relâchés sur parole. Ils lui montraient leurs pieds et leurs mains déchirés ou meurtris par leurs chaînes, et Bertrand, ému de pitié, donnait, donnait toujours: il donna tant qu'à la fin du voyage, arrivé aux portes de Bordeaux, il ne lui restait rien, et il alla dans cet état se présenter devant le Prince Noir.

Celui-ci avait entendu dire que du Guesclin revenait chargé d'or, enrichi par ses parents et ses amis. Il le félicita donc sur le succès de son voyage et lui demanda où il logeait dans Bordeaux. "En prison. Monseigneur," ré-

pondit Bertrand ; "j'ai reçu plus d'or, il est vrai, qu'il n'était nécessaire pour me libérer : j'ai tout dépensé à racheter mes pauvres compagnons d'armes cruellement traités et insolvables, de sorte qu'il ne me reste plus un denier." "Par ma foi," dit le prince, "voilà qui est fâcheux, et quand me paierez-vous enfin ? Avez-vous vraiment été assez simple que de délivrer les autres pour demeurer vous-même prisonnier ?" "Ah ! sire," reprit Bertrand, "comment ne leur aurais-je pas donné ? Ils étaient mes frères d'armes, mes compagnons."

Du Guesclin ne rentra point en prison. Le prince, frappé d'admiration pour sa générosité merveilleuse, le laissa libre sur parole dans Bordeaux, où il vécut honoré et fêté de tous les chefs et chevaliers anglais dont il s'était fait autant d'amis. Peu de temps après son retour, on vit arriver aux portes de la ville des mulets portant caparaçons fleurdelisés et chargés de trente mille florins d'or. Cette somme était envoyée par le roi de France pour racheter le héros breton. Le surplus de sa rançon fut acquitté par le duc d'Anjou et par don Henri. Du Guesclin recouvra ainsi sa liberté.

IV.

Du Guesclin en Espagne.—Montiel.

Les débris des grandes compagnies avaient repassé les Pyrénées après la désastreuse journée de Navarète et désolaient encore le sud de la France. Du Guesclin en rallia une partie dont il grossit la petite armée du duc d'Anjou, occupé alors à reprendre plusieurs places que lui disputait la reine de Naples, entre autres Tarascon ; puis, à la tête d'un millier d'hommes d'armes, Bertrand rentra en Espagne en l'année 1368 et alla rejoindre le roi Henri, arrêté encore devant Tolède.

Les chroniqueurs sont très-loin d'être d'accord sur les détails de cette seconde campagne de du Guesclin en Castille, et nous suivrons ici Froissard de préférence comme nous l'avons fait souvent dans ce récit.

Don Pèdre donc, voyant ses sujets chrétiens abandonner sa cause pour se soumettre à son frère, fit alliance avec le roi maure de Grenade ; il arma les juifs et chercha des alliés en Afrique, à la cour de Fez, où quelques-uns assurent, sans preuves suffisantes, qu'il épousa une princesse sarrasine et se fit musulman. Quoi qu'il en soit, trente mille Sarrasins des royaumes maures d'Afrique et d'Espagne, commandés par des émirs illustres, furent envoyés au secours de don Pèdre et joignirent à Séville la faible armée castillane encore fidèle à son drapeau. Don Pèdre alors reprit l'offensive, et entra dans la Manche à la tête de quarante mille combattants, pensant surprendre son frère et délivrer Tolède.

Au bruit de son approche, don Henri, par le conseil de du Guesclin, laissa devant la place un corps suffisant pour la tenir bloquée, et marcha rapidement, avec le reste de ses troupes espagnoles et le corps auxiliaire étranger, au-devant de don Pèdre. Il avait à peine huit mille hommes contre des ennemis six fois supérieurs en nombre. Mais ses Espagnols étaient animés de toute la fureur qu'inspire la haine nationale unie à la haine religieuse, et l'idée qu'ils allaient combattre des mécréans, une armée de ces juifs et de ces Sarrasins qu'ils avaient en exécration, les transportait d'une véritable rage et décuplait leurs forces.

La rencontre des deux armées eut lieu au commencement de l'année 1369[1], près du château de Montiel et non loin de la frontière andalouse. L'avant-garde sarrasine, surprise par l'ennemi qu'elle voulait surprendre et qu'elle

[1] Cette date est la plus probable ; plusieurs chroniqueurs disent que la rencontre eut lieu en 1368.

ne croyait pas si proche, fut immédiatement enfoncée et taillée en pièces. Don Pèdre alors accourut avec le gros de l'armée qu'il exhorta bravement de la parole et de l'exemple. "Là," dit Froissard, "était le roi don Pèdre, hardi homme qui combattit vaillamment, tenant une hache dont il donnait des coups si grands que nul n'osait l'approcher." Mais la fureur dont était transportée l'armée de don Henri renversa tous les obstacles, et les meilleures lances de France et d'Aragon, du Guesclin, le Bègue de Vilaine, Kerenloët, Mauny, Saint-Pol et beaucoup d'autres décidèrent la victoire. Juifs et Sarrasins tournèrent le dos et furent massacrés par milliers. Le roi don Pèdre fut entraîné dans la fuite des siens et chercha un asile au château de Montiel, qui fut aussitôt assiégé et cerné par l'armée victorieuse.

Le château, situé au sommet d'un rocher, paraissait imprenable, mais il n'était pas approvisionné. Don Pèdre tenta donc d'échapper par la fuite à la captivité et à la mort. "Par une nuit très-sombre il sortit de la forteresse, lui douzième. Tous descendaient sur la pente du roc à pied, en silence et tenant leurs chevaux par la bride. Ils gagnèrent, sans être aperçus, l'endroit qu'ils pensaient le moins surveillé et le plus praticable pour fuir. Mais là veillait un poste militaire commandé par le Bègue de Vilaine. Celui-ci, entendant quelque bruit, s'avance, approche dans les ténèbres, met au hasard la main sur don Pèdre et menace de le tuer s'il ne se rend. Le roi se voyant entouré d'une troupe nombreuse, et reconnaissant le Bègue à la lueur des torches qu'on allume, lui dit: 'Je suis don Pèdre de Castille; je me rends à toi et me remets en tes mains avec tous mes gens qui sont ici. Sauve-moi de la fureur de mon frère: je suis encore en état de te combler de biens.' Il rendit son épée et le Bègue de Vilaine l'amena prisonnier dans sa tente.

"Au premier bruit de cette importante capture, du Guesclin et plusieurs autres chefs se hâtèrent d'accourir. Henri de Transtamare sortit lui-même précipitamment de sa tente, et courut à celle où don Pèdre était prisonnier. Aussitôt qu'ils se virent, les deux frères, se jetant l'un sur l'autre, se prirent corps à corps, luttant avec une indicible fureur. Ils tombèrent tous deux; mais don Pèdre, plus grand et plus robuste, tenait son frère sous lui, et cherchait sa dague pour l'en percer. Un des témoins de cette scène horrible saisit don Pèdre par la jambe et le renversa sous don Henri, lequel, dégageant son poignard, l'enfonça tout entier de bas en haut dans le corps de son frère. De ce moment," dit la chronique, "Henri de Transtamare fut roi[1]."

Il combla de biens et d'honneurs du Guesclin et ses compagnons, et un grand nombre de ceux-ci demeurèrent en Castille, où leur postérité tient encore aujourd'hui un rang distingué dans la noblesse espagnole. Du Guesclin, déjà revêtu par don Henri de la grande charge de connétable de Castille, reçut en outre de ce prince le duché de Molina et le comté de Soria.

Tolède cependant résistait toujours. Le gouverneur, tout dévoué à don Pèdre, refusait d'ajouter foi à sa mort et jurait de s'ensevelir sous les ruines de la place. L'armée victorieuse se disposait à en reprendre le siège, lorsqu'un émissaire du roi de France se présenta dans le camp. Charles V faisait savoir au roi Henri et à Bertrand du Guesclin qu'une nouvelle guerre était imminente entre l'Angleterre et la France; il réclamait ses services et le rappelait dans son royaume. Du Guesclin promit d'obéir;

[1] Les historiens espagnols sont très-loin de s'accorder ici avec Froissard; quelques-uns attribuent à don Henri la part la plus odieuse dans ce duel exécrable.

toutefois, cédant aux instances du roi Henri, il l'aida à réduire Tolède et quelques autres places. De ce nombre, étaient les villes de Soria et de Molina que don Henri lui avait octroyées. Il prit ensuite le chemin de la France et repassa les monts avec une troupe nombreuse, reste redoutable des grandes compagnies.

V.

Rupture du traité de Bretigny.—Campagne de Guienne.
—Du Guesclin connétable.

Tandis que du Guesclin repassait les Pyrénées, la lutte avait recommencé aussi sanglante que jamais entre la France et l'Angleterre. Le Prince Noir s'était aliéné les seigneurs de la Guienne et de la Gascogne par ses exactions et surtout en frappant leurs domaines d'un impôt onéreux nommé *Fouage* dont ils se disaient exempts sous le sceptre des rois de France. La noblesse députa quelques-uns de ses membres les plus illustres, les comtes de Comminges, d'Armagnac, de Périgord et d'Albret, auprès du roi Charles V, et ils en appelèrent à lui, comme s'il eût été encore seigneur suzerain de la Guienne, et des autres provinces du midi de la France cédées par le traité de Bretigny à la couronne d'Angleterre.

La cession de ces provinces avait été faite au monarque anglais en toute souveraineté et sans réserve. Charles V néanmoins accueillit l'appel des seigneurs d'Aquitaine et de Gascogne, et cita le vainqueur de Crécy, de Poitiers et de Navarète devant la Cour des pairs, à Paris, pour y rendre compte de sa conduite. Le prince, ému de colère à la réception de ce message, dit aux envoyés du roi: "Oui, j'irai à Paris, puisque j'y suis mandé; mais j'irai le bassinet

en tête avec soixante mille hommes." Le roi d'Angleterre approuva son fils, et Charles V répondit à tous deux par la confiscation de la Guienne et par une déclaration de guerre, bientôt suivie d'une révolte générale dans tous les États continentaux du roi d'Angleterre, en Aquitaine, en Périgord, et en Poitou, comme en Picardie et dans le Ponthieu. Une multitude de places chassèrent les garnisons anglaises et arborèrent le drapeau de la France, tandis qu'une flotte française traversait la Manche, incendiait Portsmouth, et ravageait la côte méridionale de l'Angleterre.

Le roi Édouard, endormi depuis longtemps dans la mollesse, se réveilla soudain, il retrouva son ancienne énergie, et il fit appel à l'orgueil national et au patriotisme de ses sujets. On vit alors, par les prodigieux sacrifices que fit l'Angleterre, durant plusieurs années, pour maintenir sa domination sur le continent, ce dont est capable un peuple libre et qui fait cause commune avec son souverain. En peu de temps le vieux roi réunit une flotte formidable, et mit sur pied deux puissantes armées : il dirigea l'une sur la Guienne, et l'autre sur le Ponthieu. Une armée française avait été réunie en hâte dans cette contrée et se disposait à livrer bataille : mais le roi Charles rendu circonspect à l'excès par le souvenir des journées funestes de Crécy et de Poitiers, avait défendu d'engager avec l'ennemi aucune action générale. Il voulait qu'on se bornât à le harceler et à l'affaiblir en détail. La grande armée anglaise, sous les ordres de Robert Knolles, l'un des plus grands guerriers de cette époque, traversa la Picardie et se dirigea sur Paris, en marquant sa route par ses ravages.

La seconde armée anglaise, sous Pembroke et Chandos, réduisit promptement plusieurs villes et forteresses dans la Saintonge, l'Aunis et le Poitou, et soumit ou contint une grande partie de l'Aquitaine où les ducs d'Anjou et de

Berry, frères du roi Charles V, eurent à lutter contre des forces trop supérieures. Ils y soutinrent une guerre d'escarmouches et de sièges, et là, dans un combat livré aux Anglais par le Breton Kerenloët, périt Chandos, le plus grand capitaine de l'Angleterre au quatorzième siècle, modèle accompli des chevaliers et des héros du moyen âge.

Les Anglais pleuraient encore leur général quand du Guesclin, revenant d'Espagne, ramena la fortune du côté des Français. Après avoir franchi les Pyrénées, il avait été accueilli avec transport par le duc d'Anjou et par toute l'armée, et sa présence fut comme toujours signalée par des victoires (1370). Beaucoup de places se rendirent à lui ou furent emportées d'assaut. Agen, Moissac, Tonneins, Aiguillon tombèrent ainsi aux mains des Français. Le prince de Galles, atteint déjà d'un mal incurable, ne put tenir la campagne: il s'enferma dans Bergerac. Du Guesclin courut assiéger Limoges, et, avec le concours de l'évêque et des habitants, il enleva aux Anglais cette ville qui appartenait à l'illustre veuve de Charles de Blois, son ancienne souveraine.

Tandis que la fortune revenait ainsi, dans les provinces du sud, au roi Charles V, elle semblait l'abandonner dans celles du nord ravagées par Robert Knolles, qui s'avança sans rencontrer d'obstacles jusqu'au cœur de l'Île-de-France et vint établir ses quartiers à peu de distance de Paris. Le roi pouvait voir, de son hôtel Saint-Pol, les feux allumés par l'ennemi dans la campagne, et les villages qui brûlaient au loin. Des forces considérables occupaient la ville, elles avaient à leur tête le vieux connétable Moreau de Fiennes et beaucoup d'autres chefs illustres, entre lesquels les sires de Coucy, de Vienne et de Renty, les comtes de Saint-Pol et de Tancarville, le vicomte de Rohan et ce même Olivier de

Clisson, dont l'inimitié avait été précédemment si fatale à la France. Revenu maintenant au roi, il l'exhortait à persévérer dans sa conduite circonspecte vis-à-vis des Anglais, et lui montrant au loin les villages incendiés par eux dans les campagnes: "Sire," lui disait-il, "vous n'avez que faire d'employer vos gens contre ces forcenés: laissez-les aller; laissez-les se fouler et se ruiner eux-mêmes, ils ne pourront vous ravir votre héritage et vous mettre dehors par ces fumées." Le roi le crut, et se tint avec son armée renfermé dans Paris jusqu'à ce que, tout le pays étant dévasté à l'entour, la disette eût forcé l'ennemi à se retirer plus loin.

Chacun cependant sentait la nécessité de mettre à la tête de l'armée un chef habile et actif, et en possession de la confiance de tous. Le connétable presque octogénaire, Moreau de Fiennes, le reconnut lui-même, et se démit de sa charge en indiquant au roi Bertrand du Guesclin comme le plus digne de la remplir. Telle était aussi la pensée de Charles V, et il manda sur-le-champ du Guesclin à la cour. Bertrand guerroyait encore dans le Limousin lorsqu'il recut le message du roi qui le rappelait à Paris. Il obéit, et se déguisant en marchand forain, il passa sans être reconnu au milieu des lignes anglaises et pénétra dans Paris, où le bruit de son arrivée remplit tous les cœurs d'espérance et de joie. Le lendemain il traversa la ville, suivi d'un seul écuyer et dans le plus simple appareil, mais décoré de sa gloire, et aux acclamations de tout le peuple en ivresse, qui voyait en lui un sauveur, et déjà criait par les rues: "L'épée de connétable à Bertrand: à Bertrand l'épée!"

Il se rendit à l'hôtel Saint-Pol, où il trouva le roi entouré de ses ministres et des seigneurs de sa cour dont il reçut grand accueil, et Charles l'informa gracieusement qu'il avait été choisi et élu pour connétable. Alors, dit Froissard, messire Bertrand s'excusa sagement et dit au roi qu'il était

un pauvre chevalier auprès des grands seigneurs et vaillants hommes de France: "Cher sire et noble roi," dit-il, "je n'ose combattre votre bon plaisir; mais je suis d'humble maison, et l'office de la connétablie est si élevé que, pour s'en bien acquitter, il faut commander sur tous et plus sur les grands que sur les petits. Comment oserai-je commander sur messeigneurs vos frères et vos neveux qui auront des charges dans l'armée? Certes je dois craindre l'envie, et je vous supplie que vous me dispensiez de cet office et le donniez à un autre qui le prendra plus volontiers et qui saura mieux faire." Le roi répondit: "Messire Bertrand, ne vous excusez pas ainsi, car je n'ai frère, cousin, neveu, ni baron, ni comte en mon royaume qui ne vous obéisse, et s'il en était aucun, il me courroucerait fort: prenez donc cet office, je vous en prie." Messire Bertrand comprit alors que toute résistance serait vaine. Il accepta, non sans appréhension, et le roi lui fit fête pour l'élever davantage aux yeux de tous: il le fit asseoir à sa table, le combla de témoignages d'affection et lui octroya en don plusieurs grandes terres pour lui et pour ses héritiers.

VI.

Campagnes de la Normandie et du Maine.—Bataille de Pont-Valain.—Prise de Bressuire.—Du Guesclin à la cour de France.

Du Guesclin, parvenu au faîte des honneurs et à la première dignité militaire du royaume, se montra tout d'abord à la hauteur de sa charge et pourvut avec son activité habituelle aux nécessités de la situation. Il donna l'ordre de confectionner en hâte des machines ou engins de

guerre et une multitude d'armes de toutes sortes; il fit travailler aux murailles, mit ainsi Paris en état de défense, puis il organisa en *lances* et en compagnies d'armes la foule de gens de guerre renfermés dans la ville, et concerta avec le roi de sages ordonnances propres à mettre en vigueur les lois de la chevalerie[1] et à rétablir la discipline dans l'armée. Il obtint enfin, et non sans peine, du roi et de ses ministres la promesse formelle d'une solde régulière pour ses troupes.

Les Anglais, en s'éloignant de Paris, s'étaient retirés par le Maine et l'Anjou pour prendre leurs quartiers d'automne dans les provinces de l'ouest. Robert Knolles échelonna ses divisions sur un large espace, entre la Normandie et le Poitou, en s'appuyant sur la Bretagne, dont le duc Jean IV, gendre du roi d'Angleterre, et secrètement son allié, avait ouvert les ports aux vaisseaux anglais. Ne redoutant aucune attaque dans la saison des pluies et aux approches de l'hiver, Knolles confia son armée à un vaillant capitaine, sir Thomas Granson, et alla de sa personne rejoindre en Aquitaine le Prince Noir. Celui-ci, après le départ de du Guesclin, avait fait un dernier et puissant effort. Bien que malade et miné par la fièvre, il refoula partout les Français, reprit plusieurs places, et aussi Limoges, où il entra portant déjà sur son visage les pâleurs d'un mal incurable mêlées à l'émotion de la colère et de la vengeance, et où il souilla sa gloire par le massacre d'une population entière.

Du Guesclin méditait alors la célèbre campagne qui eût suffi pour immortaliser son nom; mais Charles V ne parta-

[1] Celui Bertrand laissa de son temps telle remontrance en mémoire de discipline et de chevalerie que quiconque homme noble se forfaisait reprochablement en son état, on lui venait au mangier (au repas) trancher la nappe devant soi.

ALAIN CHARTIER.

geait ni la confiance ni l'audace de son général; il ne voulut lui donner qu'une faible partie des forces réunies dans Paris, et le nouveau connétable sortit de la capitale n'emmenant avec lui que trois mille hommes d'armes presque tous appartenant à la noblesse, chevaliers, écuyers ou varlets, à la tête desquels étaient Anderham, Sancerre, Blainville, tous trois maréchaux, et entre autres chefs renommés, Olivier de Clisson, les deux frères Mauny et l'amiral de Vienne.

Il se dirigea sur Pontorson, où il établit son quartier général et s'occupa d'abord de grossir et de rassembler son armée. La contrée était remplie de soldats d'aventure cherchant fortune, et les émissaires du roi Édouard en recrutaient autant qu'ils pouvaient pour l'armée anglaise. Du Guesclin leur fit offrir une solde très-supérieure: c'était assez d'un tel motif, sans même y joindre le prestige attaché à son nom, pour les attirer tous sous ses drapeaux. Cependant l'argent faisait défaut, les sommes promises par le roi n'arrivaient pas, à beaucoup près, en quantité suffisante, et comme Clisson remontrait au connétable qu'il avait promis au delà de ce que le roi pourrait donner, Bertrand répondit: "Si ces gens-là ne font pas la guerre aux ennemis du roi, ils la feront à ses sujets, ils pilleront les pauvres habitants de nos campagnes; je ne puis le souffrir, et si le roi ne les paye de son argent, je les payerai du mien." Il dit alors à sa généreuse femme d'apporter tout ce qu'elle possédait encore de joyaux, et entre autres choses, un magnifique service en vaisselle d'or dont le roi Henri de Castille lui avait fait présent: il partagea le tout entre ses capitaines pour aider à solder leurs compagnies, et il compta bientôt douze ou quinze mille hommes sous ses drapeaux.

Du Guesclin se vit alors en état de commencer une campagne d'hiver, où il mit en pratique cette tactique si

célèbre dont le plus grand capitaine des temps modernes a donné de nos jours la théorie et l'exemple. Il résolut de surprendre par des marches rapides et d'attaquer tour à tour les diverses divisions de l'armée ennemie, échelonnée sur un espace beaucoup trop considérable entre la Normandie et la Loire, et de marcher d'abord sur Pont-Valain, où campait sir Thomas Granson avec une partie des forces anglaises.

La saison des pluies était fort avancée; l'hiver allait sévir, et Granson ne pensait point être attaqué par du Guesclin dans les bonnes positions qu'il occupait à Pont-Valain sur la lisière d'une forêt. Il envoya par bravade un héraut pour défier le connétable dans son camp établi à Vire, le provoquant à venir livrer bataille aux Anglais dans les plaines du Mans. "Par Dieu," dit Bertrand en recevant ce message, "les Anglais me verront plus tôt qu'ils ne voudront." Il traita bien le messager, auquel il ordonna qu'on fît grande chère, et qui, après avoir bu force rasades, tomba ivre-mort. Du Guesclin jugea le moment propice pour surprendre l'ennemi. La nuit était sombre, l'orage grondait, une pluie froide tombait à flots, et tous les capitaines jugeaient impossible une marche nocturne à travers douze lieues de pays sans routes battues et sur un terrain défoncé par les pluies de la saison. Le connétable persista dans son projet avec sa ténacité habituelle, sans vouloir entendre ni les représentations ni la tempête, dont la fureur redoublait. Il ordonna le départ, et se mit en marche avec l'avant-garde: les autres divisions suivirent, marchant en colonnes et en deux corps sous Anderham et Clisson, les cavaliers portant en croupe les archers et les fantassins.

Les fatigues de l'armée durant cette nuit froide et ténébreuse furent inouies; les rivières étaient débordées,

les chemins impraticables, un vent glacial paralysait les membres : les chevaux tombaient ou mouraient épuisés, de toutes parts s'élevaient des murmures. Du Guesclin, par ses exhortations, rappelait le courage dans les cœurs défaillants : il promettait la victoire et un butin immense, il donnait l'exemple, avançant toujours au milieu des obstacles, et il n'avait plus avec lui que cinq cents hommes de sa division d'avant-garde lorsqu'on arriva au lever du jour, près de Pont-Valain, sur la lisière du bois qui dérobait sa présence à l'ennemi.

Il fit prendre un peu de repos à sa troupe, dont il ranima l'ardeur en lui montrant comme une vaste proie, dans la plaine, le camp des Anglais, où les uns étaient encore endormis et les autres occupés à préparer les aliments. Il donna l'ordre de mettre pied à terre, de laisser les chevaux dans le bois et de couvrir les cuirasses pour approcher l'ennemi de plus près sans être aperçus : puis s'avançant en silence, il tomba tout à coup, comme un autre Gédéon, l'épée à la main, au son de toutes les trompettes, et en poussant son terrible cri de guerre, sur le camp des Anglais, où il porta le fer et la flamme.

L'ennemi, surpris d'abord et jeté sur plusieurs points dans le plus grand désordre, se rallia enfin autour de son chef et de l'étendard royal d'Angleterre ; là se tinrent serrés en masse beaucoup de guerriers d'élite, dont la foule alla toujours grossissant, et lorsqu'enfin ils eurent reconnu le petit nombre de leurs assaillants, ils se disposèrent à les envelopper de toutes parts, et peut-être, malgré des prodiges d'héroïsme, du Guesclin eût succombé, si les autres divisions de sa petite armée, sous Anderham et Clisson, n'eussent à leur tour débouché dans la plaine et pris les Anglais à revers. La bataille s'engagea sur tous les points et elle continuait indécise lorsque les réserves laissées dans les bois

avec les chevaux et les bagages, sous le maréchal de Blainville et l'amiral de Vienne, en sortirent soudain et tombèrent sur le flanc droit des Anglais : ceux-ci, pensant avoir une autre armée à combattre, lâchèrent pied : la déroute commença et fut affreuse. Granson, voyant la journée perdue, se jeta au milieu des vainqueurs pour y mourir ; il aperçut du Guesclin et s'élança vers lui, tenant sa hache des deux mains pour lui porter un coup mortel ; du Guesclin l'esquiva, saisit Granson au corps, le renversa et, lui appuyant sa dague sur la gorge, le contraignit à se rendre.

La victoire était complète : dix mille Anglais furent ainsi, en quelques heures, tués, pris, ou dispersés ; d'immenses approvisionnements et un matériel considérable tombèrent aux mains des Français, et il n'y eut pas, dit l'historien Le Fèvre, jusqu'au moindre palefrenier et goujat qui n'eût son prisonnier dont il espéra tirer bonne rançon.

Vainqueur à Pont-Valain, il s'agissait maintenant d'enlever toutes les positions et les forteresses occupées par les Anglais jusqu'à la Loire, et le connétable courut attaquer leurs quartiers près du Mans. Les Anglais n'osèrent l'attendre, et se replièrent vers Saint-Maure, forteresse réputée imprenable, où commandait Cressonval, vaillant capitaine qui avait servi en Castille sous du Guesclin.

Celui-ci eut bientôt reconnu la force de cette place et connaissant Cressonval il espéra la réduire sans l'assiéger. Il invita le chef anglais à venir le visiter dans son camp, et, le verre en main, il réveilla gaîment dans son âme le souvenir de leur ancienne fraternité d'armes, puis croyant l'avoir gagné, il lui promit une capitulation honorable s'il consentait à rendre sa ville au connétable de France et à une armée rendue invincible par sa récente victoire. Cressonval répondit que la place était forte, la garnison nom-

breuse, et qu'il garderait la foi donnée au roi d'Angleterre. Fronçant alors son sourcil terrible, du Guesclin, ému de colère, jura selon son habitude par saint Yves et par Dieu qui périt en croix et au troisième jour ressuscita, que si Cressonval attendait qu'il eût mis palissade dans son fort, il le ferait pendre aux fourches.

Cressonval rentra très-intimidé dans la place et, tenant conseil, il fit partager ses craintes à tous, hors à un seul qui osa dire que la capitulation d'une ville aussi forte, avant même qu'elle eût soutenu un assaut, serait une trahison. Un moyen terme fut adopté : la garnison mit elle-même le feu à la ville pour empêcher les Français d'en prendre possession et se retira en toute hâte, à la faveur des ténèbres, sur Bressuire, où elle espérait entrer avant que du Guesclin eût pu l'atteindre. Mais le connétable, furieux de la destruction de Sainte-Maure par l'incendie, poursuivit les fuyards l'épée dans les reins, et arriva presque en même temps qu'eux aux portes de Bressuire, occupée par une forte division anglaise. Lorsqu'ils aperçurent du haut des remparts dans la campagne les bannières françaises, les gens de Bressuire se crurent trahis et fermèrent leurs portes aux fuyards dont 500 furent cruellement massacrés au pied des murailles.

Du Guesclin, habitué qu'il était à emporter les villes d'assaut et en quelque sorte à la pointe de l'épée, se faisait rarement suivre par des machines de siège, dont le difficile transport entravait ses marches rapides. Il n'en avait pas devant Bressuire et manquait aussi de provisions de bouche. Voyant la place très-forte et défendue par un corps d'armée, il demanda des vivres au gouverneur, offrit de les payer et promit de s'éloigner s'il en obtenait. "Je vous en donnerais," répondit le gouverneur, "et pour rien, si je pensais qu'ils pussent étrangler tous les Français de votre armée et vous-

même, qui avez tué plus d'Anglais qu'il n'en est mort par le glaive en un siècle." A cette brutale réponse, du Guesclin entra en fureur. "Ah!" dit-il, "félon capitaine, par tous les saints, vous serez pendu!"...

Sans plus attendre, il ordonna les préparatifs de l'attaque: l'assaut fut livré de tous côtés avec furie. A défaut d'échelles, les Français firent usage, pour monter, de leurs dagues et de leurs épées enfoncées dans les murs: le connétable, le maréchal d'Anderham, malgré son grand âge, Olivier Clisson, donnèrent l'exemple et se comportèrent en soldats plus qu'en capitaines. Ils montèrent sous une pluie d'huile bouillante, à travers une grêle de pierres et de madriers: trois fois le vieux maréchal fut renversé dans le fossé, trois fois il se releva couvert de blessures; du Guesclin et Clisson furent aussi renversés et blessés; mais Bertrand, attaché à sa proie, ne lâchait jamais qu'elle ne fût à lui tout entière; il redoublait d'efforts, se multipliant en quelque sorte lui-même: "Amis," criait-il à ses Bretons affamés, "les viandes dont vous souperez sont dans la place; il vous faut la prendre ou mourir de male faim." Piques et hallebardes furent mises en œuvre pour démolir les remparts; un pan de muraille s'étant écroulé, une foule de guerriers se précipitèrent dans la brèche aux cris terribles de *Saint-Yves* et de *Notre-Dame Guesclin;* ils pénétrèrent bientôt au cœur de la ville, et tout fut pris et massacré. Cinquante Anglais tentèrent de s'échapper par une poterne; ils furent rencontrés par le vieux maréchal d'Anderham, qui retrouva un reste de force pour les combattre; il en tua dix, puis tomba, et le lendemain il mourut.

Telle fut la prise sanglante de Bressuire, exploit célèbre dans les chroniques du temps, et après lequel du Guesclin chassa les Anglais de Saumur, où il prit ses quartiers, et d'où il pouvait surveiller tout ensemble, à l'ouest et au

centre du royaume, les mouvements de l'ennemi. La foudroyante rapidité de ses opérations, dans cette mémorable campagne de six semaines, frappa de terreur les Anglais. Robert Knolles reconnut la faute qu'il avait faite en donnant beaucoup trop d'étendue à ses lignes de la Normandie jusqu'au Poitou. Renonçant alors à défendre ces provinces et ralliant les débris de ses forces, il les dirigea vers le port des Sables d'Olonne pour les faire embarquer. Le connétable en eut avis, et tandis qu'une de ses divisions, sous le maréchal de Blainville, tenait en échec les Anglais dispersés dans le Berri et dans la Touraine, il envoya Clisson couper la retraite aux restes de l'armée anglaise en marche vers les côtes. Clisson les surprit engagés dans les marais du Poitou; il les attaqua et les détruisit[1].

Charles V, voyant les Anglais hors d'état de rien entreprendre pour cette année, ouvrit l'oreille aux représentations de ses conseillers et en particulier du sire Bureau de la Rivière, son chambellan, très-économe des deniers royaux, et qu'on disait mal disposé pour le connétable, auquel il reprochait de dépenser trop. Le roi rappela donc du Guesclin à Paris et lui donna l'ordre de licencier son armée; mais il n'envoya point les sommes nécessaires pour la payer. En recevant ce fâcheux message, le connétable se répandit en plaintes amères contre les courtisans : "Si le roi," dit-il, "eût soldé mon armée, toute la Guienne aurait été conquise; et maintenant il me faut renvoyer mes pauvres soldats dans la saison d'hiver et sans solde!"

Il se rendit à Paris et fut reçu de Charles V et des seigneurs de sa cour avec de grandes marques d'affection et

[1] Voltaire, dans ses *Essais sur les mœurs*, a comparé cette campagne conduite par du Guesclin, en l'année 1370, à la savante campagne faite, en 1675, par Turenne.

d'honneur. Le roi, dit une vieille chronique, alla au-devant du connétable et lui dit qu'il le chérissait comme lui-même. "Sire," répliqua Bertrand, "je m'en aperçois mal: il ne vaut rien le conseil qui vous fait tenir votre argent trop serré; mieux vaudrait le départir à ceux qui guerroient vos ennemis." Le roi reprit doucement: "Ne vous courroucez pas, notre argent n'est pas si bien enfermé que vous n'y puissiez mettre la main; gagnons seulement du temps." "Mais, sire," demanda le connétable, "de quoi donc vivront, durant l'hiver, les gens d'armes que j'ai laissés derrière moi pour garder le pays s'ils n'ont de l'argent? Il faudra pressurer le peuple et prendre sur les pauvres gens." "Bertrand," dit le roi, "pensez donc que je ne suis qu'un seul homme, je ne puis pas lutter contre tout mon conseil; mais, dans trois jours, je vous ferai ouvrir mon coffre, où vous pourrez tirer vingt mille livres." "Eh Dieu!" dit Bertrand, "ce n'est qu'un déjeuner; je vois qu'il me faudra sortir de France et renoncer à l'office que j'ai." "Non pas," dit le roi, "gardez-le, mon ami; à nul autre je ne le voudrais confier; c'est mon plaisir et le bien de la France; mais comprenez, Bertrand, que je ne puis lever si grosses sommes sans fouler mes pauvres sujets." "Quoi, sire," dit le connétable, "vous ne pouvez tirer ces grosses sommes des deniers que l'on cueille par tout votre royaume sur marchands et pauvres gens, de toutes sortes d'impôts, comme de treizièmes et quatorzièmes, fouages et gabelles, dont la dixième partie seulement n'entre pas dans vos coffres! Eh bien, sire, s'il est ainsi, laissez tout cela, afin que le peuple se réjouisse, et faites venir ces chaperons fourrés, prélats de cour et avocats, qui sont des mangeurs de chrétiens; à tels gens doit-on faire ouvrir leurs coffres, et non pas à pauvres gens qui ne font que languir. Mais je vois advenir le contraire: car à celui qui n'a que peu on le lui veut ôter, et à celui qui a du pain on lui en offre!" Ces

énergiques paroles l'emportèrent dans l'âme du roi sur la politique parcimonieuse de ses conseillers; il fit compter à du Guesclin les sommes nécessaires pour solder les garnisons des places frontières, et le remboursa de toutes ses avances.

Au printemps suivant il lui donna une marque signalée de sa faveur en le désignant pour parrain du duc d'Orléans, son second fils. Du Guesclin tint l'enfant royal sur les fonts baptismaux, et mettant sa vaillante épée entre les petites mains du nouveau-né, il dit: "Monseigneur, je mets cette épée entre vos mains, priant Dieu qu'il vous fasse la grâce de vous donner un si grand cœur que vous soyez un jour aussi preux et aussi bon chevalier que fut oncques roi de France qui porta épée!"

VII.

Campagnes du connétable, de 1372 à 1378.

Les dernières campagnes de du Guesclin ont été très-confusément écrites par les chroniqueurs. On trouve dans leurs récits beaucoup de détails apocryphes et de regrettables lacunes; nous nous bornerons à retracer à grands traits leurs plus importants résultats.

Un nouvel et immense effort fut tenté en 1372 par le vieux roi d'Angleterre pour recouvrer les provinces perdues dans les campagnes précédentes et pour défendre celles qui lui restaient encore au sud de la Loire, et, quoique déjà près de la tombe, il voulut, comme jadis dans ses jours de gloire, commander l'expédition en personne; mais une tempête affreuse dispersa sa flotte et son armée. Tous ses projets furent confondus dans le cours de cette année et ses espérances anéanties. Il voulait faire de la Rochelle une

ville anglaise en transportant ses habitants en Angleterre et en la peuplant d'Anglais; mais sa flotte fut arrêtée devant le port par les escadres combinées de France et de Castille; un heureux stratagème du maire Cadorier fit tomber la citadelle et sa garnison entre les mains des habitants, et cette ville, toute dévouée à la France, ouvrit ses portes à du Guesclin, en sauvegardant ses franchises.

Maître de la Rochelle et de l'Aunis, le connétable marcha sur Chizai, en Poitou. Tandis qu'il assiégeait cette place, il fut assiégé lui-même par une armée anglaise égale au moins en nombre à la sienne et commandée par Thomas Hampton. Jamais il ne s'était vu plus en danger. Il se retrancha dans son camp, qu'il entoura de palissades fort élevées, et après s'y être tenu renfermé plusieurs jours, il forma sans bruit son armée en colonnes serrées, puis, soudain, faisant abattre les palissades qui dérobaient ses mouvements à l'ennemi, il déboucha impétueusement par trois points différents, marcha aux Anglais et se déploya devant eux en bataille pour les envelopper, en leur laissant à peine le temps de se reconnaître et de se mettre en ligne. La bataille fut longue et meurtrière. Durant l'action la garnison de Chizai fit une sortie, et croyant le camp des Français abandonné, elle tenta de le traverser pour les attaquer en queue. Du Guesclin avait prévu ce mouvement et avait fait cacher trois cents hommes dans les tentes; ils se montrèrent tout à coup, fondirent de toutes parts sur les assaillants, les mirent en fuite, entrèrent pêle-mêle avec eux dans Chizai et arborèrent au haut des tours le drapeau de la France. A ce signal, les Anglais qui luttaient encore dans la plaine perdirent tout espoir et rendirent leurs armes. Du Guesclin, admirant leur courage, les renvoya sans rançon. Cette victoire mémorable, remportée en juillet 1372, enleva aux Anglais la Saintonge et le Poitou.

L'année suivante (1373) la Bretagne, patrie de du Guesclin, fut le théâtre de ses exploits. Le duc Jean IV, souverain de cette contrée et gendre du roi d'Angleterre, était redevable de la possession de son duché aux Anglais, et il avait toujours fait secrètement cause commune avec eux contre la France. Voyant, en 1373, leurs possessions françaises très-compromises s'ils n'étaient puissamment secondés sur le continent, il osa se déclarer ouvertement pour eux et reçut des garnisons anglaises dans ses places fortes. Mais la noblesse de la Bretagne s'en montra indignée. Jalouse de l'indépendance de la province, elle résista au duc Jean et forma contre lui une ligue redoutable à la tête de laquelle on vit les seigneurs de Laval et de Rohan. Le peuple lui-même, frappé de nouveaux impôts, se souleva et fit cause commune avec la noblesse : le duc se vit abandonné et se réfugia en Angleterre. Mais les Anglais occupaient ses villes et ses forteresses : Charles V envoya pour les reprendre son connétable et une armée. Il suffit à du Guesclin de paraître en Bretagne pour arracher la province aux Anglais. Plusieurs places furent emportées de vive force, dans beaucoup d'autres les habitants s'insurgèrent, chassèrent la garnison ou la forcèrent à capituler, et en six semaines le connétable se vit maître de tout le pays, à l'exception de Brest et du château de Derval, lorsqu'une nouvelle invasion des Anglais appela sur d'autres points du royaume la présence et l'activité de du Guesclin.

Soixante mille Anglais, commandés par le duc de Lancastre, troisième fils du roi Édouard, vinrent débarquer à Calais. Le but de cette nouvelle expédition était de reprendre les principales positions enlevées aux Anglais dans les provinces du nord et de l'ouest et de se diriger ensuite, par le centre de la France, sur l'Aquitaine pour conserver cette magnifique contrée à la couronne d'Angleterre.

Les détails suffisamment authentiques font défaut sur cette campagne, une des plus belles du connétable, et dans laquelle, par des marches surprenantes et d'habiles manœuvres stratégiques, sans risquer aucune bataille générale, il sut, avec des forces inférieures en nombre, paralyser cette grande armée et la ruiner en détail. Il la chassa devant lui, la harcela et la battit sans cesse dans son long trajet depuis la Picardie, à travers l'Île-de-France, l'Orléanais et le Limousin, jusqu'en Guienne, aux portes de Bordeaux, où elle arriva exténuée, réduite à six mille hommes et hors d'état de rien entreprendre. Une trêve fut signée en 1373, à la suite de cette campagne mémorable, et du Guesclin vint se reposer de ses fatigues à Pontorson.

Il avait perdu l'année précédente sa noble et généreuse femme, Typhaine Raguenel, dont il n'avait pas eu d'enfants. Il contracta, deux ans plus tard, un second mariage, dans l'espoir d'obtenir un héritier, et s'allia avec une des plus illustres familles du pays en épousant la fille unique de Jean de Laval de Tintiniac, qui fut saluée par toute la noblesse bretonne comme duchesse de Molina et comtesse de Longueville et acclamée par le pauvre peuple d'une façon plus simple et plus touchante comme la femme du bon connétable.

La trêve conclue après la précédente campagne dura deux ans, durant lesquels le connétable concerta avec le roi Charles V de sages ordonnances, qui organisèrent les forces militaires de la France et affranchirent définitivement son territoire des *grandes compagnies*. Ces ordonnances limitèrent le nombre des barons ayant droit de lever sous leurs bannières des troupes que le roi prenait à sa solde et qui constituaient l'armée permanente: elles réglaient aussi l'organisation des milices temporaires, des levées exceptionnelles connues sous le nom de *ban* et d'*arrière-ban*. D'autres

ordonnances importantes furent rendues à la même époque touchant la discipline, la hiérarchie, les campements et les routes militaires: elles furent, avec raison, considérées comme un notable progrès, dont l'honneur revient en grande partie au connétable.

Le plus redoutable ennemi de la France, Édouard III, mourut à cette époque, précédé dans la tombe par son fils le Prince Noir, célèbre par ses victoires et qui fut regardé comme le modèle accompli de la chevalerie et des guerriers de son temps. La couronne d'Angleterre passa sur la tête de son petit-fils encore enfant, né à Bordeaux, et qui devint l'infortuné Richard II.

A la tête du Conseil de régence était l'ambitieux Jean de Gand, duc de Lancastre, oncle du jeune roi. Il tenta de se rendre populaire en commandant en personne une nouvelle expédition sur le continent, destinée à rétablir le duc Jean IV dans son duché de Bretagne. Mais du Guesclin déjoua les espérances des Anglais sur tous les points des côtes bretonnes où ils avaient débarqué, et força le duc à lever le siège de Saint-Malo et de retourner en Angleterre sans avoir obtenu aucun avantage (1377).

Le moment semblait favorable pour achever d'expulser les Anglais du royaume. Du Guesclin conduisit en Guienne une armée formidable, commandée sous lui par les maréchaux de Sancerre et de Blainville, et qui comptait avec orgueil dans ses rangs Rohan, Luxembourg, Clisson, d'Albret, Yves de Galles, Craon, Boucicault, Noailles, Lafayette, les deux Mauny, Mornay, Rochechouart, toute la fleur des guerriers de la France. Cette armée de quarante mille hommes, divisée en trois corps, se mit en marche au printemps de 1378. Dans son trajet à travers le royaume elle dispersa et refoula vers le sud les bandes d'aventuriers et les corps détachés qui infestaient les provinces centrales

et marcha, sans rencontrer d'obstacles sérieux, jusqu'à la Garonne. Elle s'arrêta devant Bergerac, où se trouvaient concentrés les moyens de défense des Anglais.

La Guienne avait alors pour gouverneur un guerrier digne de sa renommée, sir Thomas Felleton, frère du chevalier Guillaume Felleton souvent vaincu par du Guesclin. Il opposa au connétable une résistance héroïque; mais il fut fait prisonnier dans un combat sanglant: Bergerac alors capitula, et du Guesclin bientôt après parut encore une fois avec son armée devant Bordeaux.

Là s'arrêta sa fortune. Quelques efforts de plus auraient suffi pour affranchir la Guienne de la domination anglaise, lorsque Charles V fit une faute, la plus grande de son règne, et dont les conséquences furent très-funestes.

VIII.

Confiscation et insurrection de la Bretagne.—Disgrâce de du Guesclin.—Sa mort.

La Bretagne était déjà française de cœur, et l'avait prouvé en retirant son obéissance à son duc Jean IV, qui s'était allié contre la France aux Anglais. Mais la Bretagne n'en était pour cela pas moins fière de ses libertés et de ses privilèges, et, bien qu'elle reconnût la suzeraineté du roi de France, elle avait cependant toujours su conserver, avec un soin jaloux, son indépendance nationale.

Charles V méconnut le sentiment si patriotique et si fier des Bretons: il cita le duc devant la cour des pairs du royaume, comme prince félon, allié aux ennemis de la France et traître envers son suzerain. Jean IV n'ayant point comparu, le roi fit prononcer la confiscation du duché et sa réunion à la couronne.

Un cri d'indignation s'éleva de tous les points de la Bretagne. La noblesse et le peuple s'unirent comme un seul homme pour protester contre cette sentence; la nation bretonne se leva spontanément tout entière et rappela le duc qu'elle avait expulsé, et dont le retour était maintenant demandé à grands cris comme celui d'un libérateur et d'un vengeur.

Le connétable était devant Bordeaux lorsqu'il apprit tout ensemble la confiscation et l'insurrection de son pays natal. Son cœur patriotique en ressentit un cruel déplaisir: tous les chevaliers et seigneurs bretons quittèrent sur-le-champ l'armée royale; du Guesclin demeura seul, avec Olivier de Clisson, au service de la France. Sa douleur fut au comble lorsque le roi le rappela soudain de la Guienne et lui donna l'ordre d'entrer en Bretagne pour soumettre la province insurgée. Il supplia vainement Charles V de charger un autre chef d'une mission pour lui si pénible; le roi pensait que son connétable, si aimé, si respecté de tous ses compatriotes, était plus apte que personne à les ranger sous son sceptre: il fut inflexible, et du Guesclin, comblé par lui d'honneurs et investi du plus grand office militaire de la couronne, crut de son devoir d'obéir. Il marcha donc en Bretagne à la tête d'une armée française; mais les fidèles Bretons, ses compagnons d'armes, ceux qui ne l'avaient point quitté depuis sa jeunesse, ses écuyers même refusèrent de le suivre: son nom avait perdu tout son prestige; au lieu des acclamations et des bénédictions dont le peuple des villages et des cités saluait jadis le bon connétable en se portant en foule par les chemins à sa rencontre, il trouvait partout les campagnes désertes, les villes fermées, et il entendait les habitants jeter du haut des murs des imprécations contre le roi de France et contre lui-même, contre lui, jusqu'alors la gloire et l'orgueil de son pays. En

proie au chagrin, au remords peut-être, il ne montra, dans cette triste expédition, aucune des grandes qualités qui ailleurs le rendaient invincible. Il traîna la guerre en longueur et ne put s'emparer d'aucune place. Enfermé dans la ville de Saint-Malo, il vit du haut des murs, le 3 août 1379, le retour triomphal du duc Jean IV, qui arrivait de Flandre sur une escadre anglaise, et que son peuple accueillait du rivage avec transport. On voyait là les diverses classes de la nation confondues, et toutes dans l'ivresse de la joie. Les plus grands seigneurs, richement vêtus, et tout armés, se jetaient à l'eau comme les autres pour approcher le duc de plus près, s'agenouillant dans la mer, de telle sorte qu'ils avaient de l'eau jusqu'au menton[1], "tous pleurant d'allégresse et saluant leur prince de toutes les bénédictions dont ils se purent adviser[2]." La veuve de son ancien rival, le comte de Blois, l'illustre Jeanne de Penthièvre, vint elle-même saluer le duc Jean IV à Dinan et lui souhaiter la bienvenue, en l'exhortant à sauver sa patrie. La Bretagne oublia ses anciens griefs pour préserver son indépendance, et le spectacle qu'elle donna au monde, en cette occasion, rappelle les plus grandes scènes du patriotisme antique.

Tandis que le duc débarquait à l'embouchure de la Rance[3], près de Saint-Malo, une escadre franco-espagnole fondit sur les bâtiments légers qui portaient son bagage et son trésor, et faillit s'en saisir; mais la garde en avait été commise à un héros, à Hüe de Caverley, le vieil ami de du Guesclin et son compagnon en Castille. Caverley, monté sur un navire de guerre rempli d'archers anglais d'une audace et d'une adresse éprouvées, commanda au pilote

[1] Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, pp. 423 et 424.
[2] D'Argentré, p. 460.
[3] Petite rivière de Bretagne.

épouvanté de le conduire au milieu de l'escadre franco-espagnole, et engagea, seul contre tous, un combat meurtrier. Les flèches de ses archers balayèrent le pont des vaisseaux ennemis, et Caverley rentra triomphant dans le port. Du Guesclin, du haut des remparts de Saint-Malo, contemplait ce combat inégal: à cette vue, son enthousiasme patriotique et guerrier se réveilla; il ne put retenir son admiration, et applaudit à la victoire de son vieux compagnon d'armes.

Cruellement partagé entre son amour pour son pays natal et le devoir de sa charge, sa situation était affreuse; une autre douleur lui était réservée: les ennemis qu'il avait à la cour, et entre autres le sire de la Rivière, lui imputèrent à crime le peu de succès de ses efforts contre les insurgés, et ils tentèrent de le perdre dans l'esprit de Charles V. Ce prince conçut des doutes sur la fidélité du héros breton: quelques-uns même ont assuré, mais sans preuves suffisantes, qu'il lui fit redemander l'épée de connétable. Ce qui est certain, c'est que du Guesclin eut connaissance des soupçons dont il était l'objet, qu'il se vit quelque temps en disgrâce, et renvoya au roi l'épée de sa charge. Charles V revint bientôt de ses préventions injustes; il rendit à du Guesclin sa confiance, et députa vers lui deux princes, les ducs d'Anjou et de Bourbon, chargés de restituer au connétable sa glorieuse épée. Du Guesclin, blessé au cœur, refusa de la reprendre; il se montra néanmoins touché de l'honneur qu'il recevait de la visite de ces princes et de leurs vives instances; mais il leur dit que ses services ne pouvaient plus être désormais profitables au roi, et que l'aigle bretonne ne pouvait plus voler depuis qu'on lui avait arraché les plumes des ailes. Il entendait par là ses fidèles Bretons, si longtemps dévoués à sa personne, et qui l'avaient quitté pour ne point combattre contre leur pays.

Du Guesclin annonça l'intention de se retirer en Castille auprès de son ami le roi Henri, qui lui devait sa couronne. Il traversa Paris pour se rendre en Espagne, et revit Charles V, qui refusa de le laisser partir et triompha de sa résistance. Du Guesclin reçut pour la seconde fois l'épée de connétable de la main royale: il conjura le monarque de traiter avec le duc Jean IV et de terminer ainsi en Bretagne une guerre malheureuse. Charles V comprit alors qu'il avait trop exigé de du Guesclin, et que celui-ci, en tirant l'épée contre ses compatriotes, lui avait donné plus que son sang: il rappela le duc d'Anjou du Languedoc, soulevé par ses exactions, et le chargea de diriger les opérations militaires en Bretagne. Il confia en même temps au connétable le soin de pacifier l'Auvergne et le Languedoc, et aussi d'en expulser les troupes anglaises, en possession de plusieurs places, et les bandes de brigands, restes des grandes compagnies, qui infestaient encore ces provinces.

Du Guesclin se mit en marche vers la fin de l'année 1379, accompagné de l'illustre maréchal de Sancerre, son frère d'armes. Les chroniqueurs et les historiens ne nous ont donné aucun détail précis sur les opérations de cette dernière campagne; mais ils sont d'accord pour nous montrer le connétable assiégeant l'année suivante, en Auvergne, sur les frontières du Gévaudan, la ville de Châteauneuf-Randon, occupée par une garnison anglaise. Depuis longtemps déjà, du Guesclin était atteint d'un mal intérieur dont le germe s'était développé au milieu des cruels combats qui, l'année précédente, avaient partagé son âme. Il poussa néanmoins avec une grande vigueur, sans s'épargner aucune fatigue, l'attaque de la forteresse investie, et la contraignit à capituler. Le sire de Roos, gouverneur de la place, fit serment de la rendre au connétable dans six jours, s'il n'était secouru. Mais l'activité déployée par du Guesclin

dans ce siège avait épuisé ses dernières forces : il signa cette capitulation étendu sur sa couche, et ne se releva plus.

Sentant les approches de la mort, il s'y prépara en chrétien, et, après avoir rempli ses devoirs religieux, il fit introduire Sancerre et les principaux chefs, et, comme ils entouraient son lit et pleuraient, il dit : "Je recommande à Dieu ma femme et mon roi, et comme je l'ai servi loyalement, que le seigneur Jésus m'accorde le pardon de mes péchés. Adieu, mes amis ; adieu, douce France que j'aime et que je quitterai bientôt. Dieu vous donne un bon connétable, en état de vous faire acquérir de l'honneur, et qu'il vous souvienne, en quelque lieu que vous fassiez la guerre, que les gens d'église, les femmes, les enfants et le pauvre peuple ne sont point vos ennemis."

On vit alors une grande et touchante scène, dont cependant le trait principal a été exagéré dans les versions les plus répandues. C'était le 4 juillet 1380, le sixième jour fixé pour la reddition de la place assiégée. Vers le soir, au coucher du soleil, le maréchal de Sancerre se présenta devant la ville, appela le gouverneur, qui se montra sur le rempart, et il le somma de tenir sa parole en lui remettant ses clefs. "C'est à Bertrand du Guesclin que j'ai promis de les rendre," répondit le sire de Roos ; "qu'il vienne donc les recevoir." Informé par Sancerre de la maladie qui tenait le connétable alité : "Eh bien," dit le gouverneur, "j'irai déposer moi-même entre ses mains les clefs d'une ville dont il est le vainqueur, et que je n'aurais rendue à nul autre qu'à lui."

L'armée française prit les armes et se rangea en bataille hors du camp. Le chef anglais sortit de la ville suivi de toute la garnison portant l'arme haute et enseignes déployées. Le cortège arriva ainsi en face du camp français et se dirigea vers la tente du connétable où Sancerre introduisit

le gouverneur et ses officiers en présence des chefs de l'armée, debout et mornes autour de leur général agonisant. A l'aspect du héros, les Anglais émus ne purent eux-mêmes retenir leurs larmes, le sire de Roos s'inclina, et déposant les clefs sur la couche funèbre, il dit: "Voici les clefs de la ville dont le roi d'Angleterre m'a confié la défense, je les rends au plus preux chevalier qui ait vécu depuis cent ans passés[1]."

Du Guesclin mourant fit approcher Sancerre et demanda l'épée de connétable que le roi avait confiée à ses vaillantes mains: "Maréchal," lui dit-il, "rendez cette épée au roi de France: recommandez-moi à lui et à tous les barons du royaume; vous tous, mes amis, priez pour moi, car mon temps est achevé: aimez-vous, soutenez-vous les uns les autres, et servez bien notre bon roi. Adieu tous." Et comme Sancerre essayait de le soulever, il retomba dans ses bras et rendit le dernier soupir.

Il avait ordonné que son corps fût rapporté en Bretagne pour être déposé dans l'église des Dominicains à Dinan,

[1] Les circonstances qui accompagnèrent la reddition de la place de Châteauneuf-Randon sont encore un problème historique, et nous n'avons pas entièrement adopté l'opinion la plus générale. Celle-ci, accréditée par plusieurs historiens, est que le sire de Roos, sachant du Guesclin mort, voulut déposer les clefs de la ville sur son cercueil. La célèbre chronique contemporaine, écrite par Cuvelier, fait autorité aujourd'hui malgré les erreurs qu'elle contient et ses nombreuses lacunes: la version qu'elle donne touchant la reddition de la place assiégée et la mort du connétable nous a paru la plus vraisemblable, et elle est d'accord, à cet égard, avec les mémoires sur du Guesclin, publiés par le Fèvre et recueillis dans la collection Petitot (tomes IV et V). Dom Lobineau lui-même, le savant et consciencieux historien de la Bretagne, nous dit que le sire de Roos ne savait pas que du Guesclin fût mort quand il vint pour lui remettre ses clefs, et il nous paraît dans le vrai lorsqu'il ajoute que, s'il l'avait su mort, il n'aurait pas rendu la ville. (Tome I, p. 432.)

auprès des restes de sa première femme, Typhaine Raguenel; mais Dinan ne posséda que son cœur: le roi Charles voulut rendre au héros un honneur exceptionnel en le recevant à Saint-Denis, dans les caveaux des rois. Là, dit Froissard, il fut enseveli près de la tombe que le roi Charles de France avait préparée pour lui-même de son vivant, et il fit mettre et coucher le corps de son connétable à ses pieds. Le roi, dit encore Froissard, lui fit faire des obsèques avec autant de pompe et d'honneur que si c'eût été son fils, en présence de ses trois frères et des hommes notables du royaume de France[1].

Ainsi se termina la carrière du plus grand capitaine que la France ait eu au moyen âge. Il mourut, selon l'opinion la plus générale, dans sa soixante et unième année, et ne laissa d'enfants ni de sa première ni de sa seconde femme, Jeanne de Laval, qui lui survécut. Son frère Olivier hérita du manoir paternel de Broons ainsi que du comté de Longueville, et sa famille s'est continuée en ligne directe jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

Le génie de la guerre semble s'être incarné en Bertrand du Guesclin. Aux qualités réclamées dans un général, à l'époque où il vécut, il joignit celles qui ont fait de lui un des précurseurs de l'art militaire des siècles suivants. Aussi prudent que brave, non moins habile à concevoir et à préparer ses entreprises que prompt et impétueux dans l'exécution, il avait le coup d'œil rapide, le jugement sûr, l'esprit inventif et fécond, et à l'heure critique, un parfait sang-froid et une ténacité sans égale. Dédaigneux des préjugés et de la routine, il savait mettre en œuvre les inventions d'autrui et inventer lui-même. Il fut, au moyen âge, le créateur des camps retranchés imités des Romains,

[1] Froissard, liv. II, c. LXIV.

il employa le premier l'artillerie dans les sièges, il devina d'instinct et mit en œuvre, surtout dans ses dernières campagnes, quelques-uns des procédés de la tactique et de la stratégie modernes. Modèle des chevaliers, du Guesclin cependant contribua plus que personne à ruiner l'institution de la chevalerie en substituant les combinaisons de l'art à la puissance du nombre et de la force personnelle, en propageant l'usage des armes à feu et en organisant des troupes permanentes sur des bases qui furent plus tard généralement adoptées pour la composition des armées royales; il eut enfin, en commun avec un autre général fameux, Jean Ziska[1], la singulière fortune de n'avoir jamais été vaincu dans aucune rencontre où il commanda en chef[2]. Du Guesclin, par ses exploits et son génie, fut véritablement, comme on l'a très-bien dit de nos jours, un des fondateurs de l'unité française: il parut à son heure, entre deux cataclysmes qui faillirent engloutir la monarchie, et, s'il eût vécu, les Anglais qui occupaient la moitié du royaume en eussent été totalement expulsés. Mais, pour guérir les plaies de la patrie et réparer les désastres du règne suivant, il ne fallut pas moins qu'une assistance toute particulière du ciel, et l'œuvre de la délivrance du territoire national, préparée par du Guesclin, fut achevée par l'immortelle vierge de Domremy.

Si j'ai décrit tant de scènes sanglantes, si je me suis longtemps arrêté sur un héros qui, tout en honorant ses ennemis, tout en forçant l'estime et l'admiration des Anglais, fut cependant à bon droit réputé leur fléau, ce n'est pas que

[1] Les exploits et les victoires de Jean Ziska tiennent du prodige; je les ai racontés dans mon livre des *Réformateurs avant la réforme*, au chapitre de la guerre des Hussites.

[2] Du Guesclin ne commanda en chef ni à *Auray* ni à *Navarète*.

j'aie voulu, à Dieu ne plaise, réveiller de vieilles inimitiés, ni perpétuer les haines jalouses d'une autre époque. Je me suis proposé au contraire de montrer notre orgueil national complètement désintéressé aujourd'hui dans les relations pacifiques des deux peuples ; j'ai voulu rappeler qu'en tout temps, à des journées funèbres marquées pour nous, dans l'histoire, par des revers, la France a su, avec une légitime fierté, en opposer d'autres marquées par des triomphes. Aux victoires de l'Angleterre sous les Édouards, les Chandos, les Talbot, aux souvenirs de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, la France du moyen âge a répondu par les exploits de son du Guesclin et de sa Jeanne d'Arc, par les noms glorieux de Cocherel, Pont-Valain, Chizai, Orléans, Formigny ! Assez de guerres et de ravages ! assez de sang! Un nouveau jour a lui pour les peuples et les rapproche : trop longtemps, hélas ! de fatales nécessités, ou des préjugés déplorables, des inimitiés de races ou de castes, entretenues par l'ignorance, ont étouffé le sentiment de la fraternité chrétienne et nourri des haines séculaires entre les hommes, non-seulement dans des contrées diverses, mais sur le sol de la même patrie. Il n'y avait, à l'époque où vivait du Guesclin, que pour des classes très-restreintes, des droits, des libertés, des jouissances : tout le reste des hommes était opprimé, foulé aux pieds, et à ce point misérable que l'imagination se refuse à le comprendre, et que le sort des animaux des forêts semblait préférable. L'Église, presque seule alors, plaidait la cause du pauvre et du faible ; quelques hommes généreux protestaient avec elle, et nul ne l'a fait mieux et plus haut que Bertrand du Guesclin à toutes les périodes de son héroïque carrière : un cœur humain et compatissant battait sous son armure de fer ; il aimait le pauvre peuple, il voulait alléger ses charges, fermer ses blessures, le délivrer de l'oppression des étrangers,

des gens de guerre et des brigands. Il refusa de comprendre que, dans une société chrétienne, le fort eût le droit de fouler le faible. L'histoire a marqué sa place entre les plus grands capitaines, mais il en a une autre, plus précieuse et plus belle, devant Dieu et devant les hommes, parmi ceux qui ont véritablement compati au sort des misérables et qui, dans un âge encore barbare et au milieu des violents, se sont élevés avec le plus d'énergie contre les abus de la violence et de la force.

Ce grand homme, s'il eût vécu à notre époque, aurait compris, comme nous le comprenons, que le véritable progrès des nations, en libertés et en puissance, est inséparable de l'amélioration du sort des classes nombreuses et de leurs progrès en moralité comme en lumières. Il est consolant, après tant de guerres et de convulsions sociales, d'entendre aujourd'hui ce grand principe, cet axiome chrétien, proclamé à l'envi par des voix généreuses en France comme en Angleterre; il est beau de voir deux grands peuples, jadis ennemis, ouvrir maintenant à leur ambition rivale une pacifique carrière. L'état de guerre entre eux a été jadis un mal immense, mais nécessaire peut-être pour aider à nous constituer, vis-à-vis de nos voisins, en nation indépendante et forte. Efforçons-nous aujourd'hui de les surpasser, s'il est possible, et de les vaincre dans ce champ nouveau où les moissons, pour grandir, ont besoin de notre bon accord et de notre estime mutuelle, et n'oublions pas, selon la belle expression du poète, qu'il y a des palmes plus belles à cueillir que celles qui croissent dans le sang, et que la paix a aussi ses victoires[1]!

[1] Peace hath her victories,
No less renowned than war's. MILTON.

NOTES.

PART I.

PAGE 1.

2. **manoir**, 'a manor.' The normal manor at this time included a dwelling-house for the lord or his agent, demesne land worked for the benefit of the lord, and dependent tenantry, and was managed as a separate estate: many manors might be owned by the same lord, but often, as in this case, a noble family owned but one.

motte, 'a sod of earth': hence an earthen mound, serving as a stronghold, or the place for a stronghold. Cf. "et passèrent par force outre les fossés, et vinrent jusques à la motte de terre"—Froissard. The word often forms part of a place-name.

à quelques lieues, 'at the distance of some leagues.' Eve and de Baudiss, *Wellington College French Grammar*, Syntax § 152 obs. 2 (referred to afterwards thus: Eve § 152 obs. 2).

3. **au cœur**, dative of place where: translate 'in the heart.' *Au quatorzième siècle* above gives an instance of *à* with the meaning of time when. Eve §§ 152, 153.

Bretagne. This district formed part of the Roman Province *Lugdunensis Tertia* and of the tribal aggregate known as the Armoric States, and seems to have obtained its name of Britanny from British immigration in the 5th and 6th centuries. The Breton chronicles give a list of independent Breton princes from the year 383 A.D. It is certain in any case that alien nationality and geographical position marked out Britanny for separate government at an early date. With the decline of the Carolingian power in the 9th century the rulers of Britanny secured practical independence: and no province was bound to the early French monarchy by a more shadowy tie of allegiance. After many vicissitudes and divisions the unity of the

province was established in 992 under Geoffrey, who took the title of Duke of Britanny. In 1171 Geoffrey, son of Henry II of England, was recognized as duke of Britanny in the right of Constance, his wife, the only daughter of the last native duke Conan IV. His son Arthur succeeded him in 1196, and was murdered in 1203 by John of England. The subsequent defeat of John and his expulsion from Normandy allowed the king of France, Philippe Auguste, to intervene in the affairs of Britanny, and to elevate his cousin, Pierre Mauclerc, great-grandson of Louis the Fat, to the ducal throne, by marrying him to an heiress of the native house. From this time forward the authority of the kings of France in Britanny became more real, but the tradition of independence still survived, and was not extinguished until after the union of Britanny with France in 1532: for which the marriage of Anne of Britanny, first in 1491 to Charles VIII of France, and afterwards in 1499 to his successor Louis XII, had paved the way.

5. **suzeraineté**, 'overlordship.' In this case equivalent to supreme lordship, but any superior lord was *suserain* to his vassal.

7. **sire**, from Latin *senior*, as also *sieur*, *seigneur*. Historically *sire* represents the nom., *seigneur* the accusative. *Sire* is best translated by the English word 'lord,' though the title was borne in France by many whose social status was similar to that of the ordinary English country gentleman.

8. **fief**, generally, as here, a piece of land held with the obligation of homage and military service, and other incidents.

chevalier, i.e. he had been created a knight. Knighthood was not hereditary: the noble youth only attained to it after a period of probation. In the 14th century the mercenary soldier, though of humble birth, might aspire to knighthood as the reward of good service.

13. **d'accord**, 'agreed,' cf. *de rigueur* 'obligatory,' *de faction* 'on duty.'

15. **Jean II** of Britanny. Should be Jean III, 1312—1341.

16. **Philippe V** of France, surnamed *le Long*, second son of Philippe le Bel, succeeded in 1316.

17. **On dit.** Here, as is very commonly the case, the impersonal phrase must in English be rendered by the passive: 'it is said.'

avant de le mettre. *De* is used with the infinitive in many cases where the corresponding noun would be in the accusative. Eve § 195 seqq.

18. **de grandes destinées**, 'a great future.' Note the partitive genitive with the plural noun, co te article in

the singular: *une grande destinée, de grandes destinées*, but *des destinées heureuses*. Eve § 23 *a*. But such a phrase as *des petits garçons* is often met in modern French as spoken if not as written.

PAGE 2.

3. **son humeur irascible**, 'his disposition was quick to anger.'

son caractère intraitable, 'his temper refractory.'

4. **aussi se voyait-il.** For this inversion after *aussi* and other words see Eve § 11 *a*.

4, 5. **haï de, craint de** &c., genitive of the agent. Especially with verbs signifying love, hate &c. Eve § 130.

6. **en butte**, '[he served as] a butt.' Eve § 160, 2.

même, to be construed with the words that follow.

10. **qu'il s'assît**, after a verb expressing permission. Eve § 247.

11. **dans.** For the rules which govern the use of *dans* and *en* respectively see Eve § 159.

14. **il dévorait ses larmes**, 'he repressed his tears.'

il lui arrivait parfois de se révolter, 'occasionally he would revolt.'

17. **comme.** To this temporal use of *comme* the English phrase 'as he was eating' exactly corresponds.

âgé de dix ans, Eve § 134 obs. 2.

19. **Outré de fureur**, 'beside himself with anger.' *Outré* is used of anything carried too far: beyond (*ultra*) the limit. The genitive gives the cause.

20. **assis.** The genders of the nouns to which it belongs being different, the participle is masculine. Eve § 32.

21. **ceux-ci**, his brothers.

22. **au haut bout**, 'at the upper end of the table.'

25. **opposât.** Eve § 257.

fut-il assis, cf. note above on line 4.

qu'il se comporta, 'when he behaved.' Eve § 266, 2.

27. **ordonna**, indicative, because a fact is stated.

Note line 1. **dont je dis**, 'of whom I am telling.'

je vais parlant, 'of whom my story speaks,' lit. 'of whom I go [on] speaking.'

Line 2. **il n'est si laid**, 'there is none so ugly.'

Page 3.

2. **sœur converse**, 'lay-sister,' i.e. one employed in the menial work of a convent.

amie, the article omitted in apposition. Cf. Eve § 19.

3. **à son tour**, 'in her turn.' Analogous to the temporal and local uses of *à*.

se répandait...en, 'was launching out into.'

9. **Sur l'invitation**, 'in obedience to the invitation.' *Sur* here means 'after,' 'in consequence of.' Eve § 164, 4.

11. **se saisissant de**. This genitive may probably be best classified as partitive.

15. **fille**, cf. note above on line 2.

17. **initiée...aux sciences**, dative of the thing in which: analogous to the dative of place where. Eve § 152.

18. **en vogue**, adjectival phrase.

Frappée de, genitive of the instrument, Eve § 130 *a*.

21. **tout émue**. As *émue* begins with a vowel, *tout* does not suffer what Eve calls euphonic inflexion. See Eve § 40. The grammar of *tout* cannot by any explanation be made quite logical.

23. **qu'il serait**, '[and] that he would be.'

24. **A cette parole**, *à* gives the point of time.

26. **d'un autre œil**, genitive of the instrument.

27. **en guenilles**, adjectival phrase qualifying *garde-robe*.

des vêtements, see note page 1, line 18.

Note. **Quelque extraordinaire qu'elle paraisse**, 'however strange it may seem.' *Quelque* is used adverbially. Eve § 108 obs. 2.

se trouve confirmée, reflexive, corresponding in English idiom to passive. Translate simply 'is confirmed.'

Page 4.

3. **se prenait de querelle**, 'engaged in strife.' Cf. *se prendre d'amour*, *d'amitié* &c. *Se* is dative in such phrases, *de* partitive.

10. **Ceux-ci**, 'the latter.'

12. **les habits déchirés**, nominative (or accusative) absolute. Eve § 118.

14. **Sa mère surtout se désolait**, 'above all his mother was distressed.'

16. **recommençait de plus belle**. Understand *manière* or some similar word, 'began afresh with increased vigour.'

17. **jouer des mains**, 'to make play with his fists.'

18. **s'élevaient.** English idiom requires the passive.

19. **prit enfin le parti** &c., 'finally decided to put him under lock and key.' *Prendre un parti*, to take a side: hence to make a decision. *Parti* m. must not be confused with *partie* f.; each has its separate set of meanings, though no clear principle appears to govern the apportionment. See dictionary.

20. **donjon**, the central tower, or 'keep' of the castle. These towers were often the earliest part of the defensive buildings: military architects of the eleventh and twelfth centuries generally concentrated their efforts on a single tower of very solid masonry; and around such a tower were erected the more elaborate constructions of later times. The word is probably derived from *dominionem*, the commanding castle, or perhaps the lord's house.

24. **en tirant le verrou**, 'by drawing the bolt.' The French idiom emphasizes the time of the action, the English, the fact that the action was the means to an end.

25. **à toutes jambes**, 'with all his might.'

PAGE 5.

5. **le sermonna rudement**, 'lectured him sharply.'

un petit drôle, 'a young rascal.'

9. **il faut que jeunesse se passe**, 'youth must be allowed to take its course.' 'Boys will be boys.' Notice that in French the passive is used, while in English the passive is not distinguished from the active. The time passes, *le temps se passe.* He passes the time, *il passe le temps.*

10. **du cœur**, 'spirit.'

12. **manquera de rien.** Eve § 122.

19. **prêtait une oreille avide**, 'lent an eager ear.' The English idiom corresponds.

20. **l'entretenait des sièges.** *De sièges* &c. might have been written, but the article gives more definiteness, and implies that the incidents related came within the narrator's own experience.

22. **battait des mains**, 'clapped [with] his hands,' the hands are the instrument.

23. **tout enfant**, 'though but a child.'

24. **le formait...à**, 'trained him to.'

25. **passé maître**, 'past master.' A metaphor derived from the

practice of the trades, in which a journeyman qualified to be a master by a 'masterpiece.'

26. **des coutumes.** This genitive is probably partitive and should be classed with the genitive after verbs of remembering &c. Eve § 127.

30. **fit effort sur lui-même,** 'strove to control himself.'

Page 6.

1. **compatissante.** This participle is used as an adjective and therefore is inflected to agree with its noun. Eve § 212 *b*, 3.

2. **à court d'argent,** 'when short of money.' The phrase is condemned by Littré as incorrect, the preposition having no meaning. *Être court d'argent*, *d'inventions*, *de savoir* are correct usages.

6. **joute,** usually a joust or tournament: here used by a kind of metaphor for a wrestling match.

12. **à l'endroit pathétique,** 'at the most touching passage.' The pathetic passage *par excellence*.

16. **robuste gaillard,** 'a powerful fellow.'

21. **Ils se prennent corps à corps,** 'they grappled with each other.' The historic present is generally to be avoided in writing English. *Corps à corps* must not be taken too literally; it is commonly used of hand to hand fighting.

22. **avec des chances égales,** 'with equal fortune,' not 'with equal chances.' *Chance* commonly means 'luck.' *Il a de la chance*, 'he is lucky.'

27. **la tête grosse et ronde.** Descriptive nominative, (or accusative), absolute. Such phrases are probably relics of the more fully inflected state of the language, and may represent an original ablative.

28. **fortement dessinés,** 'strongly marked.'

encadrant, a true participle, not the adjectival use. Eve § 212 *a*, 1. Perhaps such uses are derived from an original gerund, but it is difficult to bring them all under this head.

29. **de taille moyenne,** descriptive genitive. This very common usage has been apparently overlooked by Eve. Nearly related uses are classed under genitive of manner § 137, which certainly will not do here. Nor does 'genitive of quality' § 124 or 'genitive of respect' § 135 quite fit this case, though some of these uses are analogous. But see 'adverbial phrases' quoted in § 21, many of which might be better called adjectival.

Note. **voulût ou non,** 'whether he would or no,' the pronoun is omitted, as commonly in Old French.

PAGE 7.

2. **auprès de son père**, 'with his father,' lit. in the presence of his father.

3. **castel féodal.** *Féodal* is used by de Bonnechose, as *feudal* often by English writers, to describe anything characteristic of the period in which the feudal system prevailed. The word is in fact a little overworked. *Castel*, the antique form of the word is used, somewhat pedantically, to suggest antiquity.

6. **fit présent.** For the omission of the article see Eve § 22.

12. **armés de toutes pièces**, 'in complete armour,' equipped with all the several parts of a panoply.

15. **se livraient**, 'were fought,' 'took place.'

16. **à armes courtoises**, 'with arms of courtesy,' descriptive or circumstantial dative.

19. **tenaient à honneur**, 'held it as an honour,' 'were proud to.'

32. **se disait-il.** For this inversion see Eve § 12 *a*, 1.

33. **ni aimé ni convié.** The negative is redundant according to English idiom, but this is the regular French usage. Eve § 288, where *ni* and *nul* deserve separate treatment.

PAGE 8.

3. **Tel était.** The inversion is to be classed with those mentioned in Eve § 12 *a*, 3.

6. **messire**, 'my lord.' Antique form.

12. **toujours monté**, 'mounted as usual.'

13. **en si mince équipage**, 'so poorly equipped.'

17. **que n'eût-il donné!** For the omission of *pas* see Eve § 290, 4.

18. **n'y tenant plus**, 'no longer holding to it,' i.e. giving way.

24. **voulut l'armer.** Such phrases are very difficult to render exactly: the shade of meaning can only be given indirectly. The additional kindness expressed by *voulut* may be rendered by some such phrase as 'accoutred him with his own hand.'

29. **le heurte si rudement**, 'met him with so violent a shock.' Horse to horse, apparently.

Note. **L'un à l'autre disaient**, 'they said one to anoth[er'] pronominal subject is omitted.

fils est, '*he* is the son.'

PAGE 9.

8. **en signe de**, 'as a sign of.'

12. **au comble**, 'at their highest pitch.'

15. **L'une d'elles**. Note the use of the definite article with *un*, where a particular person is designated. Where *un* merely means one of a class, the article is not used. *C'est un de mes plus fidèles sujets*, 'he is one of my most faithful subjects.'

22. **aux acclamations**. This and similar phrases appear to be classed by Eve as *dative of instrument forming adverb of manner* § 151. Rather *à* gives here the circumstance. The shouts took place at the same time as the proclamation. Similarly the local surroundings are expressed by *à*. In *canetons aux petits pois* the peas accompany the ducklings in the dish.

PAGE 10.

3. **donner libre carrière**, 'give free play.'

16. **laissait**. This use of the imperfect is noticeable. The act of leaving by death is momentary: but as the consequences endure, it is somewhat illogically regarded as a prolonged action. Eve § 172.

17. **Penthièvre**. The county of Penthièvre, which was not elevated to be a duchy until 1569, lay on the north coast of Britanny from Morlaix to a point a little west of St Malo. It was held by the dukes of Britanny from 1272 till 1317, when it was given by his brother Jean III as an appanage to Guy, second son of Duke Arthur. Guy died in 1331, leaving one daughter, Jeanne.

18. **Charles comte de Blois**. Charles de Châtillon, *dit* de Blois, was not count of Blois, but a younger brother of Louis de Châtillon, count of Blois 1342—6. He was the son of Marguerite de Valois, sister of the king Philippe VI, 1328—1350, the first king of the house of Valois.

19. **aptes à succéder**, 'capable of succeeding' to an inheritance in land, a legal term.

20. **la coutume du pays**. Local custom still retained its validity in France in general at this time: Britanny in particular was one of the last of the provinces to be affected in its private law by royal ordinances, or the decisions of the Parliament of Paris. Similarly, in the case of

Burgundy, on the death of Charles the Bold, 1477, local custom was pleaded in defence of the claims of Mary his daughter to the duchy.

23. **Montfort** l'Amauri lies between Chartres and Paris. Simon IV, count of Montfort 1181—1218, was famous for his crusade against the Albigeois (N.E. of Toulouse). His fourth son Simon is famous in English history as Earl Simon of Leicester. In 1294 Yolande, the heiress of Montfort, married Arthur II of Britanny, and became the mother of Charles of Montfort. After the succession of Charles to the duchy of Britanny the county of Montfort was finally united to that duchy.

PAGE 11.

5. **prévenu par,** 'forestalled by.' Compare the old English use of 'prevent.'

6. **ne put.** *Pouvoir* is one of the verbs which dispense with *pas*. Eve § 290, 1.

7. **invoquant les droits,** 'pleading the rights.'

8. **à son oncle,** dative of the remoter object. Eve § 144 and § 145.

9. **Valois.** The house of Valois was descended from Charles, second son of Philippe III (*le Hardi*), 1270—1285. Charles received the Valois, between Paris and Soissons, from his father in 1285. Three sons of Philippe IV (*le Bel*) (1285—1314) reigned in succession, and died without male heirs, viz. Louis X 1314—1316, Philip V 1316—1322, Charles IV 1322—1328. On the extinction of the direct male line with the last mentioned, Philippe de Valois was recognised as king by the estates.

10. **évoqua la cause.** The king had or exercised the right of calling up cases to his own court, the *Parlement* of Paris, or, as in this case, the court of peers, from the inferior or provincial court to which they would naturally belong. There would have been nothing surprising, if the central court of the duke of Britanny had assumed competence to decide upon rival claims to the duchy. Philip the Good, duke of Burgundy &c. (1419—1467), allowed the court of Brabant to give judgment concerning his claims to that duchy.

11. **Cour des pairs.** This court when it first appears in history numbered twelve members, six ecclesiastical, and six lay princes. The archbishop of Reims, the bishop of Laon, the bishop of Langres, the bishop of Beauvais, the bishop of Châlons-sur-Marne, the bishop of No[illegible], [illegible] of lay princes, the duke of Normandy, the duke of [illegible] Guyenne, the count of Flanders, the count of

Champagne, the count of Toulouse, formed the court at the beginning of the 13th century. The king claimed the right to create new *pairies*, and the duke of Britanny was made a peer in 1297. Some of the original *pairies* were extinct, but the number of peers at this time was more than the original twelve. Any peer could claim to have his case tried in the court of peers. But this was at this time interpreted to mean trial in the court of Parlement, in the presence of twelve peers at least.

13. **n'osa.** Eve § 290, 1.

14. **condamné.** The word is not so inappropriate as would at first sight appear. An adverse judgment would no doubt carry with it penal consequences, after de Montfort's conduct.

16. **du chef de,** 'by the right of.' *De son chef*, 'in one's own right.' *Chef* means head, and here probably 'person.'

21. **armées,** 'arrayed.'

23. **Edward III,** the son of Edward II and of Isabella, daughter of Philippe le Bel, had accepted the succession of Philippe de Valois in 1328, so far as to do homage to the latter in 1329 for the duchy of Guyenne.

25. **loi Salique.** A clause in the law of the Salian Franks, whose code has come down to us from the 5th century, runs as follows, in one version: "De terra Salica nulla portio hereditatis mulieri veniat, sed ad virilem sexum tota terrae hereditas perveniat."

This clause was by the French lawyers of the 14th century (at the accession of Philippe le Bel, 1316) held to apply to the throne of France and its succession. Edward claimed that, if his mother could not succeed, yet he as a man could succeed his grandfather. Philippe de Valois denied all right to succession through the female. It is doubtful if the word *Salica* in the text, concerning which so much blood was shed, refers to the Salian Franks at all, and in any case the clause could not without violence be applied to the throne of France. But the lawyers wanted a text to sanction the principle of exclusive male succession, and they found it in the Salic Law. The New Testament was also pressed into the service. The words of our Lord "Consider the lilies of the field: they toil not neither do they spin" were quoted to prove that the lilies of France ought never to pass to the spindle-side (i.e. the female).

33. **l'Écluse,** Sluys, near the coast on the borders of Flanders. This was the first great battle in our naval history. It was fought on

the 24th of June. The French ships lay closely packed in a narrow channel, where they were unable to manœuvre or to retreat. The English captured or destroyed nearly the whole fleet, and secured their object, a free passage up the channel to Sluys.

PAGE 12.

3. **d'autre part**, for omission of article see Eve § 111.

18. **fit ses premières armes**, 'first saw service.' Note the gender of *armes*. Probably the neut. pl. *arma* was taken to form a new singular, and then declined as a feminine noun.

21. **aucun** : see Eve § 288.

Note. **...d'homme et...de lion**, for omission of articles see Eve § 20 and the instances there quoted of adjectival phrases.

ne me déconfortez. In modern French *pas* would be required.

vous fera des biens assez, 'will confer upon you benefits enough.'

PAGE 13.

5. **Crécy**, about 12 miles north of Abbeville, in the county of Ponthieu. Edward landed at the Hogue in Normandy, 12 July, 1346, marched through the province capturing Caen and other places, and ravaged the country almost up to the gates of Paris. He then began to retreat, crossing the Seine at Poissy. The king of France with a considerable army following him seized the Somme and cut off Edward's retreat to Ponthieu. One ford however, that of Blanchetache near the mouth, was discovered insufficiently guarded, and Edward succeeded in passing the river and took up his position at Crécy, where he waited for the French attack. On the 26th August the French arrived in heavy rain. The Genoese infantry, who were sent first to the attack, were repulsed, and Philip ordered his men-at-arms to fall upon their comrades who blocked the way. The confusion which ensued left the French, horse and foot, an easy prey to the English archers and men-at-arms, and a complete defeat was the result.

6. **L'année suivante**, accusative of time, Eve § 114 obs. 1. The Latin ablative of time has been merged in the single case-form of the French noun.

8. **la Roche-Darien** in the county of Penthièvre near the northernmost part of the coast of Britanny. The English and Bretons

were in possession of the castle of la Roche-Darien, which was besieged by Charles de Blois with a considerable army. Sir Thomas D'Agworth, who came to the relief of the place with only 300 men-at-arms and 400 archers, succeeded in defeating the besiegers by the aid of a sally of the garrison.

10. **eût acquitté**, the payment of the ransom is regarded as the end which his imprisonment was intended to bring about. Eve § 264 *a*.

12. **toute féodale**, 'wholly feudal.' See note on p. 3, l. 21. The phrase ought to mean that the war was carried on entirely by gentlemen, who served by reason of their tenure. There were however many mercenaries and free-lances engaged.

13. **en état...armée.** The whole of this phrase forms an adjectival clause.

16. **souzerain**, superior lord.

gentilshommes, men of birth or family, *gens* (Latin). The term has had a narrower application in France than in England. There it has always been confined to the landed aristocracy. But in the fourteenth century the same class would have been covered by it in England as in France. It includes the higher as well as the lower nobility.

26. **puisées dans**, 'derived from.'

Note 1. **en fief**, 'in fee,' to hold by feudal tenure.

Note 2. **treizième**, the first crusade was in 1096 under Godfrey de Bouillon and others, the last, 1464, arranged by Pius II, came to nothing.

lieux témoins, nouns in apposition, 'places which witnessed.'

Page 14.

2. **dès le bas âge**, 'from early years.'

5. **confondus**, Eve § 32.

10. **de nos jours**, 'in our time,' temporal genitive, Eve § 133.

11. **étendu son niveau sur**, 'reduced to a level.' Metaphor from the use of a levelling instrument.

25. **d'invention toute récente**, adjectival clause. This use of the genitive may be classed with *de taille moyenne* above, p. 6, l. 29, and note.

26. **dans les batailles.** M. de Bonnechose is no doubt thinking of Crécy, but the weight of evidence is against the statement of a con-

temporary Italian writer, Giovanni Villani, that cannon was used in that battle.

29. **Il n'y avait...que.** For the use of *ne...que* meaning 'only' see Eve § 288 *a*.

PAGE 15.

11. **landes**, uncultivated places, covered with heath, broom, fern &c., a term especially appropriated to the sterile district south of the Department of Gironde. The derivation is not certain, but probably it is the same word as English *land*.

16. **coup d'œil**, 'intuition.' This effective expression has no exact equivalent in English. It is the power of taking in a situation at a glance. Cf. *coup de main* above, l. 13.

esprit d'invention, 'inventive faculty.'

19. **les genêts**, 'broom-grown moors.' So we speak of a 'heath.' The broom and the furze grow freely in the wilder parts of Britanny.

22. **partisans.** That Bertrand could secure a following, though he had no feudal dependants of his own, proves that the feudal principle was not the only tie by which men were united in this war. The professional man-at-arms, who lived by booty, or wages when he could get them, and fought for the sake of fighting, played an important part in it.

26. **manquant du nécessaire**, Eve § 122.

28. **dont.** Verbs signifying displeasure take a genitive of the cause of the feeling. Eve § 123.

32. **vaincus.** The participle agrees with the relative *que* which precedes the auxiliary *avait*, and that again in number and gender with the antecedent *ennemis*. Eve § 221, 2.

PAGE 16.

5. **Hüe de Caverley.** Sir Hugh Calveley, a gentleman of Cheshire, and probably a near relative of Sir Roger Knolles. He was engaged in the famous battle in Britanny 1351, in which thirty picked champions fought on either side, and was taken prisoner. He commanded the rear-guard at the battle of Auray 1364, and contributed greatly to the success of the party of Charles de Montfort in that battle. In the war of Spain he first joined Henry of Transtamare, but afterwards, when Prince Edward took the field, followed his natural lord as in duty bound. He is a conspicuous type of the soldiers of fortune tr

in the French and Breton war, and amassed great wealth during his career. He died in 1393, and was buried at Bunbury.

17. **ramène.** *Ramener* to bring back to a place, *amener* to bring to a place, *emmener* to take away with one. Used of persons, animals, vehicles &c. but not of things that can be carried.

18. **d'Argentré,** author of a history of Britanny, published at Paris 1538.

armé chevalier, 'dubbed a knight.'

23. **aux ailes déployées,** 'with outspread wings,' dative of circumstance.

24. **aigle bretonne.** The heraldic eagle is feminine, but the bird of nature is masculine.

PAGE 17.

4. **entre les couronnes,** 'between the ruling houses.' The crown is personified. English usage allows this in the singular, but not in the plural.

6. **Normandie.** The connexion of Normandy with England had been severed since the reign of John, but old association led the English to concentrate their efforts on the recovery of this province.

Guyenne. Debased form of the name *Aquitaine*, which is also used, and appears in the earliest accounts of Gaul as the name of the south-western part of the country. The Duchy of Guyenne had come to Henry II from his wife Eleanor of Poitou. The term has sometimes a wider and sometimes a narrower signification, but in its widest sense it included all the territory between the Charente and the Pyrenees. Its eastern limits cannot be exactly defined. During the thirteenth century it had generally been used to designate the country still retained by the kings of England, viz. an irregular territory bounded on the south by the Pyrenees, where it attained its greatest width, on the west by the Ocean, on the north by a line about 15 miles north of the Dordogne, and on the east by the territories of Périgord, Agenais, Armagnac, Astarac &c. Under Henry III an addition was made to Guyenne by the annexation of Périgord, Limousin and adjoining territories, which were lost again under Edward II. Under Edward III it attained its widest extension by the peace of Bretigny 1360. Gascony had since the 11th century been held together with Aquitaine, and the name Aquitaine is often though not always used so as to include it.

8. **Poitiers.** On July 6, 1356 the Black Prince left Bordeaux with 2000 men-at-arms and 6000 bowmen, and passed through Auvergne, Li-

mousin and Berry, ravaging the country. King Jean on hearing the news assembled a great army at Chartres, and guarded the passages of the Loire so that Edward was not able to cross the river. The latter then determined to retreat. While the English army was marching westward towards Poitiers, the French army moving in the same direction passed them unawares. Thus the English found their retreat cut off and were obliged to fight. They selected a strong position (at Maupertuis) on rising ground protected on each side by hedges and approachable only by a narrow lane. Here the immense numerical superiority of the French was of no avail. They attacked on foot, imagining that the tactics, which the English had employed with so much success in defence at Crécy, would be equally effective in attack. Thus hampered they were thrown into confusion by the English archers posted in the hedges and a total rout ensued.

10. **s'était rendu.** Reflexive verbs always take *être* as their auxiliary, even when the reflexive pronoun may be analysed as a dative, as in such phrases as *Je me suis fait faire un nouvel habit*.

13. **dauphin.** This title is also found in Auvergne. The Dauphiné of Viennois was acquired by purchase from its prince Humbert for the crown under Philip VI. Charles was the first royal Dauphin, and from his time onwards the Dauphiné was the appanage of the eldest son of the king.

15. **les discordes civiles.** The estates, meeting after the battle of Poitiers, had thought the occasion suitable to advance certain claims. They were dismissed. In 1357, when they met again, the chief of the burgesses of Paris, Étienne Marcel, took a leading part among them, and the reforms demanded were so strongly supported that Charles the regent had to give way. For a short time Marcel was absolute in Paris: the open hostility of the regent did not prevent the leader of the citizens from the execution of his desires. The king of Navarre was liberated, and two of Charles' councillors were killed in his presence. This reign of terror ended at the death of Marcel in 1358, murdered by the citizens who had come to mistrust him.

21. **duc de Lancastre,** i.e. Henry, grandson of Edmund Earl of Lancaster, the second son of Henry III. His daughter married John of Gaunt and brought him the Lancastrian lands.

23. **Tort-Boiteux,** 'deformed and lame.' *Tort*, 'crooked,' has almost disappeared from modern French, except in the sense of 'wrong,' as a noun. In the sense of 'crooked,' *tors* is used exclusively, though *torte* sometimes appears in popular usage as its feminine.

Page 18.

4. **étroitement investie,** 'closely blockaded.'

7. **donnait...alertes,** 'was constantly beating up the English quarters,' by repeated attacks he kept the English constantly on the alert.

12. **Bembro.** His christian name was Robert, his surname probably Bamborough. Sir Richard Bamborough or Bramborough was killed in Britanny in the famous battle of the thirties, 1351 (see note on p. 16, l. 5). The former may have been a son or relative.

20. **de vive force,** 'by force of arms.'

ruse de guerre, 'stratagem.' The device is made use of by Stanley Weyman in *A Gentleman of France.*

23. **à portée de la place,** 'within reach of the place.' *à la portée de sa main,* 'within reach of his hand.' *Portée* is also used for the 'carry' of projectile weapons, and such phrases as *à la portée de sa voix* are clearly derived from this latter use. He placed his men at a convenient distance for the attack.

30. **bois de chauffage,** 'fire-wood.'

31. **par le froid qu'il faisait,** 'in such bitter weather.' *Par* is probably temporal, 'through a time of such cold,' and to be classed with such phrases as *par la nuit.* Eve § 162, 6.

33. **déchargèrent,** 'threw down.' *Charge* is a burden and *charger,* to load, to put a burden on. So one would expect *se déchargeaient de,* but the other phrase is less cumbrous, though not so accurate.

Page 19.

1. **ne pût.** For this use see Eve § 295.

2. **tout d'un temps,** 'at the same moment.' *Tout* is an adverb.

la hache d'armes, 'the battle-axe.'

3. **assomma,** 'struck down.' To finish off, with a heavy blow. The word is used for the slaughter of beasts, which is effected with a single blow from a heavy weapon. The slang uses, *c'est assommant,* 'it is annoying,' *il m'assomme,* 'he wearies me,' are well known. *Assommoir,* a trap, or a weapon, that kills with a blow.

6. **à loger le bois,** 'to house the wood,' to bring it under cover.

9. **embusqués,** 'set in ambush.' *Embusquer,* to hide in woodland cover, *boscus,* whence *bois,* cf. English *bosky* dells.

10. **acharné,** 'furious.' Connected with *chair,* 'flesh,' and derived from the excitement of hounds, or beasts of prey, who have been permitted to taste blood.

15. **qui lui coulait sur les yeux,** 'running down over his eyes.' For the French idiom see Eve §§ 60, 61.

16. **les siens,** 'his followers.'

18. **ne mirent point bas les armes,** 'refused to lay down their arms,' as a sign of surrender and appeal for quarter.

26. **à tout instant,** 'at any moment.'

28. **fut,** 'went.' The past tenses of *être* (*je fus*, *j'ai été*) are so used with the infinitive. It is an extension of the more natural use, *Je fus à l'Ambassade* meaning that I have been and have come back.

31. **défiance,** 'mistrust.' This word is directly derived from the Latin *fidere*, to trust, and must not be confused with *défi*, *défier*, to challenge. The latter is a verb formed from *fides*, and means properly to renounce the allegiance of any one. A feudal inferior was bound formally to renounce his fealty before beginning war upon his superior.

Page 20.

2. **rendent les armes,** 'give up their arms.'

5. **du côté de la campagne,** i.e. freed from fear of attack from the open country. Cf. p. 18, l. 10.

13. **moyennant rançon,** 'by means of, in consideration of ransom.' *Moyennant* is a present participle used as a preposition. *Moyenner* means generally 'to procure through an intermediary': but in this phrase it seems to mean 'to use as a means.' *Moyennant que* is also used with a dependent clause.

15. **traînait en longueur,** 'proved protracted.' *Traîner*, 'to drag on'; *l'action traîne, il y a des longueurs*, 'the play drags, there are tedious passages in it.'

16. **qu'il n'eût,** 'until he had,' Eve § 266, 4. But it is better classified under § 279 obs. 2. The *que* is not strictly speaking temporal here, though in English we use a temporal phrase.

20. **eût,** 'should have,' final use of the subjunctive. Eve § 253.

27. **bassins de cuivre.** Any agitation of the surrounding earth would be conveyed to the basins by the cords whereby they were suspended. The basins would then oscillate slightly, and the metal balls would move visibly, and perhaps audibly.

31. **il mit le feu.** It was customary in such works to support the earth as the work proceeded with props and boarding of wood. This was necessary to prevent the earth from falling in, but when the work was brought under a wall or tower, it served another purpose. The wooden supports could then be burned, and, the earth collapsing, some

30. **garrots**. No such meaning of this word is recognized by Du Cange or Littré. The word of which M. de Bonnechose is thinking is *garite* or *guérite*, 'a watch tower,' Latin *garita*, *garitta*, whence English *garret*.

beffrois, 'towers,' especially a tower with an alarm bell, English *belfrey*; or a war-engine of the kind described. The derivation is uncertain, but it has nothing to do with 'bell.'

rouleaux mobiles, 'rollers' is sufficient in English.

32. **on l'approchait**, 'it was brought.' *Approcher* is here transitive: *approchez votre chaise du feu*, 'bring your chair nearer to the fire.'

33. **plate-forme**, from *plat*, 'flat,' and *forme*.

Page 24.

1. **pont-levis**, 'a draw-bridge': from *pons*, 'bridge,' and the adjective *levaticius*, 'capable of being lifted.'

3. **on pratiquait des ouvertures**, 'openings were contrived.'

4. **meurtrières**, 'loop holes.' So called from the deadly purpose for which they were used.

5. **traits**, 'missiles,' from *trahere* in the sense of drawing a bow, or similar weapon.

6. **l'on n'y avait recours**, 'recourse was only had to them.' Note that such phrases must almost always be inverted in translation. The English impersonal 'one' is very ungraceful.

8. **Rennois**. By a change in French pronunciation the adjectival termination *ois* has been often changed into *ais* as in *Français*. This is an exception, and there are others e.g. *Cannois*.

9. **décimés**, 'decimated,' 'thinned.' Derived from the Roman practice of 'decimating' a legion, i.e. of killing every tenth man as a punishment.

12. **presque réduite à sa propre milice**, i.e. nearly all the professional soldiers had been slain, and only the *militia*, i.e. the citizens under arms, were left to defend the town. The obligation of defending the walls was a recognized duty of the citizens of any town. The able-bodied townsmen were more or less trained to arms, and forces of urban militia often served in the field. But they required as a rule to be 'stiffened' by the presence of better trained and more experienced soldiers.

19. **une fascine soufrée**, 'a faggot smeared with sulphur.' A fascine is a bundle of sticks used in military or other engineering, e.g.

to fill up a ditch. The word, like many other French engineering terms, has been imported into English.

Un corps d'élite, 'a picked body.'

20. **que remplissait**. Invert: 'which was manned by.'

23. **mis hors de combat**, 'disabled,' made incapable of further fighting.

30. **des siens**, 'of their comrades.'

Page 25.

2. **trêve**, 'a truce.' From the same Germanic root whence come English *true* and *trust*.

4. **lui ordonnait**. To give the force of the imperfect, invert and render 'he was under orders from.'

6. **qu'il n'eût**. Eve § 266, 4, § 279 obs. 2.

7. **leva ses scrupules**, 'removed his scruples.'

8. **tomba d'accord**, 'made an agreement.' Cf. the English phrase, 'to fall in with any one's wishes.'

pour lui faire dire, 'to send him (i.e. Lancaster) a message.'

11. **lèverait le siège**, 'raise the siege.' The word *siège* expresses the action of a besieging army, which 'sits down' before a place, and thus *lever* is very appropriately used.

17. **seigneurie**, 'lordship.'

22. **en toute souveraineté**, cf. note on p. 31, l. 28.

les deux tiers de la France. The treaty of London gave to Edward, in addition to the provinces ceded by the treaty of Bretigny, Normandy, Anjou, Maine, Touraine, Boulogne, and the suzerainty over Britanny.

Les états généraux. An assembly of the several estates, or classes, of the realm: as opposed to *états provinciaux*, at which the estates of a province assembled. Estate is, in the vocabulary of the middle ages, a name applied to a class, which has common privileges and interests, is organised and capable of joint political action, and is sufficiently important as a whole to form a considerable fraction of the whole strength of the kingdom. The three estates were clergy, nobles, and the communities of the *bonnes villes*, or considerable towns having charters of their own granting them municipal powers. To an assembly of estates each of these classes sent representatives.

30. **véritable scène du moyen âge**, 'a characteristic episode of mediaeval life.'

PAGE 26.

6. **il rougit de colère**, 'he flushed with anger.' *Rougir* is not confined, like the English word 'blush,' to the redness of shame or modesty.

7. **s'enquit du nom**, 'he enquired the name.' *S'enquit*, preterite of *s'enquérir*, conjugated like *acquérir*. The genitive is like that after *s'informer*, Eve § 127.

12. **Chandos**, Sir John, a gentleman of Derbyshire, was at Crécy in 1346 and at Poitiers in 1356. At the latter battle he saved the life of Prince Edward. About 1360 he was made 'regent and lieutenant of the king in France.' He was in command at the battle of Auray 1364, and accompanied the Black Prince to Spain in 1367. He was seneschal of Poitou in 1369, but was unable to dissuade the Prince from levying the Hearth Tax which caused his fall. Chandos was killed 31 Dec. 1369 in a fight at Lussac.

13. **Sir Robert Knolles** or Knollys was a near relative of Sir Hugh Calveley: he took part in the famous combat of the thirties in 1351, and was made prisoner on that occasion. He was one of the most conspicuous of the commanders of free-lances in the French war. His most important service was at Auray and in Spain. In 1370 he commanded a plundering expedition which started from Calais. He is notable however rather for the number of the affairs in which he was engaged, than for the individual brilliancy of his exploits. He lived till 1407.

15. **Soyez le bienvenu**, 'welcome.' The same idiom appears in slightly different forms in French, English, Italian, and Dutch.

18. **lui firent bon accueil**, 'received him courteously.'

23. **comparaître**, to appear before a judge or in a court of law.

24. **somma**, 'called upon him,' from *summare*, to give a final order. Perhaps through confusion with *submonere* which gives *semondre*.

25. **morgue**, a word that is often applied by the French to that supercilious indifference which they find in the behaviour of the English. Both this word and *morgue*, used of a place where dead bodies are exposed for recognition, are said to be derived from *morga*, in its original significance of 'face.'

27. **la preuve.** The ordeal or trial by battle, though abolished for matters strictly judicial by the decree of Louis IX (1226—1270), *combat n'est pas voie de droit*, 'battle is not legal procedure,' still

survived as a means for the decision of points of honour arising between knights. The acceptance of the offer of combat could not, according to modern ideas, be said to prove anything except the confidence of the acceptor in the goodness of his own cause, or the strength of his own arm. But there is no doubt that it was in those days generally believed that Providence intervened directly to assist the right.

28. **corps à corps** &c., 'in single combat, sword in hand.'

29. **gage de bataille**, the gauntlet thrown down as a symbol of challenge, and taken up as a sign of acceptance. *Gage* is a pledge, stake, or token.

30. **traître**, 'traitorous,' used adjectively.

31. **les barons**. The use of this term in the fourteenth century is not so precise as it afterwards became. It is used of all those nobles who possessed full seigniorial rights, and not of a specific rank of nobility. At a still earlier period it had been used still more generally of all men of war.

j'en jure, we should omit *en* in translating, though to secure greater accuracy we might say, 'I swear it.'

ne dormirai. The omission of *pas* is an archaism.

Note. **oy**, preterite, from *ouïr*, to hear. This verb is still to be heard in the street crier's exhortation, 'O yes.'

PAGE 27.

1. **trois soupes**. The word *soupe* originally means a sop, a piece of bread to be dipped in wine or gravy. Bread dipped in wine was the ordinary light meal of the day. Translate 'nor break bread thrice.'

2. **eu raison de toi**, 'had satisfaction from you.' *Avoir raison* is to have reason on one's side, but *avoir raison de* is to exact an account from anyone. The Latin *ratio* has both meanings.

14. **elle passait pour une fée**, 'she was regarded as a supernatural being.' *Fée* from Latin *fatum*. For the change of gender cf. *arme*.

15. **bourgeois**, from the Teutonic word for a castle or stronghold, which appears in German as *burg*, in Anglo-Saxon as *burh*. The towns generally grew up under the protection of a castle. The word *bourg* is used in modern French to mean a 'market-town,' but the extended use of the word *bourgeois* (cf. *burgess*) is sufficient to prove that it was at one time common in much the same sense as the English 'borough.'

19. **tenir compte de**, 'take account of.' *Compte* from *computus*, the solemn annual audit of accounts.

6. **un fumier chaud.** Even more remarkable methods of cure were adopted in the infancy of medical science.

8. **il s'informe,** 'he made enquiry.'

9. **les barrières extérieures,** 'the outworks which protected.'

11. **ébranle la porte,** 'succeeded in weakening the door itself.' *Ébranler* is to shake, to set in motion.

15. **serait reprise** : *fût* would be equally good French. The general said *sera*. This is *oratio obliqua*. See Eve § 249.

pointe du jour, 'break of day.' *Point du jour* is also used.

19. **capituler,** to surrender on conditions, embodied in a schedule divided into several heads (*capitulae*) or chapters.

28. **en toute souveraineté,** i.e. quit of all homage, fealty, or other duty to the king of France. Compared with the treaty of London (see p. 25 and note) the treaty of Bretigny was moderate.

30. **Éléonore d'Aquitaine.** The wife of Henry II, see note on p. 17, l. 6.

31. **écu,** a gold coin, so called from the fact that the king, Philippe de Valois, who first coined it, bears thereon in his left hand a shield decorated with the lilies of France. The variations in the coinage under Philippe and Jean were unceasing. It is impossible therefore to say anything exact as to the value of an *écu*. But on the average it would contain about as much fine gold as half a sovereign.

32. **francs d'or.** This name was given to the *florin d'or aux fleurs de lys*, worth 20 sols, coined in the reign of Charles V. The name of *florin* was given to this coin because it resembled the gold coinage of Florence.

33. **en otages,** 'as hostages.' Of this usage, derived from Latin *in* with accusative, Eve makes no mention. The uses quoted § 160, 2 have a different explanation, though a similar rendering. *S'érigea en tribunal* § 159 obs. 4 is similar, but that is classified with a number of uses derived from *in* with ablative. A useful distinction can still be made between the two sets of meanings expressed by *en*, and marked in Latin by a difference of case.

rentra en France et à Paris. Note the different prepositions employed with the name of the country and the name of the town respectively. The town is generally regarded as a spot, less frequently as an extended area, Eve 159 *a* obs. 2 and note. It is noticeable that an Englishman always regards London as an extended area and says 'in London.' The same is not true of other to-

PAGE 32.

1. **dans son gouvernement.** For the use of *dans* and *en* respectively see Eve § 159. Here the noun is qualified by a possessive pronoun.

3. **le brevet**, the written commission giving him the command. The kings were beginning to take paid soldiers under regular command into their service.

cinq cents. The number of men to a lance was six by the ordonnance of 1439. Charles the Bold of Burgundy (1467—1477) had eight men to a lance in the standing army which he established. By the ordonnance of 1439 each lance was composed of one fully-equipped man-at-arms, three archers, a swordsman, and a page, all mounted.

10. **partis**, 'suitors.' *Parti*, 'match.'

12. **pour la lui faire obtenir**, 'to aid him to secure it.'

17. **allait...grandissant**, 'continued to increase,' Eve § 213, 4.

18. **il n'était bruit que de**, 'nothing was heard of but.' *Bruit* is often used for report. *Un faux bruit s'y coula touchant la mort du roi* — Corneille. *Le bruit commun*, 'common talk.'

19. **et au sud de la Loire.** The lands south of the Loire and east of the new English boundary, e.g. Touraine, Berry, la Marche.

26. **déjà si onéreux**, 'in itself so burdensome,' i.e. before, or apart from, the consequences of English misgovernment.

29. **dans les campagnes**, 'in the surrounding districts' of the open country.

30. **enlever ce repaire**, 'to remove this haunt of brigands.' Words ending in *age* were commonly used in the mediaeval vocabulary for classes of men: e.g. *villenage*, *baronage*.

PAGE 33.

3. **reprendre aux Anglais.** For this use of the dative see Eve § 145.

6. **quitter la carrière**, 'abandon the career of arms.' The original meaning of *carrière* is a course, or track, e.g. a race-course.

10. **se rendre à l'appel**, 'to respond to the call.' *Se rendre* seems to mean here 'to yield.' It might also mean to go to the place whence the call proceeds. The translation given will cover both explanations.

11. **franchit**, 'crossed.' In such phrases *franchir* seems t-

lost the more vigorous meaning which it originally possessed, and retains, e.g. in *franchir un fossé*, 'to clear, to leap, a ditch.' The history of words commonly shews them proceeding from a more forcible to a weaker signification, sometimes through the stage of a bold metaphor.

17. **emportées**, 'carried.' The notion seems to be that of a barrier carried away by the force of the attacking rush.

23. **d'une hauteur**. In such phrases as this *de* has its original meaning of 'from.'

27. **il allait succomber**. This imperfect among historic presents conveys very delicately the exact time-indication required. Bertrand was just going to give way when aid arrives, but the arrival of his friends puts an end to his extreme distress: it is over as soon as they come.

30. **quartier**, 'quarter,' i.e. mercy, the sparing of life. This military term, which has been borrowed in English, has an uncertain origin. It may be derived from the common military use of the word to denote place of lodging. Thus, while sparing the life of his prisoner, the victor assigns to him the locality to which he is to go under escort, or perhaps on parole.

PAGE **34**.

11. **complice**, noun in apposition, 'who was in league with.'

16. **s'éveille en sursaut**, 'woke with a start.'

19. **court du côté**. *De* gives the direction, as in English 'to.' One point being given, the position of Jacqueline, *A*, we can indicate the direction of *B*, the point whence the noise proceeded, either by a line drawn *to B* from *A* (English idiom) or by a line drawn *from B* to *A* (French idiom). If I say: "this wind is blowing from the North" or if I say: "the compass needle points to the North," I indicate one and the same point, viz. the North. See Eve § 132.

21. **créneaux**, 'battlements.' We use the same word when we speak of a tower as "crenellated" i.e. embattled.

25. **le jour même**. For the use of a noun without preposition to indicate time when, see Eve 114 obs. 1. But it is safer to say nothing at all about the case of *jour*, than to say it is in the accusative.

30. **s'était flatté de rentrer**, 'had fondly hoped to return.' To attempt a literal translation produces in English a very awkward construction.

32. **sommaire et barbare**. The adjectives belong to *justice*.

Page 35.

3. **son ordre et...ses cris.** There is nothing here to shew that the antecedent of *ses* is different from that of *son*, except the sense, but that is quite enough.

14. **corps francs,** troops of 'free-lances,' composed of men serving, not at the command of their sovereign, but of their own free-will for the sake of pay, or in the hope of booty. The word *franc*, in the sense of 'free,' is probably the same word that gave their name to the Franks. That coalition of German tribes might well call themselves distinctively free as opposed to the tribes which had accepted the yoke of Rome.

16. **faisait,** 'composed.'

18. **en présence,** 'face to face.'

prêtes à en venir aux mains, 'ready to proceed to an engagement.' *En* (Latin *inde*) gives the starting-point: 'from quiescence to come to blows.'

20. **ils firent entendre des paroles de paix,** 'they raised their voices in the cause of peace,' lit. caused words of peace to be heard. For the active infinitive, where we use passive, see Eve § 191 obs. 1.

21. **s'accorder ensemble,** 'to come to terms.'

24. **dit des landes,** 'called (the treaty) of the *landes*.'

30. **des deux parts,** 'on both sides.'

en garantie, 'as security for the observance,' to be classed with the uses of *en* derived from *in* with accusative.

31. **du nombre,** partitive use of *de*.

Page 36.

1. **ne reçut point son execution,** 'was never carried out.'

4. **Jeanne de Penthièvre.** Women were generally distinguished by the territorial title to which they were born. Thus *Henriette de France* was daughter of Louis XIII, wife of Charles I and queen of England; *Henriette d'Angleterre* daughter of Charles I and wife of Philippe de France.

6. **avait fait trop bon marché de,** 'had been too ready to dispose of.'

7. **il n'y allait rien du sien,** 'no property of his was at stake.'

faisait...large courroie. The phrase if fully expressed would be *f. l. c. du cuir d'autrui*, 'to make a broad strap out of another man's leather': i.e. to use extravagantly goods that are not one's own.

9. **ne puis mieux**, 'cannot prevent it,' by substituting a better plan. *mieux* is adjective, not adverb.

11. **à chose**, the omission of the indefinite article is archaic.

20. **instruire...avec éclat**, 'caused the case to be brought before the Parlement of Paris, where the proceedings attracted much attention.' *Instruire une cause*: this phrase, derived from classical Latin, means properly to furnish the case with all the documents, evidence, etc. which are necessary for it. Thus to set a case on foot. The *juge d'instruction* is the official whose business it is to collect the necessary evidence in a criminal case, and if possible to extract a confession from the accused. *Éclat*: the meanings of *éclat* are all derived from two (*a*) 'a loud noise,' (*b*) 'a bright light,' and those from the original meaning of *éclater*, viz. 'to split.'

22. **chevaliers à bannière**, 'knights-bannerets,' i.e. knights entitled to bear the square banner, emblazoned with their coat armour, as opposed to the inferior degree of knighthood, knights-bachelors, who carried only the pointed pennon. The degree was conferred by the king, but in order to sustain it the knight would need to be able to support twenty-four horsemen.

25. **rendit un arrêt solennel**, 'gave a solemn decision.'

26. **forfait à l'honneur**, 'transgressed the laws of honour.' *Forfaire*, *forisfacere*, is to commit an offence, to transgress, to do something outside the limits of what is permitted.

30. **Guingamp.** In Britanny. See map.

Page 37.

13. **se rendit à leur prière**, 'yielded to their prayer.'

15. **milice bourgeoise**, i.e. of the town of Guingamp.

16. **acclamaient**, 'welcomed with their shouts.'

24. **dominant**, 'surmounting,' 'rising above.'

25. **genétaie.** This word is not recognised either by the Académie or by Littré. It appears to mean 'a clump of broom.' Cf. *saussaie*, a clump of willows, Latin *salicetum*.

Page 38.

3. **l'évasion du duc d'Anjou.** How serious an offence this was against the laws of honour is shewn by the trial of Bertrand p. 36. King John, however, refused to countenance or to profit by it.

8. **le duché de Bourgogne.** The last duke of Burgundy of the earlier race was Philippe, called *de Rouvre*. On his death in 1361,

without issue, the descendants of three sisters, daughters of Robert II, and great-aunts of the last duke, laid claim to the duchy. Charles was descended from the eldest of these sisters, Jean, king of France, from the second. But the duchy was given to Jean, as being the grandson of Robert II, while the other competitors were great-grandchildren.

10. **Philippe le Hardi** was the *fourth* and favourite son of Jean. The latter, having asserted his right and maintained it by law, conferred the duchy in 1363 on Philippe, and the gift was confirmed in 1364 by Charles V.

14. **en sa qualité de**, 'as.'

16. **vives inquiétudes**, 'keen anxiety.' Such plurals of abstract words are rare in English.

24. **dominaient**, 'commanded.' For another slightly different meaning see p. 37, l. 24.

25. **Apportant**, 'exhibiting,' or more literally 'bringing to bear.'

PAGE 39.

2. **rase campagne**, 'the open country,' or *plat pays*, as opposed to fortified enclosures. *Ras*, *rase*, from the participle of *radere*. No existing verb is directly derived from *radere*, but *raser* is a secondary derivative.

8. **Élevé à la rude école**, 'trained in the harsh school.'

11. **lui ont valu**, 'have earned for him,' lit. have been worth for him. *Sa conduite lui a valu une fière réprimande*, 'his behaviour earned him a fine wigging.'

12. **réfléchi**, 'calculating,' 'having the habit of reflexion.'

14. **distinguer**, 'to mark out' from among their fellows.

15. **le plus propres**, 'most fitted.' *Les plus propres* would mean 'the most fitted.' See Eve § 41, 4. But the name "absolute superlative" has little to commend it. In the one case the qualifying adverb is *le plus*, in the other *plus*: the article which marks the superlative is in the one case attached to the adverb, in the other to the adjective.

23. **Jean de Grailli**, who is found on more than one occasion in close connexion with Charles of Navarre, was a considerable lord of Aquitaine. His title, *captal*, comes from *capitalis*, and means chief. We have also *captal de Trente*. His territory lay along the coast, mainly in the *Landes*, south and west of Bordeaux. In 1372 he was taken prisoner by the king of France and died in prison.

24. **ses grands coups d'épée et ses bons mots**, 'the weig[illegible] arm and his ready wit.'

25. **solde**, 'pay,' from *solidare*, and that from *solidus*,

Roman gold coin, value about 10*s.*, but in the French system of coinage, a *sou*, or *sol*, a silver coin, the twentieth part of a livre. Hence *soldat*, *soudard*, and the English *soldier*, a paid or professional fighter, originally so called to distinguish him from those who were born to arms and served by reason of their tenure.

27. **condottière**, from the Italian *condottiere*, a captain of a *condotta*, a hired band of troops, Latin *conducere*, perhaps rather in the sense 'to lead,' than in the sense 'to hire.'

31. **rejoint**. In military usage *rejoindre* means simply 'to join,' and does not necessarily imply that the person joining has belonged to that troop or served under that leader before.

PAGE 40.

2. **picards**, from the north-eastern frontier of France, on the Somme.

gascons, from the south-western corner of France. The Basques, who are now, as regards France, confined to a small district south of Bayonne and Mauléon, originally occupied a more extended area, and gave their name to *Vasconia*, *Gascogne*. The population of that part of France probably owes some of its marked characteristics to an admixture of the blood of this strange nation, who were probably in France before the Gauls came, and speak a language of their own unlike any other European tongue.

5. **comte d'Auxerre.** Jean III de Châlon (*not* Châlons) and Jean IV his son appear to have ruled in Auxerre together after the return of Jean III in 1360 from captivity in England. The family was known as *de Châlon*, but they were not counts of Châlon. The father is probably here intended by the name of comte d'Auxerre. If they were connected at all with the blood royal, the connexion was not close.

8. **déployer**, 'display.' The English word may be permitted, though it has lost the specific meaning of 'unfold,' which has been retained by its French brother.

9. **sens droit et vigoureux**, 'sound and vigorous intelligence.'

11. **fougue tenace**, 'enduring ardour.' *Un cheval fougueux*, 'a spirited horse.' The derivation is uncertain.

18. **au devant**, 'to meet.'

21. **bourg**. See note on p. 27, l. 15.

22. **en venir aux mains**. See note on p. 35, l. 18.

23. **cri de guerre et de ralliement**, 'war-cry and rallying-word.'

25. **opinait pour que**, 'gave his opinion that.' *Opiner* means here very nearly 'to vote.'

Note. **il y aurait lieu de croire**, 'there is reason to believe.' For the use of the conditional, which implies that the writer does not commit himself to the statement, though he is inclined to believe it, see Eve § 178, 4.

le commandement en chef fut alors mis en délibération, '(the question of) the chief command was also discussed at the same time.'

PAGE 41.

3. **dominant**, Eve § 212 *a*.

7. **espérant lui voir abandonner ses lignes**. This use is to be classed with such phrases as *je lui vois du bon sens* 'I see that he has good sense,' and is not uncommon, e.g. *une petite comédie que je leur ai vu jouer*,—Molière. Eve § 116.

12. **En avant Saint-George**. St George is personified as the leader of the English: compare the English phrase "St George to the rescue."

13. **qui m'aime me suive**. The turn of phrase is somewhat archaic, but might be used in modern French instead of the more cumbrous *que celui qui m'aime me suive*. Eve § 92, 1.

18. **maintes appertises d'armes**, 'many feats of arms.' Both words are archaic. *Maint*, 'many a,' probably from the same root as German *manch*, English *many*. *Appertises*, 'feats of dexterity.' *Appert* according to Littré from *apertus* (*aperire*) in the sense of 'dexterous,' but no such use of *apertus* is given in Du Cange.

19. **durement**, an intensive adverb, 'in sooth.'

22. **toutes armures**, 'all manner of weapons.'

entrer par vaillance l'un dans l'autre, 'valorously to pierce the opposing ranks.'

23. **grand volonté**, 26. **grand foison**. The feminine inflexion of *grand* appears late in French. In the 15th century it is beginning but is by no means universal. Old phrases such as *grand'chambre*, *grand'-mère* retain the uninflected form. Thus the apostrophe, which usage sanctions, conveys a wrong idea.

26. **foison**, 'abundance,' from Latin *fusionem*; cf. Shakespeare *Tempest* Act IV. Sc. 1: "Earth's increase, foison plenty."

29. **ses excellents coups d'épée**, 'his fine sword-play.'

PAGE 42.

4. **Reims**, the capital of Champagne, is connected by tradition with St Rémy, St Remigius. This saint baptised and anointed the first Frankish king who adopted Christianity, Clovis. Here was deposited the sacred oil-flask, *la sainte ampoulle*, which was supposed to have descended from heaven for the use of St Rémy on this occasion, and was used for the unction of each new king. The importance attached to this ceremony, and to its performance at the sacred city of Reims, is well illustrated by the history of Jeanne Darc, who considered her task completed, when she had taken the young king, Charles VII, to be crowned and anointed at Reims.

7. **maréchal**. The Teutonic equivalent of the word *connétable*. As the latter is *comes stabuli*, companion of the stable, so the former is *mar-schalk* or horse-servant. But the two words came to be used for different offices, both military. The *connétable* was higher than the *maréchaux de France*, of whom there were several, while there was only one *connétable*. The *maréchal* of Normandy no doubt exercised some kind of military duties in that province, especially in connexion with the raising and ordering of the feudal levy, but there was probably no very exact apportionment of services.

23. **ses seules forces**. Littré holds that *seul* before the noun signifies that the noun specified is the only one of its kind, while *seul* after the noun means alone, without anything else. Thus *un mot seul* will be one word alone, without others, *un seul mot* only one word of all possible words. That this distinction is not always observed is proved by the phrase here in question. Compare also *une seule fois*, and *Renvoyé dans Paris sur ma seule parole*,—Voltaire.

30. **sept mille cavaliers**, 'seven thousand horsemen.' The proportion of followers attached to each man-at-arms is less than the four reckoned above. But no doubt in an irregular force of this description many of the *lances* would not be completely *garnies*, i.e. furnished with followers.

PAGE 43.

1. **prestige**, this word is so completely naturalised in English, that it may be used to render the French. *Prestige* in its original meaning is a feat of legerdemain, a conjuring trick: hence illusion, enchantment, whence the transition to the familiar meaning is easy.

3. **vicomte d'Auxerre.** The son of the comte d'Auxerre. Both are mentioned together on p. 40.

4. **arbalétriers,** 'crossbowmen.' *arbalète* is derived from *arcus*, a bow, and *ballista*, an engine for throwing missiles. English 'arblast.'

Beaumanoir, the leader of the French champions who fought in the fight of the thirties, 1351. He is chiefly known for his activity in the Breton wars. At the time of the battle of Auray he was allowed to fight, though a prisoner on parole. The place whence he takes his territorial title seems to be of little importance.

5. **le Bègue de Vilaine.** The Vilaine is a river in Britanny, running from the neighbourhood of Rennes S. W. to the coast. There does not seem to be any place now existing which bears the name of Vilaine. *Le Bègue*, the stammerer.

Laval. The lordship of Laval lies due east of Rennes and due north of Angers. Guy XII, lord of Laval, succeeded in 1348. He was closely related to Olivier de Clisson the famous constable of France. We find Laval at the defence of Rennes in 1356 and at the battle of Auray: and in 1370 he assisted to defeat Sir Robert Knolles. In 1373, having aided the king against the duke of Britanny, he refused to join in a scheme to unite Britanny to the crown. In 1387 he succeeded in saving Clisson from the wrath of the duke of Britanny. His part in the history of the time, and his reputation for good and kindly qualities, are worthy of the great name of his house.

6. **Rohan,** another great name of Britanny. Rohan is due west of Rennes, due north of Vannes. The fame of the family begins in the 15th century. One of its members was notorious in the affair of Marie Antoinette and the diamond necklace.

9. **Morbihan,** a district of Britanny, which now gives its name to a department. Its chief town is Vannes. It is distinguished by its extensive *landes*, by the numerous inlets of the sea, and the many islands.

fière contenance, 'bold carriage.' The French word is not only used of the features, but denotes also the bearing of the whole body.

10. **à la lueur,** 'with the gleam,' dative of circumstance.

12. **tout fleurdelisés,** richly emblazoned with the fleur-de-lys.

19. **à quelques jours de marche,** 'a few days march distant.' *à* marks the place, namely at the end of a line, drawn from a given point, and of a given length. Eve § 152 obs. 2.

23. **l'invitait,** 'urged him,' 'pressed him.' *Inviter* in French is stronger than the English 'invite.'

24. **la Saint-Michel**, 'Michaelmas.' The word *fête* is probably understood.

25. **l'engageant**, 'requesting him.'

30. **du plus loin qu'elle fut aperçue**, 'as soon as it was sighted,' lit. from the furthest point at which it was seen onwards. *De* marks the starting point of the manifestations. The point of time is marked by the army reaching a certain place.

PAGE 44.

2. **leur apprirent.** *Apprendre*, 'to teach,' takes an accusative of the thing, and a dative of the person. Eve § 144.

6. **la rivière.** It is obvious that Charles de Blois made a mistake in approaching the town in such a way that the river could be used as a defence. By making a short détour, e.g. by Grand Champ, this could have been avoided.

7. **bois taillis**, woods cut from time to time, 'brushwood.'

14. **demeurerait sur la place**, 'should be left dead on the field.'

20. **Olivier de Clisson**, constable of France 1380. His father was beheaded in 1343, under Philippe VI, for alleged treason. He was brought up in England, and served at first on the English side. The battle of Auray was his first feat of arms. In 1370 he took service with the king of France and served with Bertrand and the *grandes compagnies*. He was named by Charles V in his will as the only man fit to hold the office of constable during the minority of his son. In 1382 he commanded the vanguard at the battle of Rosebecque, fought against the Flemings. During the troubles arising out of the insanity of Charles VI Clisson was pushed aside. He died in a private station having amassed enormous wealth.

24. **selon la coutume.** It was customary to divide the troops into three bodies, or 'battles,' who fought one behind the other. But Chandos shewed unusual foresight by telling off a separate reserve, to be employed wherever it might be needed.

29. **qu'on y mit un autre**, 'that another should be told off for this service.'

30. **tout des premiers**, 'in the very front rank.'

32. **regardez lequel vaut mieux**, 'consider which is best.'

PAGE 45.

1. **se ravisa**, 'reconsidered the matter,' 'gave way.' *S'aviser*, to reflect, *se raviser*, to do the same a second time.

2. **qui tournât**, the clause is dependent on a sentence in which the conditional is used, and hence the past tense of the subjunctive. See Eve on the conditional mood or tense, § 178, and for the subjunctive, § 253.

13. **Des deux côtés**, 'on both sides.' *De* gives the direction, where we more exactly give the position.

combattaient des Bretons. For the inversion see Eve § 12 *a*, 3.

15. **aux couleurs nationales**, this adjectival clause qualifies *drapeaux*.

20. **Merlin**, the enchanter, is a personage well known to us from the Arthurian legends. A part of those legends is probably the common heritage both of the Britons of Britain, and of the Bretons of Britanny. Predictions attributed to Merlin were often forthcoming at critical points in English history. The Arthurian legends became widely popular in France in the 12th and following centuries, and were dressed up in various forms. But in Bretagne Arthur and Merlin were at home.

21. **se rapporter à**, 'to refer to.'

prête à s'engager, 'then about to begin.'

24. **voulut se revêtir**, 'was willing to assume.' *Dont* is a genitive of the material, derived from Latin *de unde*.

25. **insignes**, 'marks,' is a word of modern coining, borrowed with little change from the Latin *insignia*. The true French word, which shows the regular sound changes, is *enseigne*, and has a slightly different meaning.

28. **tellement serrés**. From this description it would appear that the French had dismounted, and this was the custom for pitched battles borrowed from the English by the French after the success of the English dismounted horsemen at Crécy. With singular ineptitude however the French regarded the dismounted horseman as suitable for attack as well as for defence. That the French were on foot is rendered almost certain by the fact that their spears (*glaives*) had been cut down to the length of 5 feet. Froissard makes it quite certain that the English were on foot, for he mentions that they got their horses ready for pursuit. And the manner of fighting with great double-handed battle-axes is not suited for cavalry. But M. de Bonnechose, line 12 on the next page, speaks of *cavalerie*, which is at least very misleading.

29. **qu'elle ne tombât**. For omission of *pas*, see Eve § 300, and for subjunctive, § 255.

31. **glaive**, from Latin *gladius*, in Froissard generally, if not always means 'a lance.'

PAGE 46.

10. **sans produire aucun effet.** One of the chief reasons for dismounting was that horses could never be completely protected by defensive armour, and were therefore open to the attacks of the archers. The horses, when wounded, became unmanageable, and thus confusion arose in the ranks of cavalry.

14. **tous firent des prouesses merveilleuses,** 'all performed wonderful acts of prowess.' *Prouesse* from *preux*, 'doughty,' and that from Latin *probus*, 'good.' *Un preux chevalier*, 'a doughty knight.'

21. **s'ébranlèrent,** 'set themselves in motion.' The term is military. *Ébranler*, 'to shake,' 'to unsettle.' This use of the word suggests the agitation that is visible when a body of troops begin to move, banners waving, crests dancing, lances nodding. *S'ébranler* is also used of a body of troops that gives way: an extension of the same meaning.

22. **s'attaquant au.** *Attaquer* is the same word as *attacher*, 'to fasten.' Thus *s'attaquer à* is a somewhat more complete phrase than *attaquer* without a preposition, which is rather more common.

Note 2. **entendoit à,** 'took pains to.'

vous tirez. *Vous* is the accusative of the reflexive. Note its position before *tirez*.

li créoit. *Li* is the dative.

PAGE 47.

3. **sans que** &c. Eve § 257.

5. **revêtu.** *Revêtir*, *revêtu*, in such phrases can hardly be distinguished from *vêtir*, *vêtu*. But the longer word gives a more solemn impression, and is especially used for ceremonial investiture.

7. **des deux mains,** with a sword or axe held in both hands. Instrumental. Eve § 130 *a*.

15. **décida du sort,** 'decided (concerning) the fate.' Eve § 135.

Il tourna, 'he turned the flank of,' 'marched round.'

19. **Leur chef à tous,** 'the leader of them all.' *À tous*, possessive use of *à*, as in *Bretagne c'est à moi*, above l. 8. Eve § 51 obs. 1, § 148.

21. **rendait son épée,** 'was in the act of giving up his sword,' as a sign of surrender.

22. **le perça de part en part,** 'pierced him through and through,' 'from one side to the other.'

Lui mort. For this absolute use of the so-called 'disiunctive,' see

Eve § 46 *a*. *Lui*, *moi*, etc. are by their origin datives, but are also used for the other cases. The corresponding forms *il*, *le*, *je*, *me*, etc. are proclitic, and can only be used when they stand immediately before a word with which they are closely connected. Thus in isolated and in emphatic positions, *lui*, *moi*, etc. will always appear.

23. **guerriers chefs.** *Chefs*, the noun in apposition, is here equivalent to an adjective, and may be translated 'leading,' but not 'chief.' A French word, and its English relative, have seldom exactly the same force. Starting from the same point, they have as a rule travelled different paths, and been subjected to different influences for four or five hundred years. It would be surprising if they had not drifted slightly apart. This does not of course apply to words more recently borrowed. But a borrowed word is often changed in the borrowing.

30. **du moyen âge.** We speak of the 'middle ages.' Both phrases refer alike to the period between the dying down of Roman civilisation in the west, and the first efflorescence of modern western culture. It is better not to attempt to name any exact date for the beginning or ending of the period. No one can say exactly when winter begins, or gives way to spring. But it is certain that the middle ages had begun when the last Roman emperor of the west was deposed in 476 A.D. And the new spring had certainly begun when the beginning of the 16th century saw the renaissance of art and learning in full swing.

Note. **dieux.** This is the nominative singular. In old French *s* or *x* is commonly the mark of the nominative singular, while the inflected cases have no such termination. But at this time the modern usage was nearly established: instances of this kind are rare.

Charlon, a pet name, or diminutive, from Charles.

PAGE 48.

2. **accepta l'hommage.** By accepting his homage, i.e. the act of solemn self-subjection to a feudal superior, Charles recognized de Montfort as rightful lord of Britanny.

6. **portait**, included the provision, 'stipulated.'

10. **comptant**, 'in cash,' adverbial. *Argent comptant* (adjectival), ready money, money that enters into the *compte*, *computus*, or reckoning of receipts and expenditure. Perhaps the adverbial use is a gerund, the adjectival a gerundive, but this is not certain. Both uses can equally well be explained as present participles.

PART II.

PAGE 49.

2. **que...réunies.** Translate 'as the united effects of....'

5. **arrière-vassaux,** 'the mesne tenants': i.e. those who held their land not directly from the crown, but through a 'mesne,' or intermediary, lord. 'Ban et arrière-ban' is the summons addressed to direct and mesne tenants alike, to render their military service.

6. **la France,** i.e. by the king. Personal loyalty rather than patriotism belongs to the spirit of the middle ages. It is an anachronism to say that service was due to France, or was summoned by France.

12. **à qui vendre.** The indefinite antecedent is suppressed. Translate, 'any one willing to hire their services for another term.'

15. **naguère,** from *ne, a, guère,* i.e. *il n'y a guère* (*de temps*), it is not long since.

18. **Brabançons,** men of Brabant. The duchy of Brabant lies east of Flanders and Hainault. Its chief places were Brussels, Louvain, and Malines.

33. **auxquels la paix avait fait de fâcheux loisirs,** 'whom peace had reduced to irksome idleness.'

PAGE 50.

4. **détroussant,** 'plundering': lit. to unpack, to strip.

5. **routiers.** De Bonnechose is in error. The term *routiers* comes from *route,* Latin *rupta,* a band, and is similar in origin to the words of like meaning, *brigands, banditti.*

7. **chose étrange à dire,** 'strange to say.'

12. **sur les lois,** 'concerning the laws.'

16. **Jean d'Évreux.** This does not seem to be either a son or an uncle of the king of Navarre.

22. **où elles s'abattaient,** 'on which they descended,' metaphor from birds of prey.

27. **Jacques de Bourbon.** The *seigneurie* of Bourbon had come by marriage in 1283 to Robert, sixth son of Louis IX of France. Robert's son Louis was made duke of Bourbon in 1327. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, was the son of the first duke, and uncle of Louis II, who was duke at this time.

30. **vivant à discrétion,** 'subsisting at their will.'

31. **arrêter ni vaincre ce fléau.** *Fléau,* though it may commonly be translated 'scourge,' has partly lost its definite meaning by constant

use, otherwise we must accuse the author of an unpardonable mixture of metaphors. Avoid this in English, and translate 'these brigands' or 'this band of robbers.'

33. **à tous égards**, 'in all respects.'

PAGE 51.

2. **gens de guerre**. For gender of *gens*, see Eve, Accidence, § 47.

3. **auprès de lui**, 'to his presence.'

4. **lui demanda**, Eve § 45.

8. **Maures ou Sarrasins**. Saracens was the current name among the Christians of Europe in the middle ages for the Moslems in general, and especially for the Moslems in Europe. The name is first found as applied by Greek and Roman writers to the Arabs of the Syro-Arabian desert. The earliest conquerors of Spain were probably Arabs: but the mass of those who took possession of the peninsula were Moors from the neighbouring continent of Africa.

9. **possédaient déjà**. In the 13th century by the conquests of Ferdinand III, king of Castile, and of James I of Aragon, the Conqueror, the Saracens had been reduced to the kingdom of Granada. Since 1266 however the Saracens had been left in comparatively undisturbed possession of what remained to them.

11. **Navarre**. This kingdom extended from the upper Ebro to the western portion of the Pyrenees, and included a small piece of land north of the Pyrenees which is now in France.

Aragon. This kingdom, with Catalonia and Valencia, was bounded by the Pyrenees on the north, the sea on the south-east, and on the west by Navarre and a line drawn southwards from its eastern frontier.

Léon et Castille occupied together an irregular territory which may best be defined as including all the rest of what is now Spain, except what was left to the Moors. On the north and north-west it was bounded by the sea, and again from the Straits of Gibraltar to the Guadiana, and also in the province of Murcia. On the west it was bounded by the kingdom of Portugal, occupying nearly its present territories, on the east by Aragon: and it marched with the whole of the northern frontier of Granada.

14. **Andalousie**. It is not quite clear what M. de Bonnechose means by this. The Moors occupied that part of the old province of Andalusia which formed the kingdom of Granada: i.e. very nearly the new provinces of Granada, Almeria, and Malaga, with a slight extension to the Straits of Gibraltar. The chief city of the kingdom, Granada,

was very populous and wealthy, and contained the famous Moorish palace of Alhambra.

19. **musulmans**, 'mussulmans.' The word means 'the faithful,' and is connected with 'Islam,' the faith of the followers of Mohammed.

21. **Depuis longtemps**, 'long before.'

Note. **aurait, serait.** Eve § 178, 4. See note on page 41, note 1.

Ordre du Temple. The Knights Templars, the Knights Hospitallers, and the Teutonic Knights were the three great military celibate orders, originally formed in the 12th century to combat the pagans. By gifts and acquisitions the Templars became very rich, owning property in every country of Christendom. Before the middle of the 13th century Matthew Paris reckons the number of their manors at 9000. In 1307 Philip IV caused the Templars to be accused of heresy, forced them to confession by torture, and he thus in 1312 brought about the abolition of the order. Their goods were nominally made over to the Knights Hospitallers, but the latter had to pay heavily before they could enter into possession.

une charte...maîtrise, 'a record of the handing-on in secret of the office of grand master.'

qui se fonde sur...pour contester, 'who on the ground of...attacks.'

Page 52.

3. **entra...avec ardeur dans les pensées**, 'entered with enthusiasm into the scheme.'

18. **menaient vie joyeuse**, 'lived merrily.'

20. **de posséder**, 'of securing.'

Page 53.

3. **exprimant le vœu**, 'expressing their ardent wish.'

4. **mit à profit**, 'took advantage of.'

5. **sous l'humeur facile**, 'through the easy tolerance.'

6. **perçait**, 'might be felt.' The metaphor is of a hard object covered with a soft cloth. The projections of the former 'pierce' or are felt 'under' or through the latter.

7. **l'honnête homme**, 'man of honour.' In older French (17th century &c.) *honnête homme* means very much what we mean by 'gentleman.' The plural is *honnêtes gens*.

8. **brillantes perspectives d'avenir**, 'sketches of a brilliant future.'

13. **approprié**, 'devised to suit.'

21. **reçut en grâce**, received (back) into his favour, 'pardoned.'

23. **lui recommanda**, 'impressed upon him.'

27. **Blanche de Bourbon**, the daughter of Pierre, duke of Bourbon, and grand-daughter of Louis the first duke. See note on page 50, line 27. She was married to Don Pedro in 1353, imprisoned in 1354, and put to death in 1361. The motive of this cruelty was Pedro's jealousy of his brother Don Frederic, whom he caused to be assassinated in 1358 in his presence.

28. **don Pèdre** succeeded in 1350 to the throne of Castile and Leon, at the age of 16. Besides the murders mentioned above, Don Pedro slew with his own hand Mohammed Barbarossa, king of Granada, who had come to ask pardon for an offence. The most interesting part of Pedro's history is related in this book.

PAGE 54.

2. **d'Anderham**, Arnoul, marshal of France in 1361, was made prisoner at the battle of Poitiers, and again at the battle of Navarète. After his release on the latter occasion he resigned his office of marshal on the ground of his extreme age.

5. **Jean de Bourbon**, son of Jacques, count of la Marche, succeeded to the county in 1361. He distinguished himself at the battle of Rosebecque in 1382 against the Flemings.

6. **dévolu**, 'delegated.' Participle from Latin *devolvere*, which has formed no verb in modern French.

7. **Avignon**, on the Rhone. The *comté-Venaissin* (*comtat*), with the town of Avignon, was sold to Clement VI by the countess of Provence, Joanna. It was the residence of the popes 1309—1378 and of anti-popes 1378—1418, and remained the property of the papacy till the French Revolution.

11. **fût mise à la charge**, 'should be imposed upon.'

13. **la cour pontificale**, the pope and his entourage—the *Curia*. The word *cour* seems to be derived from Latin *cohors*, in Low Latin *cortis*, *curtis*, a courtyard. This is indicated by the *t* which belongs to it, as in *courtisan*, and in other languages. But it is impossible not to believe that the senses of *curia* have coalesced in part with those of *cohors*: moreover the latter word bears also in Latin the sense of the retinue of a provincial governor: and this may also have contributed to form the meaning of *cour* and court.

15. **Urbain V**, 1362—1370. In 1367 this pope visited Rome but he returned in 1370 to Avignon to die.

20. **épisode**, from Greek ἐπεισόδιον, a theatrical term for the part of a play between two choric interludes, an act: hence an 'episode,' a series of connected events complete in itself, and exercising little influence on the main course of affairs.

21. **des monts**, unusual and poetic for *montagnes*.

26. **éloignant de lui ses nobles**. It was one of the recognized rights of the nobility to be admitted to the presence and the counsels of their prince.

28. **aux Juifs**. The Jews in the Spanish peninsula were until the end of the 15th century the most prosperous branch of their nation. Under the Moorish rule they received as good treatment, if not better, than the Christians. And after the Moors had been expelled we find them rising to places of great honour and trust as councillors and even as generals. In numbers and in wealth they increased exceedingly, though occasionally they suffered by public fanaticism. Conversions to Christianity were frequent, and inter-marriage of converted Jews with Christians often took place. At length in 1492, yielding to popular pressure, Ferdinand and Isabella expelled them from their united kingdom.

32. **ce furent ces deux misérables**. Eve §§ 5, 70.

PAGE 55.

4. **Transtamare**. The county of Transtamare, whence Henry the successful rival of Pedro took his name, was in the southern part of the extreme north-western corner of Spain, beyond the river Tambre.

12. **de retour**. For this adjectival phrase see Eve § 137, but some instances exactly similar are classified under § 124.

14. **l'Aragon envahi**, as having lent aid to Henry, see line 9 above.

17. **opéra sa jonction**, 'effected his junction.'

20. **battit en retraite**, 'retreated.' *Battre en retraite*, 'to beat a retreat,' is to beat on the drums the recognized signal for retreat, and must be distinguished from the recognized naval phrase, *se battre en retraite*, 'to keep up a running fight,' 'to fight while retreating.'

25. **en même temps qu'assiégées**, 'as soon as siege was laid to them.'

28. **Calahorra**, on a little tributary of the right bank of the Ebro due east of Burgos.

30. **Burgos**, the capital of Old Castile, about 80 miles from the coast, nearly due north of Madrid. Philip II of Spain made Madrid his only capital in 1560.

PAGE 56.

3. **la Marche.** The full name of this province is *la Marche Limosine*, because it formed originally the border of Aquitaine towards Berry and Poitou. Jean de Bourbon became count in 1361.

10. **se déroulait**, 'marched,' literally 'unwound itself,' metaphor from a scroll, gradually displayed.

11. **enseignes déployées**, 'with banners unfurled.'

16. **cantiques d'actions de grâces**, 'hymns of thanksgiving.' The ecclesiastical phrase, 'actions de grâces,' 'thanksgivings,' comes straight from the ecclesiastical Latin, and is derived from the Latin phrase, *gratias agere*, 'to give thanks.'

25. **le sacre.** We can generally translate this word by coronation, as the two ceremonies took place at the same time; but here we must be more precise, and say 'consecration,' 'unction.'

30. **embrassa.** The kiss was still used as a solemn salutation: e.g. on the occasion of the act of homage, when the lord or lady kissed the vassal on the lips.

33. **naïf**, 'simple,' 'unaffected.' The word comes from the Latin *nativus*.

PAGE 57.

6. **avant que**, Eve § 264.

15. **leur montra l'œuvre...bientôt détruite**, 'shewed them (that) the work...(would be) soon destroyed.'

18. **plus nombreux**, '(who were) more numerous.'

21. **leurs vœux de croisés**, 'their vows of crusade,' lit. their crusaders' vows. *Croisé*, marked with the cross. The crusaders wore the red cross on their breasts or on their shoulders.

24. **implacable**, secondary predicate, 'bent on vengeance.'

25. **La plupart...furent.** *La plupart* is an example of the *collectif partitif*. On page 36, l. 25 *Le Parlement rendit un arrêt* is an example of the *collectif général*. See Eve §§ 6, 7.

28. **assez déloyal chevalier.** The turn of phrase is antique.

31. **Cordoue**, Cordova, on the Guadalquivir, once the capital of the Moorish power: but conquered for Castile by Ferdinand in 1232.

Seville, on the same river at a lower part of its course, conquered by Ferdinand from the Moors in 1248.

32. **Portugal.** The king of Portugal at this time was Ferdinand. The county of Portugal, a small district on the Duero, had two centuries before this time been extended to nearly its present limits by successive conquests from the Moors.

PAGE 58.

8. **pour son père**, 'as vicegerent of his father.' He had been made duke of Guyenne 1362, which he held of his father by the service of paying annually to his father an ounce of gold.

11. **par politique**, 'for reasons of policy.' *Politique*, πολιτική, is the art of governing and ordering the affairs of a state, πόλις. The English equivalent is sometimes 'policy,' sometimes 'politics,' sometimes 'political science.'

ne voulut voir en lui que, 'chose to see in him only.'

14. **un chef en toute rencontre fléau des Anglais**, 'a leader who had chastised the English, wherever he met them.'

15. **craignait...que...ne.** Eve § 292.

17. **permanente et qui.** In English we should as a rule omit the 'and,' even where the relative clause introduces a second qualification.

18. **par la suite**, 'in the future,' lit. throughout the subsequent course of affairs.

20. **l'emportèrent**, 'were decisive,' not decided him. *L'emporter* is to win the day: lit. to carry off the object of contention.

PAGE 59.

1. **lui coûtaient.** *Lui* is here a genuine dative. Compare the construction of *constare* in the same sense, whence *coûter* is derived.

2. **foi**, 'fealty.' The oath of fidelity was distinguished from the act of homage: the latter being an act of more unqualified submission. Thus a bishop was not allowed by the Church to do homage after his consecration, but he might swear fealty.

3. **lui léguer son royaume.** The practice of treating kingdoms and seigniories as private property and leaving them by will is characteristic of one aspect of feudalism. But the testator could not disregard natural rights where any existed. And it is not easy to find an example of a legatee having no hereditary right of his own who was able to succeed to a kingdom by the will of his predecessor.

6. **combler de biens**, 'load with gifts.'

9. **en déclarant**: simply 'declaring.' For the various meanings of this construction see Eve § 213. This is no doubt a true gerund.

13. **les**, i.e. *les grandes compagnies*. Though the individual had considerable liberty in disposing of his sword, this liberty was limited by his duty of obeying his sovereign lord. If he neglected this duty he would need to beware how he visited his native land again.

19. **pour faire passer**, 'to bring.'

21. **La Galice**, a province in the north-west of the peninsula, the home of the Gallaeci, known in Roman history. The territory from which Henry de Transtamare took his name formed part of it.

22. **à soumettre**, 'to be subdued.' Eve § 207.

23. **ce fut assez d'y paraître**, 'it was enough for him to appear there.' Eve § 198.

30. **Armagnac**. The count of Armagnac was one of the chief magnates of the Aquitanian district. His territories lay principally in the modern department of Gers, and had been detached from the English possessions in Guyenne from the reign of John of England till the treaty of Bretigny. The count at this time was Jean I, 1319—1373.

Albret. This great prince, whose territory lay chiefly in the modern department of the *Landes*, was hardly inferior to Armagnac in power. The territories of Albret had however always been under English domination since the time of Henry II of England. The *sire* at this time was Arnaud-Amanieu. He inclined to the French side, and for acts of open hostility Edward III seized his lands. He afterwards was reconciled to Edward and restored. We shall find his anti-English tendency reappearing in this history.

PAGE 60.

5. **du bourg**, i.e. the small town of Najara.

12. **du sol**, 'of the country.'

27. **sur place**, 'on the spot,' cf. *demeurer en place*, to remain where one is.

28. **il remit en usage le premier**, 'he (i.e. Bertrand) was the first to restore to use.' So in Latin *Troiae qui primus ab oris Italiam venit*—Virg. *Aen.* I. I.

Note. **Bien avoient...largement**, 'the Spaniards had in sooth abundance of provision.' *Bien*, certainly, of a truth. *Avoir de quoi*, to have the wherewithal: *de leurs vivres*, as regards their provisions. *Largement*, abundantly: *large* in the slightly antiquated sense of liberal, generous: cf. *largesse*, 'bounty.'

PAGE 61.

5. **s'oublia jusqu'à**, 'so far forgot himself as to.'

7. **ira plus avant**, 'will advance further.'

19. **fantassins**, 'foot-soldiers,' infantry. The word seems to be an (Italian) diminutive of *infans*, a boy, used for a young man, a foot soldier.

21. **Lancastre.** John, known as John of Gaunt, because he was born at Ghent, married Blanche of Lancaster in 1359 and in 1361 succeeded to the earldom of Lancaster in the right of his wife, and in 1362 by the death of his sister-in-law to the earldoms of Derby, Lincoln, and Leicester, the rest of the possessions that had belonged to Henry of Lancaster.

24. **un ressentiment profond.** See p. 44, l. 20, and note.

27. **se heurtèrent**, 'rushed to the charge.' *Se* is reciprocal.

Note. See p. 17, l. 21, and note.

PAGE 62.

1. **tourna bride**, 'turned his horse's head.'

3. **L'effort de la bataille**, 'the brunt of the battle,' the chief strain.

11. **tant que**, 'so long as,' now antiquated: but still in use in the 17th century. *Tant qu'il pourra tout, que pourrai-je, madame?*—Corn.

18. **bien que**, 'although.' *Bien* emphasizes and asseverates the fact: *que* is a temporal conjunction here, 'while,' Latin *quum*. So also in *lorsque*, but in *quoique* and similar phrases, *que* represents Latin *quod*, and sometimes, e.g. with the comparative, it represents *quam*.

20. **Ceux-ci**, 'the latter,' the fugitives.

pêle-mêle, 'pell-mell.' *Comme qui dirait mêler avec une pelle*—Littré. The game of Pall-Mall, Fr. *paille-maille*, a kind of croquet, whence two well known London names, has nothing to do with *pêle-mêle*. For similar alliterative phrases cf. Eng. hugger-mugger, tip-top, &c. &c.

23. **occis**, 'killed'; Latin *occisus*. The verb *occire* has gone out of use. In the 17th century it was already archaic.

25. **avec leurs gens**, 'with their followers.'

27. **le foula aux pieds**, 'trampled it under his feet,' lit. crushed it at his feet.

PAGE 63.

3. **de Cocherel**, at the battle of Cocherel.

4. **avec les plus grands égards**, 'with the greatest consideration.'

6. **Vieille-Castille.** The state of Castile was formed about the beginning of the 11th century. By the beginning of the 13th century it had attained nearly the dimensions of the province of Old Castile, the southern frontier of which nearly follows the great central chain of the Sierra di Guadarrama. New Castile was, speaking roughly, composed of the conquests made by Ferdinand III, 1230—1252.

10. **l'archevêque.** By attacking the *sacrosanct* person of an archbishop, Pedro would have run the risk not only of excommunication, but of setting all public opinion against him. In the reign of Henry IV of England, Richard le Scrope, archbishop of York, was put to death for treason. But this was a bold, impolitic, and unpopular act, and similar cases are rare.

18. **précipité,** 'overthrown.'

19. **dans l'impuissance où ils étaient,** 'helpless as they were.'

23. **Il le fit remarquer à don Pèdre,** 'he called the attention of Pedro to this.' For the construction see Eve § 115. The French language avoids a double accusative. Accordingly in such phrases the person acted on is regarded as a remoter object, lit. 'he caused a remarking &c. in Don Pedro.'

24. **à qui il reprocha.** *Reprocher* takes a dative of the person. With the infinitive *de* is required, as here. But, *il lui reprocha sa conduite.*

29. **il saurait le punir,** 'he would know how to punish him.'

32. **faisant vœu d'abjurer,** 'vowing to renounce, to lay aside.' The phrase is a little redundant.

PAGE **64.**

1. **Valladolid,** on the Pisuera, a tributary of the Duero, S.W. of Burgos.

se cantonna, 'took up its quarters.' From *canton,* a district. *Cantonner,* to assign the several districts to the several bodies of troops.

les indemnités de guerre, 'the war indemnity,' the payment promised in order to recoup them for their expenditure.

6. **à qui il en était redevable,** 'to whom he was indebted for them.'

12. **un ciel de feu...les ardeurs,** 'a burning sky whose fierce heat they were not accustomed to face.' *Affronter,* to turn the forehead towards. The meaning 'to insult' is secondary.

14. **réduit même à l'impuissance de,** 'powerless even to.' A literal translation becomes very clumsy.

17. **de la dérober à**, 'to remove it from so deadly a climate.' 'A deadly climate' will not do here in English. *Dérober à*, to steal from: hence, to remove from: to conceal from. For the construction see Eve § 145. Here again the person, on whom the theft is committed, is the remoter object. Cf. note on p. 63, l. 23.

22. **captif**, 'as a captive,' secondary predicate.

25. **il n'aurait garde de**, 'he would not care to.' Sometimes *n'avoir garde* is used so as to mean simply 'to be unable.' The phrase seems to come under the head of *litotes*, 'I do not take care to do so and so,' meaning 'I take good care not to.' Similarly 'I do not wish to do so and so' often means 'I wish not to do so and so.'

ce dogue, 'this mastiff.' The word seems to be borrowed directly from the English. In the 15th century we read of 'un dogue anglois.' The English word is of uncertain derivation. It is not found in Anglo-Saxon, but it exists in Danish and in Swedish.

PAGE 65.

4. **à regret**, 'with regret,' dative of circumstance. See a miscellaneous list of adverbial phrases formed with *à*, Eve § 151; of those there mentioned *à jeûn* is the nearest to this.

5. **au fort de HÂ**, simple locative use.

6. **Il languissait...depuis plusieurs mois.** Notice the difference of idiom. We should say, 'He had been languishing...for several months.' The French say, 'He was languishing...since &c.'

8. **fit...savoir à du Guesclin.** See page 63, l. 23, and note there. Eve § 169 *a*.

12. **geôlier**, from *geôle*, and that from *gabiola*, Low Latin diminutive of *gabia*, a cage, corrupted from Latin *cavea*.

au prix, 'at the price.' Cf. *prêter à cinq pour cent*, 'to lend at five per cent.' The price is regarded as a circumstance of the sale or loan.

13. **près de lui**, 'to his presence.'

23. **sur**, 'concerning.'

s'était mis en frais, 'had put himself to expense.'

25. **mieux.** This is not an adverb: *bien recevoir* is not permissible in this sense: *mieux*, which represents *melius* as *meilleur* represents *meliorem*, is here an adjective used substantively. Cf. *je ne demande pas mieux*. *Il n'y a rien de mieux*.

27. **y**, i.e. *à le dissuader*. *y*, Latin *ibi*, is in such phrases used as the dative of a neuter pronoun.

31. **assena**, 'dealt.' An older form of *assigner*. In Old French *assené* is used for 'wounded': as we might say 'marked,' in colloquial English.

PAGE 66.

3. **Languedoc.** The French language fell into two main dialects, the dialect of '*oc*' and that of *oïl*, so called respectively from the form employed for 'yes.' The *langue d'oc* was used south of an irregular line drawn from near La Rochelle to Lyon. As a province *Languedoc* is the district bounded on the east by the Rhone, on the south by the sea and Roussillon, on the west by Foix, Comminges, and Armagnac, on the N. by Quercy, Rouergue, Forez, and the Lyonnais.

5. **accabler**, 'to overwhelm, to cause to succumb under.' From *ad* and Low Latin *cadabulum* the earth.

6. **l'assomma de telle sorte**, 'thrashed him so soundly.'

7. **ait eu**, one would expect *eût eu*. For sequence of tenses see Eve § 286.

9. **duc d'Anjou.** The duchy of Anjou, which had formed part of the paternal inheritance of Henry II, was seized together with Normandy &c. from King John by Philippe Auguste in 1205. After several changes of dynasty the counties of Anjou and Maine were conferred in 1356 on Louis, second son of King Jean, and brother of Charles V. Louis held them till his death in 1384. The duke Louis was regent after the death of Charles V during the minority of Charles VI. By the adoption of Jeanne, queen of Naples and countess of Provence, Louis obtained possession of Provence. He died in the vain attempt to conquer the kingdom of Naples.

13. **à l'abri de**, 'safe from.' The *à* is locative. This word is thought to be derived from *apricus*, sunny, the sunny side of a wall being sheltered from wind and rain. Others suggest *bergen*, which means in German 'to hide.'

15. **penchants**, exactly translated by 'inclinations.' The metaphor in both cases is from a slope.

17. **à force de**, dative of circumstance. We say '*by* force of,' but the French is not an instrumental dative.

22. **il vit promptement grossir sa petite troupe**. Notice the order of the words.

23. **rallier**, from *re*, and *allier*: *allier* from *alligare*, to bind together. Thus *rallier*, to bring once more together, to collect again, to rally.

26. **à peine...que**, cf. *bien que*, above p. 62, l. 18, and note. *Que* here = Latin *quum*.

28. **dont 3,000 cavaliers.** Note the omission of the verb.

30. **Tolède**: on the Tagus, south by west of Madrid. From the union of Castile and Aragon till the establishment of Madrid as capital by Philip II in 1560, Toledo was capital of all Spain.

33. **obtinrent d'être.** For the infinitive with *de* see Eve §§ 195—199. The fact is that the French language like the Latin is sparing of the use of the infinitive as a direct object except with a few verbs (e.g. *vouloir* &c.). But having no gerunds or other verbal nouns (or hardly any), the French protect the infinitive with a preposition, *à*, *de*, *pour*, &c. Some of the uses of *de* with infinitive are not easy to explain. The use has probably spread by analogy beyond its logical limits. Very curious are some of those quoted by Eve in §§ 198, 199 e.g. '*ce que c'est que d'être jeune*,' '*il vaut mieux lire ses pièces que de les voir*,' where the *de* is apparently quite otiose. But *obtenir de*, *demander de*, &c. are comparatively easy of explanation. They secured (their desire) in the matter of being set free. *De* has here one of its normal meanings, viz. 'concerning.'

Page 67.

8. **et à les gagner.** The construction is slightly elliptical. Understand *et des qualités propres à*, &c.

11. **la simplicité des manières.** Omit the articles in English.

12. **bonhomie**, 'good nature.' The derived noun has a better sense than *bonhomme*, which is always used with at least a touch of contempt or ridicule.

24. **lorsqu'il était de sang-froid**, 'when calm.' The *de* marks the condition or quality attached to the person.

26. **naguères**, spelt above p. 49, l. 15 *naguère*. Both forms are admissible. See note there.

29. **comme l'était**, Eve § 56.

31. **compatissaient à.** *à* gives the indirect object of their sympathy.

Page 68.

5. **expertises.** This word is rare in this sense. We need to go t to the 16th century for examples, but in Old French *appertises* is e common with the same meaning.

11. **par la crainte**, *par* marks the cause, Eve § 162, 2.

14. **m'entendre avec lui**, 'to come to an understanding with him.' *S'entendre*, lit. to understand oneself, to be understood: hence this common idiom for mutual understanding.

18. **selon**, from *sub-longum*, 'along,' hence 'according to.'

en, 'thereat,' 'from that source': a natural meaning for *en* as derived from *inde*.

20. **changer d'habits** may be best classified perhaps as a partitive use of *de*, 'change clothes,' Eve § 125, but 'in respect of clothes' is not a wholly inadmissible explanation. Cf. Eve § 135.

22. **cotte**, the skirted tunic of the time.

prêta fort à rire, 'gave much cause for merriment.' *Fort* is an adverb: the direct object of *prêta* is omitted as in *donner à manger* &c.

24. **vous va**, *vous* is dative, the impersonal subject of *va* is not expressed.

26. **j'entends...les rats**, cf. the proverbial saying, 'better to hear the lark sing than the mouse squeak,' i.e. to live out of doors, than in the house.

29. **il ne tient qu'à vous**, 'it only-rests with you.' *tenir à* in the sense of being attached to, depending from.

30. **ni, ni**, for double negative see Eve, Minor Syntax, § 42 and also instances quoted § 3, 2.

32. **dépenses**, fem. but *aux dépens de*, at the cost of. *Dépens* is also used of law-costs. *Condamner aux dépens*, to mulct in costs.

PAGE 69.

1. **remonter**, 'remount,' i.e. to buy him a new horse.

2. **d'autre**, partitive.

4. **de cœur**, 'from my heart,' *de* marks the source whence comes the vow.

11. **Je ferai taire ce soupçon**, 'I will silence this suspicion.' *Ce soupçon* is in the accusative and is the subject of *taire*. See Eve § 115 *a*.

14. **veuillez vous souvenir**, 'I beg you to remember.' *Vous* belongs to the reflexive verb *se souvenir*.

de petite lignée, 'of humble lineage.'

15. **denier**, the 12th part of a *sol* or *sou*, which was the twentieth part of a *livre*. There was no coin known as a *livre*. The *livre* was properly speaking a certain number of silver coins. The gold *franc* was intended to be worth a *livre*. Taking the *franc* as worth 10*s*., and equivalent to a *livre*, the *sol* would be at this time worth 6*d*., the *denier* ½*d*. But the vicissitudes and irregularities of the coinage were many

and this calculation allows nothing for the change in the purchasing power of gold and silver. A coin of the weight and fineness of half-a-sovereign would then purchase from ten to twenty times as much as 10*s.* today: and the standard of living being then much lower, ten francs or florins would be much greater wealth than £50 or even £100 at the present time.

maille, another small coin of the time, the half of a *denier*.

engagée, 'mortgaged.'

16. **il m'a fallu emprunter**, Eve § 189. For the subjunctive with *falloir* see Eve § 247.

20. **Il venait de s'humilier**, Eve § 183.

21. **dès lors que**, 'as soon as.' Lit. since the time when. *Lors* from *horis* or *horas* with the article prefixed. We have also *pour lors: un prince qui, pour lors, ne faisait que de naître*—Corneille. Distinguish *lors que* (*s* unpronounced) from *lorsque*. *C'est lors que les douleurs commencent à me prendre*—Molière: 'it is then, that the pains &c.'

22. **de ce que pesait**, (he remembered) 'the weight of' (his sword). Lit. that which his sword weighed.

24. **en chef**, as supreme leader. Eve § 160, 2. Translate: 'that he had held chief command in.'

25. **habilement**, 'skilfully,' i.e. in leaving the matter to Bertrand.

vous voulez vous en rapporter à moi, 'you are pleased to leave the matter to me.' Lit. to refer yourself to me concerning the matter.

26. **au compte**, 'in the reckoning.'

29. **se regardèrent entre eux**. The reciprocal use of *se* (see above p. 28, l. 7, and note) is strengthened by *entre eux*, cf. Latin *inter se*.

32. **je vous tiens quitte pour la moitié**, 'I shall be content with the half,' *quitte*, Latin *quietus*, as in *acquitter*. See note on p.23, l. 9.

Page 70.

2. **quoi que**, 'whatever.' Eve § 108 obs. 1. Distinguish carefully from *quoique*, conjunction; Eve § 282.

(quoi) qu'il en coûte, 'whatever it may cost.' *En*, 'in connexion ...th the affair,' is here best neglected in translating.

qui ne voulût, the past tense indicates that *si besoin était* here s not 'if there were to be need' (future condition), but 'if there need' (present condition unfulfilled).

, **quoi**, 'the wherewithal.' The antecedent is suppressed, and

the phrase is equivalent to *de l'argent, avec lequel.* For infinitive see Eve § 194 obs. 1.

12. **finance**, 'money,' from *finer*, 'to settle an account.' A fine, *finis*, is in mediaeval language a final payment, to atone for an offence, or to conclude a bargain.

22. **se redressant**, 'drawing himself up,' into an erect attitude.

24. **qui fût au monde.** Eve § 252. The past tense is used because it depends on the imperfect *pensais*. See Eve § 286.

25. **octroyé**, 'granted,' from *auctorare*, to authorize. '*Un octroi*' is a grant, hence a tax, generally used in Modern French of a tax on commodities, payable on their entry into a town.

29. **une égale somme.** The adjective precedes the noun here because the two words make up a single idea, viz. 10,000 francs. *Une somme égale*, which might equally well have been said, would mean 'he offered a sum, and this was equal.' But these shades of meaning are very difficult to catch, and still more difficult to paraphrase. See Eve § 34.

31. **roussin**, a small thick-set horse. Derivation uncertain.

33. **houssine**, 'wand.' From *houx*, holly.

un seul valet, 'a single servant.'

PAGE 71.

1. **quelque temps**, we should say 'for some distance.'

2. **le chemin de France**, 'the road leading to France.' Guyenne did not count as France, so long as it belonged to England.

5. **d'autant**, 'by that amount.' Eve § 134.

9. **au besoin**, we say 'at need' as well as 'in need.'

10. **quitta.** From the notion of closing an account this word acquires easily the sense of leaving in peace, abandoning.

12. **qu'il rencontra.** Eve § 266, 2.

20. **agit de même**, 'acted similarly.' Eve § 137.

30. **écuyers**, 'squires.' From *scutarius*. Having originally the meaning of a soldier bearing the shield of another this word obtained a variety of different meanings. In chivalry it is one who following the profession of arms has not yet attained to knighthood. In the service of the feudal court it is what we should call a gentleman-in-waiting, further defined by the department to which he was assigned: *écuyer de panneterie, écuyer tranchant, écuyer d'écurie.* The word *écurie*, stable. which has probably a different derivation (Old High German *s*

has been influenced by the word *écuyer* so frequently connected with it: and has in its turn influenced the latter, so that in Modern French the words *écuyer*, *écuyère* mean little more than horseman, horsewoman.

PAGE 72.

7. **n'ayant.** The French are not so particular as we are about the 'mis-related participle.' We say 'as he had.'

12. **cotiser,** 'to assess,' from the 'quota' which each is rated at in an assessment.

19. **à petites journées,** 'by easy stages.'

PAGE 73.

1. **qu'il n'était nécessaire.** For the negative see Eve § 291. Note the impersonal construction: 'than *it* was necessary.' We should refer 'necessary' to the money, and say 'than was necessary.'

2. **à racheter,** 'in ransoming' not 'in order to ransom.' Cf. the instances quoted by Eve § 203, 4.

5. **voilà qui est fâcheux.** The antecedent of *qui* is omitted in accordance with the common idiom.

6. **enfin,** 'after all this.'

8. **comment ne leur aurais-je pas donné?** Note the order of the words, which is the only permissible arrangement. Be careful not to translate as if the object of *donné* were expressed.

13. **dont il s'était fait autant d'amis,** 'of whom he had made as many friends.' Distinguish from *parmi lesquels il s'était fait tant d'amis.*

25. **occupé à reprendre.** Eve § 203, 4.

lui disputait, dative of the indirect object. Cf. other instances quoted by Eve § 144.

lui is the duke of Anjou. Provence was the rightful heritage of Jeanne queen of Naples, from her grandfather Robert. The only claim that the duke Louis had to Provence was by a grant of the emperor Charles IV. Provence was at this time not reckoned to be part of France, but owed allegiance to the emperor.

PAGE 74.

5. **voyant...abandonner.** For the accusative and infinitive, see Eve § 191.

10. **Quoi qu'il en soit,** 'however that may be,' lit. 'whatever it may be about that.'

12. **émirs.** This official title, which is familiar to us in the title of the ruler of Afghanistan, has been absorbed into English and French in the words *admiral*, *amiral.*

13. **la faible armée castillane encore fidèle,** 'the remnant of the Castilian army which was still faithful.' Note the position of the adjectives.

15. **la Manche.** *La Mancha* is the province on the upper Guadiana, now known as the province of Cuidad Real.

25. **des mécréans,** 'infidels.' The English word miscreant has now lost this, its original meaning.

29. **Montiel.** The plain of Montiel lies north of the *Sierra de Alcaraz*, and west of Albacete.

PAGE **75.**

1. **enfoncée,** a military term meaning 'broken.'

3. **de la parole,** 'by words,' *de* instrumental.

10. **Saint-Pol.** See note on p. 79, l. 32.

14. **cerné,** 'surrounded,' from *cerne*, a circle, Latin *circinus.*

17. **échapper...à la captivité.** This is one of the most remarkable uses of *à*, and shews how far the use of *à* to indicate the indirect object has wandered from its original meaning of motion 'to.' Eve § 145.

19. **lui douzième,** 'with eleven others.' This use has hardly penetrated into English in spite of the Biblical example, "Noah, the eighth person."

21. **pensaient le moins surveillé.** *Surveillé* is an accusative in apposition to *que.* See Eve § 117, cf. § 215.

22. **Mais là veillait.** For the inversion see Eve § 12 *a*, 3.

26. **s'il ne se rend.** Eve § 270, and also § 296.

28. **à la lueur,** *à* indicates an accompanying circumstance. The circumstance may be an instrument.

29. **toi.** The *tutoîment* is of course antique.

33. **prisonnier,** secondary predicate.

PAGE **76.**

1. **au premier bruit.** *à* indicates a circumstance coincident in time with the action of the verb.

6. **se prirent corps à corps,** 'grappled with each other.'

12. **de bas en haut,** 'from below upwards.' Apparently refers to a stroke entering the body and penetrating upwards, e.g. from the stomach into the chest.

18. **grande charge**, 'high office.' The constable of Castile would have chief military command over the forces of that country under the king, but the office was no doubt intended to be mainly honorary, after immediate difficulties had been dealt with.

19. **Molina.** The barony of Molina lay on the frontier of Aragon at the sources of the Tagus.

20. **Soria**, nearly due north of Molina, also on the frontier of Aragon, on the highest waters of the Duero.

22. **ajouter foi**, 'to give credence.'

24. **se disposait à**, 'was taking up its position to.'

PAGE 77.

4. **octroyées.** See note on p. 70, l. 25.

8. **aussi sanglante**, secondary predicate.

11. **domaines**, from *dominium*. The word sometimes has a narrower sense, and means the land held by the lord in his own hand, as opposed to that occupied by sub-tenants: sometimes, as here, it means all the lands in his possession.

12. **Fouage**, from *feu*, a tax levied on every hearth, i.e. every household: also known as *taille*. The lords would not pay this tax directly, it would fall on their non-noble tenants: but it would attack their seigniorial independence, and diminish the power of the dependents to satisfy the demands of their lords.

exempts. For the construction cf. p. 75, l. 21 and note. *Exempts* has a distinctly past meaning here. They said they *had* been exempt, when under the rule of the French king.

14. **comte de Comminges.** Pierre-Raymond 1341–1376. The county of Comminges lies to the north of the Pyrenees between Armagnac and Foix.

15. **comte de Périgord.** The counts of Périgord were of very ancient family. Their county lay S.W. of Limousin. In 1369 Roger Bernard was succeeded in the county by his brother Archambaud V.

16. **en appelèrent.** Omit *en* in translation. It means 'in reference to this matter.'

21. **en toute souveraineté et sans réserve**, 'in absolute sovereignty without any reservation.' A less absolute concession might have contained a clause 'sauf foi et hommage' and perhaps 'ressort,' i.e. judicial appeals. The legal position of the lords was untenable. They had no legal right to appeal to the king of France.

24. **rendre compte**, 'to give an account.' *Compte* is properly a financial reckoning: here slightly extended in meaning.

27. **bassinet**, 'helmet.' These bassinets were light basin-shaped skull caps of iron, worn under the huge conical helmets of the time. When the helm was not needed the bassinet could be worn by itself, though it would not afford very efficient protection.

PAGE 78.

2. **approuva**, 'supported.' In French *approuver* is used not only of actions but also of persons.

6. **Picardie**. The district on the Somme, and as far east as Laon, bounded on the N. by Artois and Flanders.

7. **places**. Here, as commonly, in the sense of fortified place, fortress.

8. **arborèrent**, 'hoisted,' lit. to raise on a tree, a pole.

9. **la Manche**, *the* Channel, i.e. the English Channel. *Manche* (sleeve) is used to designate a narrow strip of sea between two lands.

12. **se réveilla soudain**. *Soudain* is an adverb; see e.g. page 86, l. 2.

21. **se disposait à**, 'was preparing to.'

22. **à l'excès**. The caution was hardly excessive. This policy was the wisest for the French, and proved ultimately successful.

32. **Saintonge**. This province, whose capital was Saintes, lay between Charente and Gironde, and extended to the north of Charente.

l'Aunis. A little district about La Rochelle.

Poitou. Capital, Poitiers. A large province bounded on the north by Britanny, Anjou, Touraine, on the east by Berry and La Marche, on the south by Angoulême, Saintonge, and Aunis.

contint, 'held in check.'

PAGE 79.

1. **duc de Berry**. Jean, third son of king Jean and brother of Charles V. He had the appanage of Berry. Under Charles VI, he played a prominent part among the princes, who disputed among themselves the exercise of the royal power during the madness of the king.

3. **aux Anglais**, indirect object.

13. **Beaucoup de places**. This war of sieges was the strategical plan of du Guesclin, and the victories spoken of consisted chiefly of the capture of strongholds. Pitched battles were avoided.

14. **Agen, Moissac, Tonneins, Aiguillon.** All these places are on the Garonne, and not far from each other.

15. **aux mains.** *à* has here its original meaning of 'motion to.' Eve § 154.

16. **d'un mal,** *de* marks the agent. Eve § 130.

25. **Île-de-France.** This name belonged originally to a small district between the Seine, the Marne, the Oise, the Aisne, and the Ourcq. It was afterwards given to a much larger district.

27. **hôtel Saint-Pol.** *Hôtel* is used for the town house of a considerable person. The Hôtel Saint-Pol was a palace of the king of France.

30. **Moreau de Fiennes.** Robert de Fiennes was constable from 1356–1370.

32. **Coucy.** The lords of Coucy had their land between Soissons and Laon. The castle of Coucy is one of the most noteworthy examples of mediaeval military architecture.

Vienne. Jean de Vienne, of a Burgundian house, was admiral of France. He defended Calais in 1347 against Edward, and was killed in 1396 at the battle of Nicopolis.

comte de Saint-Pol. The count of Saint-Pol (Artois) at this time was Guy de Luxembourg, who came into the county by the right of his wife, and founded an illustrious house of Luxembourgs of Saint-Pol.

33. **comte de Tancarville.** Jean, vicomte de Melun, was created comte de Tancarville in 1351. He was Great Chamberlain in 1347, and held other high offices. He was taken prisoner at Poitiers 1356.

PAGE 80.

4. **au loin,** *à* marks the spot where.

5. **vous n'avez que faire,** 'you have no need,' lit. you have not (anything) which to do.

6. **ces forcenés,** 'these madmen.' From *fors*, Latin *foris*, out of, and *sensus*, mind, sense. The recognized spelling with a *c* is contrary to the derivation.

11. **eût,** this forms part of Charles' plan, and is therefore in the subjunctive. Eve § 264 *a*.

21. **en marchand forain,** 'as a travelling pedlar.' *Forain* means a distance, not necessarily from a foreign country in the full sh sense.

ı **milieu,** *à* marks the place where.

26. **aux acclamations**, dative of accompanying circumstance.

27. **de connétable.** *Connétable* is general, not particular, and therefore has no article. Eve § 20.

32. **élu**, 'nominated.' We generally use the word 'elect' for popular election only.

33. **s'excusa sagement**, 'discreetly begged to be excused.'

PAGE 81.

1. **auprès de**, 'in the presence of,' 'beside.'

4. **s'en bien acquitter**, 'to discharge it well,' lit. to free oneself from any debt connected with it.

5. **commander sur**, 'exercise authority over.'

10. **qui saura mieux faire**, 'who will serve you better than I.'

13. **qui ne vous obéisse**, Eve § 251.

17. **lui fit fête**, 'gave an entertainment in his honour.'

19. **en don**, this is a phrase derived from the use of *in* with accusative.

22. **tout d'abord**, 'at once.'

23. **à la hauteur de**, 'equal to,' on a level with.

24. **aux nécessités**, indirect object. This is the regular construction with *pourvoir*.

PAGE 82.

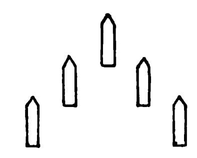
2. **aux murailles**, *à* marks the place where the work was done.

3. **compagnies**, presumably each of 100 lances (see p. 32, l. 4, and note). Such at least was the number adopted about 50 years later for the *compagnies d'ordonnance*.

5. **mettre en vigueur**, 'to enforce.'

8. **solde régulière.** 'Regular pay' was the only means to prevent the troops from living at the expense of the country.

12. **échelonna**, 'distributed.' *Échelon*, diminutive from *échelle*, is a step of a ladder, a degree. *En échelon* is used specifically of bodies of troops or ships arranged so that the front (or bow) of one is behind and to the side of another, like pawns on a chess-board, when they are



placed so as to support one another. The front seen from above resembles a flight of steps looked at from the side.

14. **en s'appuyant**, 'resting upon' Britanny as his base.

Jean IV, i.e. Jean de Montfort, of whom we have heard so much above. He married Mary, daughter of Edward III.

17. **aux approches**, *à* marks the point of time.

19. **de sa personne**, 'himself,' 'in person.'

24. **les pâleurs d'un mal incurable**, 'the pallor of a mortal disease.' Abstract words are more often used in the plural in French than in English.

27. **qui eût suffi.** It would have sufficed, (had he performed no other exploit).

Note. **Celui** is not used as an adjective in modern French.

laissa de son temps, 'bequeathed to us,' lit. left in his life time.

telle remontrance en mémoire, 'this reminder.' *Remontrance*, 'a representation,' *en mémoire de*, 'to keep men in mind of.'

se forfaisait...en son état, 'offended against the duties of his condition.' *État* may refer either to the rank of birth, or to the rank conferred in military service. 'In his estate' is a correct translation but not a sufficient explanation. A translation should never leave any room for doubt whether the student understands the phrase which he is rendering.

trancher la nappe devant soi. The herald came during the meal and slit the cloth before him, as a token that he was unworthy to sit at table with others of his rank. *Soi* is used, contrary to modern usage, as equivalent to *lui*.

Chartier, poet and chronicler, 1390 to about 1455.

PAGE **83**.

6. **Sancerre.** Louis de Sancerre became marshal of France in 1369, constable in 1397, and died in 1402. He came of a very distinguished family of Berry. At the battle of Rosebecque, 1382, Sancerre commanded the left wing. After the death of du Guesclin Sancerre was the principal inheritor of his methods and schemes.

7. **Blainville.** Jean de Mauquenchy de Blainville became marshal in 1368. He was associated with Sancerre, Clisson, &c., in the victories gained over the English, and died in 1391.

9. **amiral.** This office, the title of which is derived from the Arabic name for a commander, *emir*, first appears in the 13th century. There was no permanent navy in France at this time, but fleets were

collected from time to time by pressing ships and seamen into the service of the king.

10. **se dirigea sur.** 'He directed his march towards.'

quartier général, 'head quarters.'

12. **soldats d'aventure,** 'soldiers of fortune.'

13. **cherchant fortune,** 'in quest of gain.'

15. **fit offrir,** 'caused...to be offered.' Eve § 115 obs. 2 and obs. 4.

c'était assez d'un tel motif. Eve § 135 obs. Lit. 'there was enough in &c.'

19. **à beaucoup près,** 'far from it.' *à beaucoup* means 'by a considerable distance.' Eve § 152 obs. 2.

28. **en vaisselle d'or,** 'of gold plate.' *En* marks the material of which the service was composed, cf. *un vase en porcelaine.* The list in Eve § 160, 1 is very miscellaneous, and contains all manner of different uses.

PAGE 84.

1. **le plus grand capitaine,** i.e. Napoleon. Strategy would be a more appropriate name for the system described than tactics. Napoleon's strategical method was to throw his main force, if possible, on a division of the enemy, and so to defeat him in detail. Thus at Waterloo he hoped to defeat Wellington before Blücher was able to join him.

6. **Pont-Valain.** S. of Le Mans. See map.

12. **lisière,** 'border.' This word is connected with the English word 'list' in the sense of the border of stuff, and indeed this is its original meaning. Hence the special use for the border of a forest.

14. **Vire.** S.W. of Caen. See map.

15. **le Mans,** the capital of Maine. Itself on a considerable eminence, it is surrounded by wide plains. The name of *Maine* and *le Mans* are derived from the name of the *Cenomanni,* a Gaulish tribe, who dwelt in that region.

18. **force rasades,** 'deep,' lit. 'many bumpers.' For the use of *force,* see Eve § 23 obs. 5.

23. **lieues.** This word expresses a measure of length, which is not always the same. It may be taken as something less than three miles. The distance from Vire to Pont-Valain is in a straight line about 30 leagues.

PAGE 85.

14. **à préparer**. See Eve § 203, 4.

15. **de mettre**. The use of *de* with the infinitive in such cases must be classed with its use to form an ordinary genitive. Eve § 196, 1.

17. **de plus près**, 'more nearly.' Lit. 'from nearer.' See Eve § 132. Though none of the instances quoted there are exactly parallel, the explanation is the same.

21. **le fer et la flamme**, 'fire and sword.'

22. **sur plusieurs points**. *Sur* passes naturally from its meaning of 'upon' to the meaning of 'at.'

24. **l'étendard royal**. This seems to be an imaginative detail. Why should the royal standard have been there? Froissard's account of this battle is hardly to be recognized as referring to the same occasion. According to Froissard the English were on the march, and not entrenched. There were 200 lances of the English, and 400 of the French. It requires some stretch of the imagination to believe, with M. de Bonnechose, that the English loss reached 10,000.

27. **ils se disposèrent à**, 'they prepared to.'

31. **à revers**, 'in the rear.' Lit. at the reverse side.

PAGE 86.

2. **soudain**, adverb, cf. p. 78, l. 12.

4. **lâchèrent pied**, 'gave ground.' Lit. relaxed their foot, stood less firm.

8. **l'esquiva**, 'avoided it.' The verb is also used intransitively, 'to make off,' in which sense *s'esquiver* is more correct. German *scheuen*, English *shy* (verb).

13. **matériel**, 'war material,' i.e. arms, ammunition, engines of war, tools, waggons, horses, &c.

14. **il n'y eut pas...jusqu'au moindre...** 'there was no one...to the humblest....'

15. **palfrenier**, 'groom.' From *palefroi*, English 'palfrey,' and both from Latin *paraveredus*, a post-horse.

16. **goujat**, 'servant.' The derivation is uncertain but the word seems originally to mean a young man, or young woman.

qui n'eût, Eve § 251, 1, and for the omission of *pas* § 290, 2.

21. **n'osèrent**, Eve § 290, 1.

PAGE 87.

5. **eût mis palissade dans son fort**, 'until he (du Guesclin) had fortified his camp' (with a stockade). It was customary for the besiegers to fortify their position before undertaking the siege of a place to guard against unexpected attacks.

6. **aux fourches**, 'on the gallows.' Lat. *furca*.

8. **fit partager...à.** Eve § 115.

11. **moyen terme**, 'compromise.' *Moyen*, Latin *medianus*, middle; *terme*, decision, agreement: as we say 'to offer terms.'

14. **Bressuire.** S. of Angers. See map.

15. **eût.** Eve § 299.

17. **l'épée dans les reins**, 'pressing them hard at the sword's point.' Lit. his sword in their backs: *reins*, Lat. *renes*, 'kidneys': hence for that part of the body. Cf. Psalms 'God tryeth the hearts and reins.'

24. **habitué qu'il était**, 'accustomed as he was.'

27. **entravait**, 'impeded.' *Entraves* are clogs, or bonds attached to the feet of a horse, to 'hobble' him. Hence, metaphorically, impediments.

29. **un corps d'armée**, 'a body of troops.' In its modern sense this phrase means a body complete in all arms, having infantry, cavalry, artillery, siege train, transport, &c. in proper proportions. It need not, however, be taken here so strictly.

30. **les payer.** Note the idiom.

PAGE 88.

2. **brutale.** The answer was perhaps uncivil, but du Guesclin was quite capable of repaying him in his own coin. See for instance p. 87, l. 3.

6. **à défaut.** This use follows easily from the local use of *à* for at.

13. **madriers**, 'planks' or 'logs.' The word is a derivative from *materia* in the sense of timber. *Madrier* was also used for an engine of war, apparently a sort of battering-ram.

16. **attaché**, 'when once he had seized.' The metaphor is from a hound, or bull-dog.

qu'elle ne fût. Eve § 279 obs. 2.

17. **d'efforts**, probably not partitive, but with meaning 'as regards efforts.' Eve § 135.

19. **viandes**, 'provisions.' This use is a stage nearer to the original *vivenda* 'victuals' than the more common meaning of *viande*, i.e. 'meat.'

20. **male faim**, 'cruel hunger.' '*Male*' is antique.

22. **pan**, 'a breadth,' 'a piece.' From *pannus*, a piece of cloth. Similarly the plain wall between two towers or bastions was called 'the curtain.'

26. **poterne**, 'a postern-gate.' A little gate, commonly arranged in the angle formed by one of the projecting towers (bastions) and the plain wall of defence (curtain), which connected the bastions. The passage from a postern commonly opened in the bank of the castle moat, and thus afforded a means of unobtrusive exit.

32. **Saumur**, on the Loire. See map.

33. **tout ensemble**, *tout* is adverbial.

PAGE 89.

8. **Olonne**, on the coast, a little north of La Rochelle. See map.

10. **en échec**, 'in check.' Metaphor from the game of chess. In the late middle ages, when the language was still in process of rapid growth, this game was much more widely popular than it is now.

16. **rien**. *Hors d'état* is practically a negative. *Rien* (Latin *rem*) =anything, was not originally confined to negative sentences. It has now acquired so strong a negative sense, that, like *personne*, it can stand alone for a negative. *Qu'est ce qu'il y a? Rien. Qui a cassé cette assiette? Personne.*

19. **chambellan**. The office of Great Chamberlain was one of the most important at the court of France. Being constantly about the person of the king, he was in a position to exercise considerable influence over his master. And as master of the king's wardrobe, he was concerned with a principal part of the expenditure of the royal household, and naturally jealous of other claims on the king's purse.

deniers royaux, 'the king's money.'

22. **licencier**, 'to discharge,' lit. to give leave of absence to.

24. **se répandit en**, 'burst out into.'

29. **de Charles V.** *De* marks the agent. The agent in such phrases is regarded as the source *from* which the action proceeds.

Note. **Turenne**. In this campaign the Imperial troops out-numbered enormously those under the command of the French general. Turenne succeeded, however, in defeating the enemy at Ensisheim, in

Alsace, and under cover of this success retired into Lorraine at his leisure, leaving Alsace to the Imperial forces. The latter then established themselves in winter quarters expecting no evil; but Turenne, descending upon them suddenly, surprised and defeated them in detachments at Colmar, Mühlhausen, and Turckheim, Jan. 5, 1675, and forced them to retire across the Rhine.

PAGE 90.

3. **je m'en aperçois mal**, 'I cannot see how that may be.'

il ne vaut rien le conseil, 'it is an ill counsel.'

5. **guerroient**. This transitive use is antique.

10. **laissés**. For the gender of *gens*, see Eve, Accidence, § 47.

12. **sur les pauvres gens**, cf. below, l. 24 **sur marchands et pauvres gens**.

16. **un déjeuner**, 'that is but enough to break their fast.' *Déjeuner* from *dis* and *jejunare* to fast.

23. **des deniers**. In the plural *denier* is used in Old French for 'money.'

24. **de**, 'from.'

25. **treizièmes, quatorzièmes**. One of the chief sources of the royal revenue at this time was a tax of so many *deniers* in the pound on the value of all goods sold. The general tariff was twelve *deniers*, but on particular commodities, e.g. wine, (*treizième*,) a higher rate was charged.

fouages, hearth-tax or *taille*. See above p. 77, l. 12, and note.

26. **gabelles**. Originally a general word for tax or tribute, English *gafol* (tribute), the word *gabelle* was gradually appropriated in French to the tax on salt. The king bought up all the salt produced in his kingdom, and issued it again from his *greniers*, or storehouses, at an increases of one-fifth, or sometimes one-fourth of the price. The people were not allowed to use any salt that had not passed through the *grenier*.

27. **laissez tout celà**, i.e. abandon all these imposts.

28. **chaperons fourrés**, 'these gentlemen with fur-lined hoods,' alluding to the hoods worn by the lawyers, doctors of divinity, &c.

30. **à tels gens**, &c. For inversion, see Eve 12 *a*, 3.

31. **qui ne font que languir**, 'who can barely support a feeble existence.'

32. **à celui**, indirect object of *ôter*.

PAGE 91.

1. **l'emportèrent...sur**, 'overcame.' *Sur* is naturally used of the person or thing that has the underhand.

7. **parrain**, 'god-father.' From *patrinus*, a derivative of *pater*.

duc d'Orléans. Louis, younger son of Charles V, was elevated to the duchy of Touraine in 1386, and to that of Orléans in 1391, by his brother Charles VI. He played a principal part in the intrigues arising out of the madness of Charles VI, and was murdered in Paris in 1407, by the orders of his uncle and principal rival, the duke of Burgundy. His great grandson, Francis I, was king of France.

8. **sur les fonts**, 'at (over) the font.' The singular has disappeared from use in French.

13. **oncques**, 'ever,' an antique form derived from *unquam*.

18. **retracer à grands traits**, 'sketch in broad outline.'

24. **jadis**. From Latin *jam* and *dies*.

28. **la Rochelle**, an important town and seaport in the north of the department of Charente Inférieure. Opposite the harbour lies the Île de Ré. See map.

de la Rochelle une ville. This phrase illustrates the dislike of the French language for a double accusative, probably on account of the ambiguity involved. *De* here means 'out of' and indicates the material, the thing transformed. See Eve § 117 *a*.

PAGE 92.

6. **toute dévouée**. Eve § 40.

7. **en sauvegardant ses franchises**, 'receiving a safeguard for its privileges.' In the mediaeval vocabulary *franchise* or *liberté* is generally used to designate a right or exemption enjoyed as an exceptional privilege by a person or a class. In this case the municipal privileges specially granted to La Rochelle are intended. Such privileges would be the right to elect their own mayor, and exemption from arbitrary taxes. The municipal rights of towns under English domination were more extensive on the whole than those enjoyed by the towns held by the French king.

18. **se déploya...en bataille pour**, 'drew his troops out...in order of battle with a view to.' The close columns, convenient for issuing through the narrow openings in the palisade, were transformed into an extended line of battle.

20. **se reconnaître**, 'to take in the situation.'

24. **en queue**, 'in the rear.'

33. **la Saintonge.** A province north of the Gironde, and south of La Rochelle. See map.

PAGE 93.

12. **résista au.** *à* is used with *résister* because the latter is properly an intransitive verb, to stand up against, and can therefore only express an indirect action upon the person resisted. With *opposer*, the direct object, i.e. the thing placed in the way of the person resisted, is understood.

14. **frappé de**, 'suffering from.'

19. **de paraître.** Eve § 198. Cf. Eve § 135 obs. The many uses of *de* with the infinitive cannot all be logically or historically explained. *De* was no doubt originally used to modify the meaning of the infinitive: but its use has spread to many cases where it can only be said to garnish the verb.

21. **de vive force**, 'by force of arms,' by assault.

27. **duc de Lancastre, troisième fils.** John of Gaunt was *fourth* son of Edward III. See note above, p. 17, l. 21.

32. **conserver...à.** In such a phrase as this and in *enlever à* just above, *à* seems to bear diametrically opposite meanings. But in both it indicates the indirect object of the action, which may be affected in opposite ways.

PAGE 94.

6. **en détail**, 'piecemeal.' 'In detail' bears the same meaning in English. *Vendre en détail*, 'to sell retail,' *vendre en gros*, 'to sell wholesale.'

8. **l'Orléanais**, the district of which Orleans was the centre.

19. **Tintiniac.** Tintiniac in Britanny. See map.

20. **duchesse de Molina.** See p. 76, l. 19.

comtesse de Longueville. Longueville in Normandy near Dieppe.

26. **de sages ordonnances**, 'wise laws.' The word *ordonnance* is used for the laws promulgated in France by the simple authority of the king. The court of *Parlement*, as a court of justice, gave them validity by publication and registration, but had no power to reject them, though it could remonstrate and interpose delay. The chief of the ordonnances intended here is known as the ordonnance of Vincennes, 1374, whereby Charles V endeavoured to form a regular army with regular pay out of the remnants of the *Grandes*

Compagnies. This system ultimately broke down, on account of the irregularity of payment, and the habits of pillage which the soldiers had formed.

33. **ban et arrière-ban.** Those owing military service, whether directly tenants of the crown (*ban*), or holding through an intermediary (*arrière-ban*). *Ban* means 'summons,' hence those summoned.

Page 95.

2. **la hiérarchie,** 'the subordination of commands.' Transferred metaphorically from the priesthood to the similarly complicated order of military offices.

7. **à cette époque.** Edward III died on June 21, 1377.

précédé...par son fils. Edward the Black Prince died June 8, 1376.

9. **le modèle accompli,** 'the perfect pattern.'

20. **Saint-Malo,** in Britanny at the mouth of the Rance on its right bank.

25. **Sancerre.** See p. 83, l. 6, and note.

Page 96.

5. **sir Thomas Felleton,** son of Sir John Felton, of Litcham in Norfolk, took part in the battle of Crécy, the capture of Calais, the battle of Poitiers, and the campaign of Navarète. On the final withdrawal of the duke of Lancaster from Aquitaine in 1374, Sir Thomas Felton was left behind as seneschal of Bordeaux and the Bordelais. He died in 1381.

18. **n'en était pour cela,** 'was not therefore on that account.' *En* is really superfluous and differs little in meaning from *pour cela*. Eve § 142, 1.

22. **méconnut,** 'failed to take into account.'

Page 97.

4. **spontanément,** from *spontané*. For the rules for the formation of adverbs see Eve, Accidence, § 170.

10. **cruel déplaisir.** Eve § 34, 2.

13. **fut au comble,** 'reached its height.' *Comble,* from *cumulus,* a heap: hence the extreme height of anything.

19. **plus apte que personne.** Such a phrase, though not negative in form, would need a negative if completed; *que personne (ne serait)*. Eve § 109 II. and § 291.

20. **son sceptre**, i.e. that of the king.

22. **de son devoir**, 'his duty,' lit. belonging to, part of, his duty.

33. **En proie**, 'a prey.'

PAGE 98.

3. **traîna...en longueur**, 'protracted.'

5. **le trois août**, Eve § 114 obs. 1, but there is no reason to call this an accusative. In dates cardinal numbers are usual: I have received yours of the fifth, *J'ai reçu votre lettre du cinq*, not *cinquième*.

8. **du rivage.** The shouts of joy were raised from the shore, i.e. while Jean was still on board, and thus *de* is appropriately used. *Au rivage* would be equally permissible, but would refer to the greeting when the duke had disembarked.

9. **confondues**, 'mingled without distinction.'

13. **ils avaient de l'eau jusqu'au menton**, 'the water was up to their chins.' *De l'eau*, partitive. *Menton*, the French idiom in such cases is to use the singular, on the ground that each person had but one chin.

15. **dont ils se purent adviser**, 'which they could think of.'

18. **souhaiter la bienvenue**, 'bid him welcome.' *La bienvenue* is used as a noun. For the use of the adjective see above, note on p. 26, l. 15.

25. **bâtiments**, 'vessels.'

26. **faillit s'en saisir**, 'almost succeeded in capturing them.' Lit. failed to seize them. Eve § 190.

PAGE 99.

2. **engagea.** We should say 'engaged in,' 'entered upon.' *Engager l'ennemi*, to engage the enemy.

8. **applaudit à la victoire**, *applaudir* is intransitive. *à* means 'on the occasion of.'

10. **partagé**, we should call this a 'misrelated' participle.

13. **lui imputèrent à crime**, 'laid to his charge as a crime.' For the use of *à* cf. *prendre quelqu'un à témoin*. Eve § 156.

15. **le perdre dans l'esprit**, 'to poison the mind...against him,' lit. to ruin him in the mind.

16. **conçut des doutes.** See Eve § 125, 2 and obs. 1.

18. **il lui fit redemander**, 'sent a message to require him to surrender.'

27. **vives instances**, 'urgent representations.'

31. **par là**, 'thereby.' The Bretons were the plumes of his wings.

PAGE 100.

11. **soulevé par ses exactions**, 'which had been driven to revolt by his exactions.'

12. **le chargea**, 'bade him.'

14. **Auvergne**, the country of the ancient *Arverni*, lying about the mountainous district of the Puy de Dôme and Plomb du Cantal. See map.

15. **en possession**, 'who were in possession.'

18. **la fin.** *Finis* is generally masculine in classical Latin, but in early and late Latin feminine. The French gender may thus very likely reproduce a popular usage, which the literary circles of the best period in Latin literature disapproved.

24. **le Gévaudan.** To the S.S.E. of Auvergne. See map.

29. **sans s'épargner aucune fatigue.** In such phrases *se* is in the dative as the indirect object. Eve, Accidence § 144, Syntax § 230. On the other hand in *il travailla sans s'épargner*, *se* is direct object and therefore in the accusative.

PAGE 101.

3. **s'y prépara.** *Préparer* takes a dative of the indirect object.

8. **que...m'accorde**, 'may...grant me.' This use, though familiar in the conjugation of the verb under the head 'imperative,' deserves special notice. It is hardly an oblique petition (Eve § 246), though it may perhaps be explained by the ellipse of a verb of wishing, begging, or the like. It may be best to call it a 'jussive' use of the subjunctive.

11. **en état.** 'In a position to.'

vous, dative. Eve § 115.

18. **reddition**, a word introduced late into the language, and therefore nearer to its Latin original than *rendre*, the French verb to which it is nearest. Sometimes we have duplicate forms of the same word, one derived from the vernacular and shewing considerable word-change, the other an artificial importation and reproducing more nearly its Latin original: e.g. *âpreté*, *aspérité*; *chose*, *cause*, *&c.*

19. **coucher.** This is an infinitive converted into a true substantive. *Lever* and *avoir* are examples of this somewhat rare formation.

31. **portant l'arme haute**, 'lances erect.' In distinction to the gesture of lowering the lance's point in sign of submission. For the singular cf. page 98, l. 13 and note.

PAGE 102.

2. **agonisant**, 'in the death-throes.'

3. **eux-mêmes**. For the use of *même* see Eve § 80.

17. **rendit le dernier soupir**, 'breathed his last sigh.'

Note. **fait autorité**, 'ranks as an authority.'

à cet égard, 'in this respect.'

Dom Lobineau. *Dom* comes from the Latin *dominus* and is given as a title to the monks of certain religious orders, especially the learned Benedictines. In the vernacular it was sometimes applied to saints: e.g. *Dom Rémy*. Lobineau's history of Britanny, in two volumes, was published in 1707.

dans le vrai, 'correct,' adjectival clause.

PAGE 103.

4. **Saint-Denis**. The Benedictine abbey of St Denis is situated on the Seine, due north of Paris. From the time of Dagobert I, 628–638, it was the ordinary burial place of the kings of France.

6. **pour lui-même**. For the reflexive uses of *lui* and *soi* respectively see Eve § 54, § 107.

16. **hérita du manoir**. *Hériter* is intransitive, to be or to become the heir, and thus needs the connecting *de*.

21. **réclamées**, which were required or expected, by common feeling.

29. **routine**, 'hackneyed methods.'

mettre en œuvre, 'make use of.'

PAGE 104.

1. **l'artillerie**. The truth seems to be that cannon was first used in sieges, and did not until a much later period play any important part in battles. The first clear evidence of its use is in 1338. In 1344 Edward III formed an artillery train, including 12 gunners. Du Guesclin may be allowed the credit of advancing the use of artillery, though he cannot be said to have been the first to use it.

6. **en substituant...personnelle**, 'by substituting scientific combinations for numerical strength and individual valour.'

11. **Jean Ziska**. The leader of the reforming party in the civil war which followed in Bohemia the martyrdom of John Huss, 1415, and Jerome of Prague, 1416. In 1421 he became completely blind, but continued to lead the cause until his death in 1424.

21. **toute particulière**, 'special.'

24. **vierge de Domremy**, i.e. Jeanne Darc, who was born at Domremy, in the department of the Vosges.

28. **à bon droit**, 'with good reason.' The sense of 'with' comes naturally from the sense of 'at' in time or place: and that by a more violent but nevertheless intelligible change from the original meaning of *à*, viz. 'to,' 'towards.'

PAGE 105.

1. **À Dieu ne plaise**, 'Heaven forefend.' This phrase preserves the antique idiom, and omits the subject of the impersonal verb.

3. **notre orgueil** &c., i.e. that the French have no ancient scores to pay off.

6. **à des journées**, dependent upon *opposer*.

à...a su...en opposer d'autres..., 'has been able to match...with others....' The whole sentence will need reconstruction for rendering in English.

9. **les Édouards**. Edward III and his son. Edward I can hardly be included, and Henry V is apparently for the moment forgotten. In such cases either singular or plural can be used, but where the meaning is 'a person, and others like him' (as in *les Talbot*, below), the proper name is always indeclinable.

10. **Talbot**, first earl of Shrewsbury, was one of the most valiant soldiers on the English side in the French wars of the reigns of Henry V and Henry VI. In extreme old age he conducted an expedition to Guyenne (1452), which had been completely conquered by the French. He succeeded in recovering Bordeaux, but in the next year he was defeated and killed at Castillon.

11. **Azincourt**. In 1415, Henry V, after capturing Harfleur, at the mouth of the Seine, found himself unable, through the ill-health of his troops, to continue the expedition he had planned. Accordingly he determined to march through Normandy and Picardy to Calais. After much difficulty he succeeded in finding an unguarded ford across the Somme, on the further side of which river the French had collected in overwhelming force under the constable, d'Albret. After some manœuvring and marching the French succeeded in cutting off the English retreat to Calais at a point where the road ran between two —ds. Here Henry was forced to attack. His heavy armed forces dvanced in three columns, side by side. In the intervals and on nks were posted the archers. The latter were provided with

sharp stakes, which they planted in the ground to protect them from the attacks of the men-at-arms. The French were drawn up in three long 'battles,' two of dismounted men-at-arms, and a third line of horsemen. Their archers were posted between the first two 'battles.' When the English came within bow-shot they opened fire with great effect on the dense mass of the enemy. A cavalry charge, with which the French began, proved ineffectual owing to the palisades and the protection afforded by the wood on either side. Then the first French battle, moving with difficulty through the heavy ground, and exposed on all sides to a flanking fire from the archers, advanced to the charge in three bodies to attack the English men-at-arms. The English heavy armed were unable to resist the superior weight of their antagonists, until the archers leaving their palisades fell upon the French knights struggling in the mire, and slaughtered them almost unresisting. The first battle thus disposed of, two more remained, but these were disorganized and demoralised: the ground was almost impracticable for the movements of heavy armed troops, and after obstinate fighting the English remained masters of the field, Oct. 25.

13. **Orléans**, i.e. the relief of Orléans by Jeanne Darc, who forced the English to raise the siege, after it had lasted for seven months, May 1429.

14. **Formigny**. About 15th March 1450, Sir Thomas Kyrielle, with a small army, variously estimated at 2,500 and 5,000 men, landed at Cherbourg. By the aid of reinforcements from English garrisons in Normandy, Kyrielle succeeded in recovering Valognes. He then endeavoured to make for Caen, but was met at Formigny by the comte de Clermont. An engagement followed, during which the constable de Richemont came up with reinforcements. The English were completely defeated, and their army destroyed. With this battle ended the English hopes of retaining their hold on Normandy.

16. **de fatales nécessités, ou des préjugés déplorables**. Eve 23 *a*. In this case euphony seems to be the cause of the position of the adjectives. Eve § 34.

22. **des classes très-restreintes**. The clergy, the nobles, and to a less extent the citizens of walled and chartered towns, were the privileged classes. The peasants, although to a great extent they had been freed from legal servitude, had little remedy or protection against the exactions of their lord or his agent, and none against the violence of an unpaid soldiery. The professional man-at-arms himself, if of humble origin, as was often the case, although in times of war and disorder he

enjoyed precarious and illegitimate privileges, had no refuge or source of livelihood in peace, and was hunted like vermin whenever the government was strong enough to despise him.

PAGE 106.

2. **eût.** Eve § 239.

14. **comme en lumières**, 'as in enlightenment.' *Lumières*, cf. our phrase 'he lived according to his lights.'

17. **à l'envi**, 'emulously.'

22. **à nous constituer...en nation...**, 'to establish us...as a... nation.'

vis-à-vis de, 'in the face of,' 'before.'

28. **palmes.** Translate 'laurels.'

INDEX.

(*The first number indicates the page, the second the line.*)

à circumstantial, à toutes jambes, 4. 25: à armes courtoises, 7. 16: 16. 23: à grands frais, 23. 28: à la lueur, 43. 10: aux couleurs, 45. 15: à regret, 65. 4: au prix, 65. 12: à force de, 66. 17: aux acclamations, 80. 26, 9. 22: à bon droit, 104. 28
distance, 1. 2: 43. 19: à beaucoup près, 88. 19
with infinitive, 73. 2: 73. 29
phrases with, à court, 6. 2: à discrétion, 50. 30: à tous égards, 50. 33: à la charge, 54. 11: au besoin, 71. 9: à petites journées, 72. 19: à défaut, 88. 6: imputer à crime, 99. 13: à l'envi, 106. 17
place, 1. 3: 8. 3: 8. 17: 21. 11: à l'abri, 66. 13: au loin, au milieu, 80. 4, 21
possessive, 47. 19
with remoter object, 11. 8: 33. 3: 67. 31: 73. 29: 75. 17
time, 1. 3: 8. 3: 8. 24: 82. 17
abattre, se, 50. 22
absolute use of nouns, 4. 12: 6. 27: 13. 6: 34. 25
accabler, 66. 5
acharné, 19. 10
acquitter, se, 23. 9
actions de grâces, 56. 16
adjective, position of, 70. 29: 74. 3: 105. 16
affronter, 64. 12
agreement, of adjectives and participles, 2. 20: 15. 32
aigle, gender of, 16. 25
Albret, 59. 30
amener, ramener, emmener, 16. 17
amiral, 82. 9
Andalousie, 51. 14
Anjou, duke of, 38. 3: duchy of, 66. 9
appertises, 41. 18
apposition, 22. 19
apprendre, cases after, 44. 2
approcher, 23. 32
approprié, 53. 13
apte, 10. 19
Aquitaine, 17. 6
Aragon, 51. 11
arbalète, arbalétrier, 43. 4
arborer, 78. 8
Armagnac, 59. 30
armé de toutes pièces, 7. 12
armes, gender of, 12. 18
arrière-vassaux, 49. 5
article, omitted, 3. 2: 3. 15: 7. 6: 12. 3: 12. note: 21. 10
article, use of, with un, 9. 15
assener, 65. 31
assez, 83. 15
assommer, 19. 3: 66. 6
attaquer, se, 46. 22
aucun, 12. 21
Aunis, l', 78. 32
auprès de, 7. 2: 81. 1
Auray, battle of, 45. 28
autant, 73. 13
Auvergne, 100. 14
Auxerre, Comte and Vicomte d', 40. 5: 43. 3
Avignon, 54. 7
Azincourt, campaign of, 105.

ban et arrière-ban, 94. 33: 49. 5
barons, 26. 31
barrette, 30. 28
basins, of copper, 20. 27
bassinet, 77. 27
bâtiments, 98. 25
battre en retraite, 55. 20
Beaumanoir, 43. 4
beffrois, 23. 30
Bègue, le, de Vilaine, 43. 5
Bembro, 18. 12
Berry, Jean duc de, 79. 1
bien que, 62. 18
bienvenu, bienvenue, 26. 15: 98. 18
Blainville, 82. 7
Blois, Charles de, 10. 18
bois taillis, 44. 8
bonhomie, 67. 12
Bourbon, Blanche de, 53. 27: Jacques de, 50. 27: Jean de, 54. 5
bourg, bourgeois, 27. 15: 40. 21
boursouflé, 30. 30
Brabançons, Brabant, 49. 18
Bretagne, 1. 3: Jean III of, 1. 15
brevet, 32. 3
brigand, 23. 9
bruit, 32. 18
Buch, Captal de, 39. 23
Burgos, 55. 30
Burgundy, duchy of, 38. 8

Calahorra, 55. 28
cannon, 14. 26: 104. 1
cantonner, se, 64. 1
cap, 'head,' 28. 3
capituler, 81. 19
captal, 39. 23
cardinal numbers in dates, 98. 5
carrière, 33. 6
cases which have disappeared, 4. 12: 6. 27: 13. 6
Castile, 51. 11: 63. 6
Caverley, Sir Hugh, 16. 5
celui, adj., 82. note
cerné, 75. 14
Chamberlain, 89. 19
chance, 6. 22
Chandos, Sir John, 26. 12
.perons fourrés, 90. 28
rtier, 82. note

Châtillon, Charles de, 10. 18
chef, 11. 16
chefs, 47. 23
Chevalier, 1. 8: à bannière, 36. 22
Clisson, Olivier de, 44. 20: 61. 24
cœur, 5. 10
coinage, 22. 25: 31. 30: 31. 31: 69. 15
collectif partitif, 57. 25
comble, 97. 13
Comminges, 77. 14
comparaître, 26. 23
comptant, 48. 10
compte, 27. 19: 77. 24
conditional, 40. note: 51. note
condottière, 89. 27
constable of Castile, 76. 18
contenance, 43. 9
Cordova, 57. 31
corps d'armée, 87. 29
corps francs, 35. 14
cotiser, 72. 12
cotte, 68. 22
coucher, subs., 101. 19
Coucy, 79. 32
coup d'œil, 15. 16
couronne, use of, 17. 4
Crécy, campaign of, 13. 5
créneaux, 34. 21
croisés, 57. 21
crusades, 13. note 2
curia, the Papal, 54. 11
custom, its validity, 10. 20

d'Agworth, Sir Thomas, 13. 8
d'Anderham, 54. 2
dans, distinguished from en, 32. 1
d'Argentré, 16. 18
dative, see **à**
Dauphin, Dauphiné, 17. 13
de, adjectival phrases formed with: d'accord, 1. 13: de taille moyenne, 6. 29: d'usage, 23. 3: d'élite, 24. 19: de retour, 55. 12: de sang-froid, 67. 24: de vive force, 18. 20, 93. 21
adverbial phrases formed with: de plus belle, 4. 16: d'accord, 25. 8: de plus près, 85. 17

agent with, 2. 4: 89. 29
causal use, 2. 19
with meaning of 'concerning,' 5. 12: 47. 15: 68. 20: 88. 17
descriptive use, 6. 29: 67. 24
to give the direction, 34. 19: 45. 13
with infinitive, 1. 17: 66. 33: 85. 15: 93. 19
instrumental use, 3. 18: 3. 26: 4. 17: 5. 22: 47. 7: 75. 3
to mark the measure, 2. 17
partitive use, 1. 18: 3. 11: 4. 3: 5. 26: 35. 31: 68. 20
to mark the source, or starting-point, 43. 30: 69. 4: 98. 8
temporal, 14. 10
décharger, 18. 33
décimer, 24. 9
défiance, 19. 31
déjeuner, 90. 16
demander, with dative, 51. 4
denier, 22. 25: 69. 15
denrées, derivation of, 22. 26
dépenses, dépens, 68. 32
déployer, 40. 8
depuis, 65. 6
dérober à, 64. 17
détrousser, 50. 4
dévolu, 54. 6
dieux, nom. sing. 47. note
disjunctive lui, absolute use of, 47. 22
dismounted horsemen, 45. 28: 46. 10
dogue, 64. 25
dom, 102. note
domaines, 77. 11
dominer, 37. 24: 38. 24
Domremy, 104. 24
donjon, 4. 20
dont, 45. 24
durement, 41. 19

ébranler, 81. 11: s'ébranler, 46. 21
échec, 89. 10
échelonner, échelon, 82. 12
éclat, 36. 20
Écluse, l', 11. 33
écu, 31. 30
écuyer, 71. 30
Edward III, 11. 23
Éléonore d'Aquitaine, 31. 30
embourber, se, 81. 4
embusqué, 19. 9
emmener, 16. 17
emporter, l', 58. 20
en, phrases with, en butte, 2. 6: en vogue, 3. 18: en otages, 31. 33: en France, 32. 1: en garantie, 35. 30: en chef, 69. 24: en don, 81. 19: en vaisselle d'or, 83. 28: en détail, 94. 6: en proie, 97. 33: en queue, 92. 24
with participle or gerund, 4. 24: 59. 9
en, Latin *inde*, 35. 18: 68. 18: 96. 18
enfoncer, 75. 1
engager, s', 45. 21: engager, 99. 2
entendre, à, 46. note: s'entendre, 68. 14
entraver, 87. 27
épisode, 54. 20
escalade, 21. 7
esquiver, 86. 8
Estates, the, 17. 15: 25. 22
état, 82. note
Évocation de causes, 11. 10
Évreux, Charles d', 30. 1: Jean d', 50. 18
exempts, 77. 12
expertises, 68. 6

faillir, 98. 26
faire with infinitive, construction of, 63. 23: 65. 8: 69. 11
falloir, 69. 16
fantassins, 61. 19
fascine, 24. 19
fée, 27. 14
Felleton, Sir T., 96. 5
félon, 29. 1
féodal, 7. 3: 13. 12: 15. 22
fief, 1. 8: 13. note 1
fin, gender of, 100. 18
finance, 70. 12
fléau, 50. 31
foi, 59. 2
foison, 41. 26
fonts, 91. 8

forain, 80. 21
force, 'many,' 84. 18
forcenés, 80. 6
forfaire, 86. 26: 82. note
former à, 5. 24
Formigny, battle of, 105. 14
fouage, 77. 12
fougue, 40. 11
fourches, 87. 6
franc d'or, 81. 31
franchir, 83. 11
franchises, 92. 7
fut, = 'went,' 19. 27

gabelles, 90. 26
gage de bataille, 26. 29
gaillard, 6. 16
Galice, la, 59. 21
garde, n'avoir, 64. 25
garrots, 23. 30
Gascons, 40. 2
Gaunt, John of, 61. 21
genêt, 15. 19
genétaie, 37. 25
genitive, see **de**
gens, gender of, 51. 2: 90. 10
gentilhomme, 13. 16
geôlier, 65. 12
gerund, or participle, 6. 28
Gévaudan, 100. 24
glaive, 45. 31
goujat, 86. 16
Grailli, Jean de, captal de Buch, 39. 23
grand, uninflected, 41. 23
Guyenne, 17. 6: 58. 11

hériter de, 108. 16
hiérarchie, 95. 2
hommage, 48. 2
honnête homme, honnêtes gens, 53. 7
Hôtel Saint-Pol, 79. 27
houssine, 70. 33

Île-de-France, 79. 25
Imperfect, use of, 10. 16: 33. 27
infinitive, active when we use passive, 35. 20
ruire une cause, 36. 20
lter, cases with, 30. 28

Inversion, 2. 4: 2. 25: 8. 3: 45. 13
inviter, 43. 23
invoquer, 11. 7

jadis, 91. 24
Jean III of Britanny, 1. 15: Jean IV, 82. 14
Jeanne de France, two of the name distinguished, 30. 9: 30. note
Jeanne de Penthièvre, 36. 4
Jews, 54. 28
joute, 6. 6
jupon, 23. 7

kissing, 56. 30
Knolles, Sir Robert, 26. 13

lâcher pied, 86. 4
Lancaster, John of, 61. 21: Henry of, 17. 21
lance, 32. 4: 42. 30: 82. 3
landes, 15. 11
Langue d'oc, Langue d'oïl, 66. 3
Laval, 43. 5
Léon, 51. 11
lever un siège, 25. 11
licencier, 89. 22
lieues, 84. 23
lisière, 84. 12
livrer, se, 7. 15
Lobineau, 102. note
London, treaty of, 25. 22
Longueville, 94. 20
lors, 69. 21
lui and **soi**, 103. 6
lui douzième, 75. 19
lui, with infinitive, 41. 7

madrier, 88. 13
maille, 69. 15
maint, 41. 18
male faim, 88. 20
Manche, la, prov. of Spain, 74. 15: Manche, la, 'the Channel,' 78. 9
manoir, 1. 2
Mans, le, 84. 15
Marcel, Étienne, 17. 15
Marche, la, 50. 27: 56. 3

maréchal, 42. 7
matériel, 86. 13
mécréans, 74. 25
merci, à, 27. 29
Merlin, 45. 20
meurtrières, 24. 4
mieux, adj., 36. 9: 65. 25
milice, 24. 13
Molina, 76. 19
Montfort, 10. 23
Montiel, 74. 29
Morbihan, 43. 9
Moreau de Piennes, 79. 30
morgue, 26. 25
Motte, 1. 2
moyen, 87. 11
moyen âge, le, 47. 30
moyennant, 20. 14
musulmans, 51. 19

naguère(s), 49. 15: 67. 26
naïf, 56. 33
Napoleon, 84. 1
Navarre, 51. 11: king of, 30. 1
ne, que, = 'only,' 14. 29
negative, 73. 1
ni, ni, use of, 7. 33: 68. 30
niveau, 14. 11
Normandy, 17. 6

occis, 62. 23
octroyer, 70. 25
-ois, termination, 24. 8
oncques, 91. 13
opiner, 40. 25
ordeal, 26. 27
ordonnances, 94. 26
Orléans, Louis duc d', 91. 7: relief of, 105. 13
ouïr, 26. note
outré, 2. 19

Pairs, Cour des, 11. 10: 11. 11
palefrenier, 86. 15
pan, 88. 22
par, 18. 31: 68. 11
parcourir, 30. 16
Parlement de Paris, 11. 10, 11: 94. 26
parrain, 91. 7
parti, partie, 4. 19: 32. 10
participle, adjectival, 6. 1: 6. 28
pas, omitted, 2. note: 8. 17: 11. 6: 11, 13: 12. note: 22. 9: 27. 1: 45. 29: 86. 16, 21
passé maître, 5. 25
passer, se, 5. 9
Pedro, Don, 53. 28
pêle-mêle, 62, 20
penchants, 66. 15
Penthièvre, 10. 17: 36. 4
percer, 53. 6
Périgord, 77. 15
personne, 97. 19
Philippe le Hardi, duke of Burgundy, 38. 10
Picardie, 78. 6
Picards, 40. 2
place, 27. 22: 60. 27: 78. 7
plate-forme, 23. 33
Poitiers, campaign of, 17. 8
Poitou, 78. 32
politique, 58. 11
pont-levis, 24. 1
Pont-Valain, battle of, 85. 24
portée, 18. 23
porter, 48. 6
Portugal, 57. 32
poterne, 88. 26
prendre corps à corps, se, 6. 21
prendre de querelle, se, 4. 3
prestige, 43. 1
preux, 46, 14
prévenir, 11. 5
privileged classes, 105. 22
pronoun, omitted, 6. note: 8. note
proper names in plural, 105. 9
prouesse, 46. 14
Provence, 73. 29

quartier, 33. 30
quartier général, 83. 10
quatorzièmes, 90, 25
que, temporal, 2. 25: 66. 26
quelque, adverbial, 3. note
quitte, quitter, 69. 32: 23. 9: 71. 10
quoi que, quoique, 70. 2

raison, avoir, 27. 2
rallier, 66. 23

ramener, 16. 17
rapporter à, se, 45. 1 : 69. 25
rase campagne, 39. 2
raviser, se, 45. 1
reddition, 101. 18
refermer, renfermer, 21. 17
réfléchi, 39. 12
reflexive pronoun, 4. 3 : 100. 29
mutual use of, 6. 21 : 28. 7 : 69. 28
reflexive verb, for passive, 3. note: 4. 18
with être, 17. 10
Reims, 42. 4
reins, 87. 17
rejoindre, 30. 13 : 39. 31
remonter, 69. 1
remontrance, 82. note
rendre, se, 33. 10
répandre, se, 3. 3
reprocher à, 63. 24
résister à, 93. 12
revêtir, 47. 5
rien, 89. 16
Roche-Darien, la, 13. 8
Rochelle, la, 91. 28
Rohan, 43. 6
rougir, 26. 6
roussin, 70. 31
routiers, 50. 5

sacre, le, 56. 25
Saint-Denis, 103. 4
Saint-Michel, la, 43. 24
Saintonge, 78. 32
Saint-Pol, count of, 79. 32
Salique, Loi, 11. 25
Sancerre, 83. 6
Saracens, 51. 8, 9
sauf-conduit, 23. 2
seigneur, 1. 7
selon, 68. 18
seul, 42. 23
Seville, 57. 31
siège, 25. 11
sieur, 1. 7
sire, 1. 7
Sluys, 11. 33
sœur converse, 3. 2
solde, 39. 25
sommer, 26. 24
Soria, 76. 20
sou, solidus, 39. 25
soudain, 78. 12
soupes, 27. 1
souveraineté, 31. 28 : 77. 21
subjunctive, 2. 10 : 2. 25 : 13. 10 : 20. 20 : 25. 6 : 45. 2 : 45. 29 : 81. 13 : 82. 27
jussive use of, 101. 8
superlative, 39. 15
sur, 3. 9 : 21. 12 : 22. 24 : 30. 22 : 85. 22 : 91. 1
suzerain, suzeraineté, 1. 5

Talbot, 105. 9
Tancarville, Jean de, 79. 33
tant que, 62. 11
Temple, order of the, 51. note
tenir à, 68. 29
tense, in conditional sentence, 70. 6
Toledo, 66. 30
tort-boiteux, 17. 23
tout, adverbial, 5. 23 : 43. 12
inflexion of tout adverbial, 3. 21
trainer, 20. 15
traître, adjectival, 26. 30
traits, 24. 5
Transtamare, 55. 4
treizièmes, 90. 25
trève, 25. 2
Turenne, 89. note

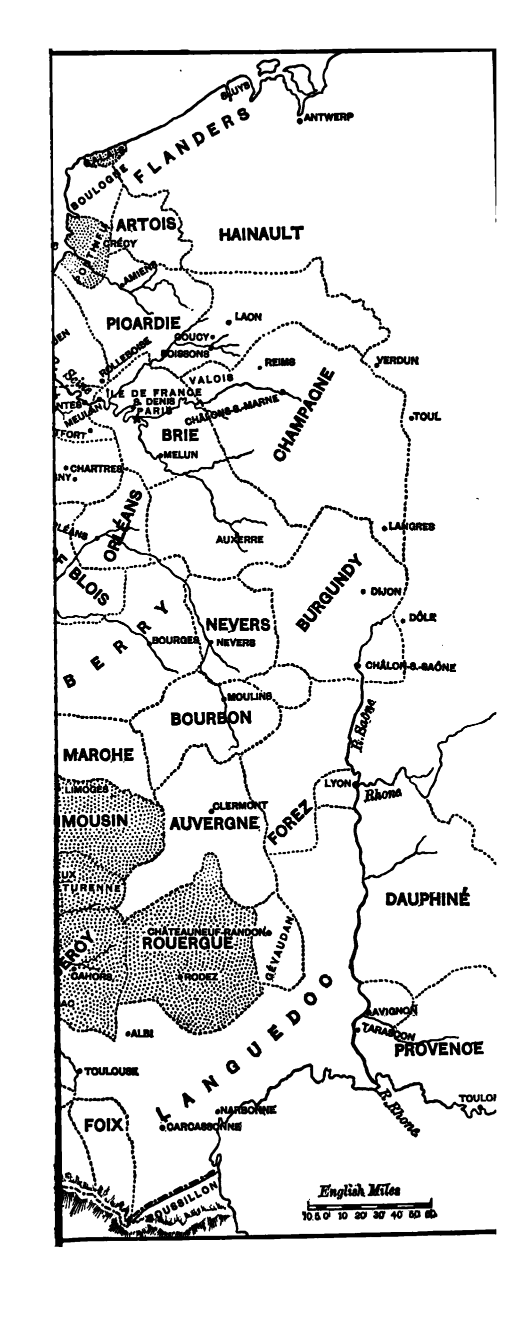
un, article with, 9. 15
Urbain V, Pope, 54. 15

Valladolid, 64. 1
valoir, 39. 11
Valois, 11. 9
value of money, 69. 15
Venaissin, 54. 7
viandes, 88. 19
Vienne, Jean de, 79. 32

y, dative of neuter pronoun, 65. 27

Ziska, Jean, 104. 11

CAMBRIDGE: PRINTED BY J. AND C. F. CLAY, AT THE UNIVERSITY PRESS.



SLUYS
ANTWERP
FLANDERS
CALAIS
BOULOGNE
PONTHIEU
ARTOIS
HAINAULT
CRÉCY
AMIENS
PICARDIE
LAON
COUCY
SOISSONS
REIMS
VERDUN
POLLEBOISE
VALOIS
ILE DE FRANCE
S. DENIS
PARIS
MEULAN
CHÂLONS-S.-MARNE
CHAMPAGNE
TOUL
BRIE
MELUN
CHARTRES
ORLEANS
LANGRES
AUXERRE
BLOIS
BURGUNDY
DIJON
DÔLE
BERRY
NEVERS
BOURGES
CHÂLON-S.-SAÔNE
MOULINS
BOURBON
R. Saône
MARCHE
LYON
Rhone
LIMOGES
CLERMONT
AUVERGNE
FOREZ
TURENNE
DAUPHINÉ
CHÂTEAUNEUF-RANDON
ROUERGUE
GÉVAUDAN
CAHORS
RODEZ
LANGUEDOC
AVIGNON
TARASCON
PROVENCE
ALBI
TOULOUSE
NARBONNE
FOIX
CARCASSONNE
R. Rhone
ROUSSILLON
English Miles
10 5 0 10 20 30 40 50 60

THE PITT PRESS SERIES.

COMPLETE LIST.

1. GREEK.

Author	*Work*	*Editor*	*Price*
Aristophanes	Aves—Plutus—Ranae	Green	3/6 *each*
,,	Vespae	Graves	3/6
Euripides	Heracleidae	Beck & Headlam	3/6
,,	Hercules Furens	Gray & Hutchinson	2/-
,,	Hippolytus	Hadley	2/-
,,	Iphigeneia in Aulis	Headlam	2/6
,,	Hecuba	Hadley	2/6
,,	Alcestis	,,	*In the Press*
,,	Orestes	Wedd	4/6
Herodotus	Book V	Shuckburgh	3/-
,,	,, VI, VIII, IX	,,	4/- *each*
,,	,, VIII 1—90, IX 1—89	,,	2/6 *each*
Homer	Odyssey IX, X	Edwards	2/6 *each*
,,	,, XXI	,,	2/-
,,	Iliad VI, XXII, XXIII, XXIV	,,	2/- *each*
Lucian	Somnium, Charon, etc.	Heitland	3/6
,,	Menippus and Timon	Mackie	3/6
Plato	Apologia Socratis	Adam	3/6
,,	Crito	,,	2/6
,,	Euthyphro	,,	2/6
,,	Protagoras	J. & A. M. Adam	4/6
Plutarch	Demosthenes	Holden	4/6
,,	Gracchi	,,	6/-
,,	Nicias	,,	5/-
,,	Sulla	,,	6/-
,,	Timoleon	,,	6/-
Sophocles	Oedipus Tyrannus	Jebb	4/6
Thucydides	Book III	Spratt	5/-
,,	Book VII	Holden	5/-
Xenophon	Agesilaus	Hailstone	2/6
,,	Anabasis Vol. I. Text.	Pretor	3/-
,,	,, Vol. II. Notes.	,,	4/6
,,	,, I, II	,,	4/-
,,	,, I, III, IV, V	,,	2/- *each*
,,	,, II, VI, VII	,,	2/6 *each*
,,	Cyropaedeia I, II (2 vols.)	Holden	6/-
,,	,, III, IV, V	,,	5/-
,,	,, VI, VII, VIII	,,	5/-

2. LATIN.

Author	*Work*	*Editor*	*Price*
Caesar	De Bello Gallico		
	Com. I, III, VI, VIII	Peskett	1/6 *each*
,,	,, II–III, and VII	,,	2/- *each*
,,	,, I–III	,,	3/-
,,	,, IV–V	,,	1/6
,,	De Bello Civili. Com. I	,,	3/-
,,	,, ,, Com. III	,,	*In the Press*
Cicero	Actio Prima in C. Verrem	Cowie	1/6
,,	De Amicitia	Reid	3/6
,,	De Senectute	,,	3/6
,,	Div. in Q. Caec. et Actio Prima in C. Verrem	Heitland & Cowie	3/-
,,	Philippica Secunda	Peskett	3/6
,,	Pro Archia Poeta	Reid	2/-
,,	,, Balbo	,,	1/6
,,	,, Milone	,,	2/6
,,	,, Murena	Heitland	3/-
,,	,, Plancio	Holden	4/6
,,	,, Sulla	Reid	3/6
,,	Somnium Scipionis	Pearman	2/-
Cornelius Nepos	Miltiades, Themistocles, Aristides, Pausanias, Cimon	Shuckburgh	1/6
,,	Hannibal, Cato, Atticus	,,	1/6
Horace	Epistles. Bk I	,,	2/6
,,	Odes and Epodes	Gow	*In the Press*
,,	Odes. Books I, III	,,	2/- *each*
,,	Book II	,,	1/6
Livy	Books IV, VI, IX, XXVII	Stephenson	2/6 *each*
,,	,, V	Whibley	2/6
,,	,, XXI, XXII	Dimsdale	2/6 *each*
Lucan	Pharsalia. Bk I	Heitland & Haskins	1/6
,,	Pharsalia. Bk VII	Postgate	*In the Press*
Lucretius	Book V	Duff	2/-
Ovid	Fasti. Book VI	Sidgwick	1/6
,,	Metamorphoses, Bk I.	Dowdall	1/6
Plautus	Epidicus	Gray	3/-
,,	Asinaria	,,	3/6
,,	Stichus	Fennell	2/6
Quintus Curtius	Alexander in India	Heitland & Raven	3/6
Tacitus	Agricola and Germania	Stephenson	3/-
,,	Hist. Bk I	Davies	*In the Press*
Terence	Hautontimorumenos	Gray	3/-
Vergil	Aeneid I to XII	Sidgwick	1/6 *each*
,,	Bucolics	,,	1/6
,,	Georgics I, II, and III, IV	,,	2/- *each*
,,	Complete Works, Vol. I, Text	,,	3/6
,,	,, ,, Vol. II, Notes	,,	4/6

3. FRENCH.

Author	*Work*	*Editor*	*Price*
Corneille	La Suite du Menteur	Masson	2/-
„	Polyeucte	Braunholtz	2/-
De Bonnechose	Lazare Hoche	Colbeck	2/-
„	Bertrand du Guesclin	Leathes	2/-
„	„ Part II (*With Vocabulary*)	„	1/6
Delavigne	Louis XI	Eve	2/-
„	Les Enfants d'Edouard	„	2/-
D'Harleville	Le Vieux Célibataire	Masson	2/-
De Lamartine	Jeanne d'Arc	Clapin & Ropes	1/6
De Vigny	La Canne de Jonc	Eve	1/6
Erckmann-Chatrian	La Guerre	Clapin	3/-
Guizot	Discours sur l'Histoire de la Révolution d'Angleterre	Eve	2/6
Lemercier	Frédégonde et Brunehaut	Masson	2/-
Mme de Staël	Le Directoire	Masson & Prothero	2/-
„	Dix Années d'Exil	„	2/-
Merimée	Colomba	Ropes	2/-
Molière	Le Bourgeois Gentilhomme	Clapin	1/6
„	L'École des Femmes	Saintsbury	2/6
„	Les Précieuses ridicules	Braunholtz	2/-
„	„ (*Abridged Edition*)	„	1/-
„	Le Misanthrope	„	2/6
Piron	La Métromanie	Masson	2/-
Ponsard	Charlotte Corday	Ropes	2/-
Racine	Les Plaideurs	Braunholtz	2/-
„	„ (*Abridged Edition*)	„	1/-
Sainte-Beuve	M. Daru. (Causeries du Lundi, Vol. IX)	Masson	2/-
Saintine	Picciola	Clapin	2/-
Scribe & Legouvé	Bataille de Dames	Bull	2/-
Scribe	Le Verre d'Eau	Colbeck	2/-
Sédaine	Le Philosophe sans le savoir	Bull	2/-
Souvestre	Un Philosophe sous les Toits	Eve	2/-
„	Le Serf & Le Chevrier de Lorraine	Ropes	2/-
„	Le Serf (*With Vocabulary*)	„	1/6
Thierry	Lettres sur l'histoire de France (XIII—XXIV)	Masson & Prothero	2/6
„	Récits des Temps Mérovingiens, I—III	Masson & Ropes	3/-
Villemain	Lascaris ou les Grecs du XVe Siècle	Masson	2/-
Voltaire	Histoire du Siècle de Louis XIV, Pt I, Ch. I—XIII	Masson & Prothero	2/6
„	Pt II, Ch. XIV—XXIV	„ „	2/6
„	Pt III, Ch. XXV—end	„ „	2/6
Xavier de Maistre	La Jeune Sibérienne. Le Lépreux de la Cité d'Aoste	Masson	1/6

4. GERMAN.

Author	*Work*	*Editor*	*Price*
	Ballads on German History	Wagner	2/-
Benedix	Dr Wespe	Breul	3/-
Freytag	Der Staat Friedrichs des Grossen	Wagner	2/-
	German Dactylic Poetry	,,	3/-
Goethe	Knabenjahre (1749—1761)	Wagner & Cartmell	2/-
,,	Hermann und Dorothea	,, ,,	3/6
Gutzkow	Zopf und Schwert	Wolstenholme	3/6
Häcklander	Der geheime Agent	E. L. Milner Barry	3/-
Hauff	Das Bild des Kaisers	Breul	3/-
,,	Das Wirthshaus im Spessart	Schlottmann & Cartmell	3/-
,,	Die Karavane	Schlottmann	3/-
Immermann	Der Oberhof	Wagner	3/-
Klee	Die deutschen Heldensagen	Wolstenholme	3/-
Kohlrausch	Das Jahr 1813	,,	2/-
Lessing	Minna von Barnhelm	Wolstenholme	*In the Press*
Lessing & Gellert	Selected Fables	Breul	3/-
Mendelssohn	Selected Letters	Sime	3/-
Raumer	Der erste Kreuzzug	Wagner	2/-
Riehl	Culturgeschichtliche Novellen	Wolstenholme	3/-
,,	Die Ganerben & Die Gerechtigkeit Gottes	,,	3/-
Schiller	Wilhelm Tell	Breul	2/6
,,	,, (*Abridged Edition*)	,,	1/6
,,	Geschichte des dreissigjährigen Kriegs Book III.	,,	3/-
,,	Maria Stuart	,,	3/6
,,	Wallenstein I. (Lager and Piccolomini)	,,	3/6
,,	Wallenstein II. (Tod)	,,	*In the Press*
Uhland	Ernst, Herzog von Schwaben	Wolstenholme	3/6

5. ENGLISH.

Author	*Work*	*Editor*	*Price*
Mayor	A Sketch of Ancient Philosophy from Thales to Cicero		3/6
Wallace	Outlines of the Philosophy of Aristotle		4/6
Bacon	History of the Reign of King Henry VII	Lumby	3/-
Cowley	Essays	,,	4/-
Gray	Poems	Tovey	*In Preparation*
More	History of King Richard III	Lumby	3/6
,,	Utopia	,,	3/6
Milton	Arcades and Comus	Verity	3/-
,,	Ode on the Nativity, L'Allegro, Il Penseroso & Lycidas	,,	2/6
,,	Samson Agonistes	,,	2/6
,,	Paradise Lost, Bks I, II	,,	2/-
,,	,, Bks III, IV	,,	2/-
,,	,, Bks V, VI	,,	2/-
,,	,, Bks VII, VIII	,,	2/-
,,	,, Bks IX, X	,,	*In Preparation*
,,	,, Bks XI, XII	,,	2/-
Pope	Essay on Criticism	West	*In the Press*
Scott	Marmion	Masterman	2/6
,,	Lady of the Lake	,,	2/6
,,	Lay of the last Minstrel	Flather	2/-
,,	Legend of Montrose	Simpson	2/6
Shakespeare	A Midsummer-Night's Dream	Verity	1/6
,,	Twelfth Night	,,	1/6
,,	Julius Caesar	,,	1/6
Shakespeare & Fletcher	Two Noble Kinsmen	Skeat	3/6
Sidney	An Apologie for Poetrie	Shuckburgh	3/-

West	Elements of English Grammar	2/6
,,	English Grammar for Beginners	1/-
Carlos	Short History of British India	1/-
Mill	Elementary Commercial Geography	1/6
Bartholomew	Atlas of Commercial Geography	3/-

Robinson	Church Catechism Explained	2/-

6. EDUCATIONAL SCIENCE.

Author	*Work*	*Editor*	*Price*
Colbeck	Lectures on the Teaching of Modern Languages		2/-
Comenius	Life and Educational Works	Laurie	3/6
	Three Lectures on the Practice of Education		
Eve	I. On Marking	1 Vol.	2/-
Sidgwick	II. On Stimulus		
Abbott	III. On the teaching of Latin Verse Composition		
Farrar	General Aims of the Teacher	1 Vol.	1/6
Poole	Form Management		
Locke	Thoughts on Education	Quick	3/6
Milton	Tractate on Education	Browning	2/-
Sidgwick	On Stimulus		1/-
Thring	Theory and Practice of Teaching		4/6

7. MATHEMATICS.

Ball	Elementary Algebra		4/6
Euclid	Books I—VI, XI, XII	Taylor	5/-
,,	Books I—VI	,,	4/-
,,	Books I—IV	,,	3/-
	Also separately		
,,	Books I, & II; III, & IV; V, & VI; XI, & XII		1/6 *each*
,,	Solutions to Bks I—IV	W. W. Taylor	6/-
Hobson & **Jessop**	Elementary Plane Trigonometry		4/6
Loney	Elements of Statics and Dynamics		7/6
	Part I. Elements of Statics		4/6
	,, II. Elements of Dynamics		3/6
,,	Solutions of Examples, Statics and Dynamics		7/6
,,	Mechanics and Hydrostatics		4/6
Smith, C.	Arithmetic for Schools, with or without answers		3/6
,,	Part I. Chapters I—VIII. Elementary, with or without answers		2/-
,,	Part II. Chapters IX—XX, with or without answers		2/-
Hale, G.	Key to Smith's Arithmetic		7/6

LONDON: C. J. CLAY AND SONS,
CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS WAREHOUSE,
AVE MARIA LANE.
GLASGOW: 263, ARGYLE STREET.